Projet éolien des Corcées

Commune de La Motte

Département des Côtes d'Armor



Cahier de photomontages

Mars 2025

AEPE Gingko

Atelier d'écologie paysagère & environnementale

66, rue du Roi René
49 250 LA MÉNITRÉ

02 41 68 06 95
www.aepe-gingko.fr
contacts@aepe-gingko.fr

SOMMAIRE

Méthodologie de réalisation des photomontages 4

Tableau récapitulatif des photomontages . . . 6
Localisation des photomontages à l'échelle de l'aire d'étude éloignée . . . 10
Localisation des photomontages à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée . . . 11
Localisation des photomontages aux abords de la Zone d'Implantation Potentielle (ZIP) . . . 12

Comparaison de variantes 13

Les variantes comparées . . . 14
Localisation des photomontages utilisés pour la comparaison de variantes . . . 15
Comparaison de variante - Pm 01 - Depuis le lieu-dit Kersept . . . 16
Comparaison de variante - Pm 07 - Entrée de hameau de Saint-Théo . . . 18
Comparaison de variante - Pm 16 - Vue depuis le centre bourg de La Motte . . . 20
Comparaison de variante - Pm 22 - Depuis le centre bourg de Plouguenast-Langast . . . 22
Comparaison de variante - Pm 31 - Bourg de Pléssala . . . 24
Comparaison de variante - Pm 46 - Depuis l'entrée du site classé du Mont Bel Air . . . 26

Présentation des photomontages avec la variante retenue 29

Pm 01 - Depuis le lieu-dit Kersept . . . 30
Pm 02 - Depuis le lieu-dit le Chenot . . . 34
Pm 03 - Depuis le lieu-dit de la Taille Boscher . . . 38
Pm 04 - Vue depuis le hameau du Cas de la Noë Grasse . . . 42
Pm 05 - D 768 + vue depuis le lieu-dit du Pignon Blanc . . . 46
Pm 06 - Vue depuis le hameau de Bel-Orient . . . 50
Pm 07 - Entrée de hameau de Saint-Théo . . . 54
Pm 08 - Depuis la chapelle Saint-Barthélémy de Saint-Théo . . . 58
Pm 09 - Vue depuis le lieu-dit le Ventoué . . . 62
Pm 10 - Vue depuis la Picardière + la RD 768 . . . 66
Pm 11 - Vue depuis la D 53 . . . 70
Pm 12 - Vue depuis le hameau de Saint-Théo . . . 74
Pm 13 - Vue depuis le sentier de randonnée . . . 78
Pm 14 - Vue depuis la lisière ouest de la forêt domaniale de Loudéac . . . 82
Pm 15 - Vue depuis l'entrée nord de La Motte . . . 86
Pm 16 - Vue depuis le centre bourg de La Motte . . . 90
Pm 17 - Vue depuis l'entrée ouest de la forêt de Loudéac . . . 94

Pm 18 - Depuis la D 53 98
Pm 19 - Depuis l'entrée sud de La Motte + D 768 102
Pm 20 - Depuis la D 76 106
Pm 21 - Depuis l'église Saint-Pierre à Plouguenast-Langast 110
Pm 22 - Depuis le centre bourg de Plouguenast-Langast. 114
Pm 23 - Depuis l'église Saint-Gal à Langast 118
Pm 24 - Depuis la chapelle Saint-Jean à Langast. 122
Pm 25 - Depuis la D 1 126
Pm 26 - Depuis la D 700 tronçon sur la ligne de crête 130
Pm 27 - Depuis la lisière sud de Gausson 134
Pm 28 - Depuis la D 768 138
Pm 29 - Depuis la lisière sud de la forêt de la Perche 142
Pm 30 - Depuis la lisière nord de Loudéac 146
Pm 31 - Bourg de Pléssala 150
Pm 32 - Lisière habitée ouest de Trévé 154
Pm 33 - Depuis la D 14 au nord de la Prénéssaye. 158
Pm 34 - Depuis le tissu pavillonnaire au nord de Loudéac 162
Pm 35 - Depuis la D 35 166
Pm 36 - Cœur de bourg de Trévé 170
Pm 37 - Depuis la D 41 174
Pm 38 - La plaine de Loudéac 178
Pm 39 - D 53 + Entrée ouest de Plémy 182
Pm 40 - Les collines du Mené. 186
Pm 41 - Frange est d'Uzel 190
Pm 42 - D 792 194
Pm 43 - D 778 198
Pm 44 - D 44 + frange est du bourg de Saint-Laurent 202
Pm 45 - Depuis la voie verte de la Rigole d'Hilvern 206
Pm 46 - Depuis le site inscrit et classé du mont Bel-Air 210
Pm 47 - Depuis la voie verte de la Rigole d'Hilvern 214
Pm 48 - Les monts d'Uzel 218
Pm 49 - Le plateau d'Yvel 222

Glossaire paysager **227**

MÉTHODOLOGIE DE RÉALISATION DES PHOTOMONTAGES

La réalisation des prises de vue

Sur le terrain, les prises de vue sont réalisées de façon à traiter l'enjeu considéré. S'il s'agit par exemple d'évaluer la perception du parc éolien projeté depuis une route, alors il conviendra de se positionner sur les abords immédiats de cet axe ; autrement en se décalant outre mesure, le point de vue n'est plus représentatif. Le positionnement exact de la photographie peut faire l'objet d'une adaptation le cas échéant pour garantir une pertinence optimale (éviter la présence de masques temporaires au premier plan : maïs…).

Les photographies sont réalisées à l'aide d'un trépied, de façon à garantir l'horizontalité de la prise de vue et la qualité de l'assemblage panoramique, et d'un appareil photographique réflex numérique CANON 6D, équipé d'un objectif CANON EF 50 mm f/1.4 USM, soit une focale équivalente de 50 mm (capteur plein format), c'est-à-dire ce qui se rapproche le plus de la perception de l'œil humain et répond donc aux prescriptions des documents de cadrage. L'appareil photographique est positionné à hauteur d'homme pour garantir la représentativité du point de vue.

La réalisation des photomontages

Les panoramas sont produits à partir de 5 photos minimum afin d'obtenir un angle horizontal minimum de 120°. Le logiciel WindPRO est utilisé pour la réalisation des photomontages. Ce dernier, en croisant cartographie et photographie, permet de faire le lien entre les données topographiques, les éléments de repère apparaissant sur les prises de vue, leur positionnement exact, ainsi que celui du point d'observation, des éoliennes, et du renseignement du modèle d'aérogénérateur utilisé. Les autres parcs éoliens autorisés ou ayant fait l'objet d'un avis de l'Autorité Environnementale sont également représentés afin de traiter la problématique des effets cumulés.

Les atouts et limites des photomontages

Les photomontages constituent un outil indispensable pour anticiper les évolutions du paysage, appréhender et illustrer les effets, l'insertion du parc éolien projeté. Ils présentent l'avantage indéniable de représenter les aérogénérateurs dans des conditions réelles, puisque ces derniers sont ajoutés à l'aide d'un logiciel spécialisé sur une photographie prise sur le terrain, in situ.

Toutefois, il convient de rappeler qu'ils s'accompagnent de plusieurs limites :

► Même si la démarche est aussi rigoureuse que possible concernant la réalisation des prises de vue et des photomontages, le résultat obtenu ne restitue pas exactement ce que percevrait l'œil humain puisque ce dernier permet de voir avec davantage de netteté et de profondeur les entités présentes sur l'horizon (limite liée à la prise de vue photographique elle-même, et à l'impression sur papier) ;

► Absence de mouvement des éoliennes (la représentation sur un format papier ne permettant pas de traduire le caractère cinétique de ces infrastructures) ;

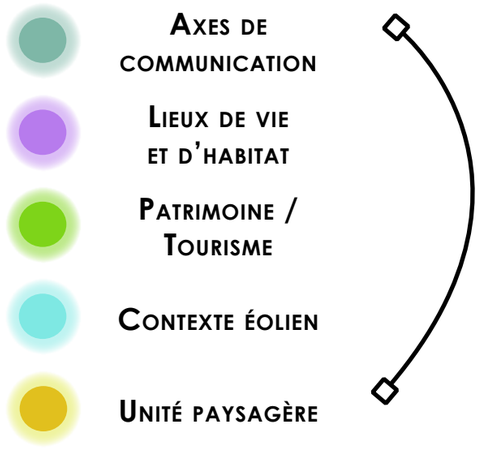
► Déformations liées aux assemblages panoramiques (même si l'utilisation d'un trépied limite cet effet) ;

► Visibilité des éoliennes sur le photomontage variable en fonction des conditions météorologiques lors de la prise de vue (présence ou non de nuages, position du soleil, saison…)

Ces limites sont prises en compte lors de la rédaction des commentaires paysagers et de l'analyse des effets du projet. Elles n'affectent donc pas les conclusions de l'étude.

La localisation des photomontages

Les cartes ci-après localisent les photomontages réalisés. Ces points de vue ont été positionnés sur chacune des sensibilités potentielles relevées lors de l'état initial afin de qualifier l'impact du projet sur ces lieux. Ainsi, chaque photomontage a été choisi pour répondre à une thématique principale ayant justifié son positionnement : axe de communication, lieu de vie et d'habitat, tourisme, patrimoine, contexte éolien. Toutefois, un photomontage peut répondre à plusieurs thématiques. Le tableau ci-après récapitule l'ensemble des prises de vues effectuées et les thématiques abordées.



La catégorie de chaque photomontage indique la principale thématique ayant justifié ce positionnement. Néanmoins, un même photomontage pourra à la fois permettre d'appréhender l'impact sur un axe routier, sur les lieux de vie voisins, ou encore sur un élément patrimonial situé à proximité.

La mise en page du cahier de photomontages

La présentation du cahier de photomontages répond aux dernières demandes énoncées dans la révision du *Guide relatif à l'élaboration des études d'impact des projets de parcs éoliens terrestres* datant d'octobre 2020. Ainsi, pour chaque point de vue est fourni :

1 ► Le nom du photomontage (PM) indiquant son positionnement

2 ► Les données du point de vue (date, heure, hauteur de la prise de vue, altitude NGF, azimut et distance à l'éolienne la plus proche)

3 ► Les raisons du point de vue permettant d'identifier directement la ou les thématique(s) traitée(s) par le photomontage

4 ► Les commentaires paysagers. Ils justifient d'une part la raison pour laquelle le photomontage à été positionné à cet endroit en rappelant la sensibilité soulevée lors de l'état initial paysager. Dans un second temps, une description est faite sur l'inscription du parc éolien projeté au sein du paysage (prégnance visuelle, lisibilité, rapport d'échelle, etc...)

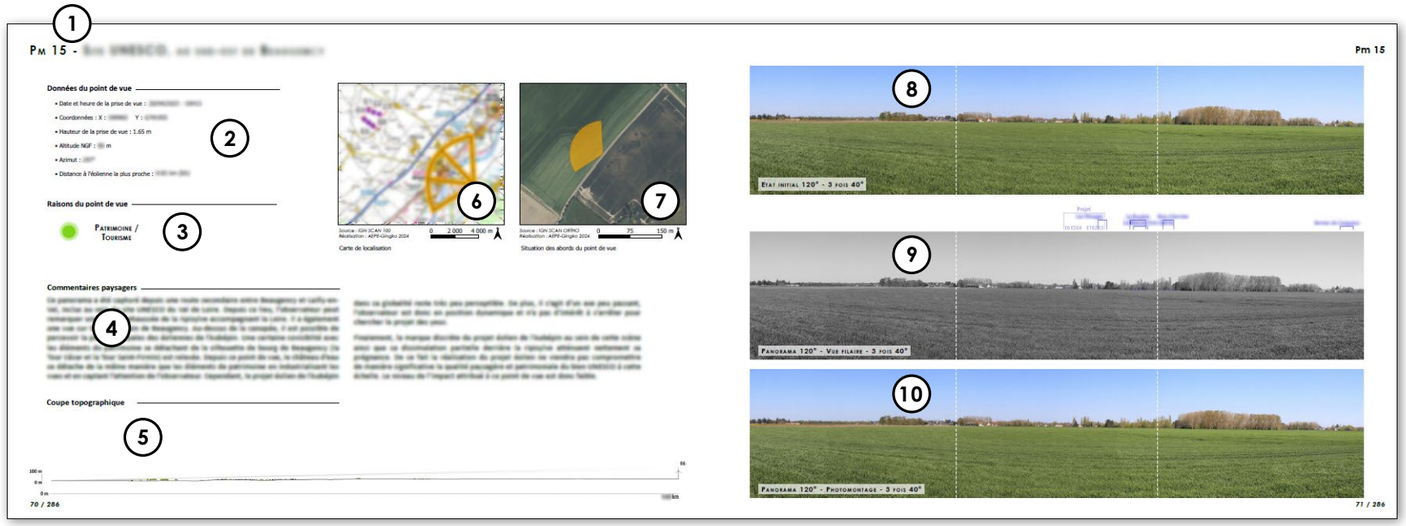
5 ► La coupe de territoire renseigne du positionnement de l'observateur selon son altitude et l'insertion du projet éolien dans le paysage. Le profil relie le point de prise de vue du photomontage (point rouge symbolisant l'observateur) à l'éolienne la plus proche. Un cône de visibilité informe la perception (ou non) du projet selon la présence de masques visuels. Pour faciliter la lecture et garder une cohérence des proportions du paysage, l'échelle horizontale est identique à l'échelle verticale. Les sources utilisées sont la BD TOPO IGN et le MNT. Les hauteurs des structures végétales ont été définies selon leurs typologies : Peupleraies : 20m ; Forêts : 10m ; Haies : 3m, Vignes : 1m. La hauteur des bâtiments est définie directement par la BD TOPO.

6 ► Une carte de localisation du point de vue et de la coupe par rapport au projet éolien

7 ► Une carte de la situation des abords du point de vue pour comprendre l'environnement proche

8 ► Une frise de trois photographies de 40° (soit 120°) qui montre l'état initial du paysage.

9 ► Une frise de trois photographies de 40° (soit 120°) qui montre la vue filaire. Ce photomontage schématique représente de façon non-gommée (comme si on pouvait voir au travers du relief, de la végétation et du bâti) l'ensemble des parcs éoliens recensés, qui sont identifiés avec un code couleur et dont le nom figure dans le bandeau supérieur de l'image (le parc éolien projeté, mais également ceux autorisés ou ayant fait l'objet d'un avis de l'Autorité Environnementale) et permettant d'étudier finement les effets cumulés et/ou cumulatifs ;



10 ► Une frise de trois photographies de 40° (soit 120°) qui montre le photomontage réaliste (éoliennes gommées) et qui offre une simulation visuelle du projet dans le paysage ;



11 ► Sur deux doubles-pages A3, la vue initiale puis le photomontage réaliste composé des trois photographies de 40°. Cette mise en page offre une perception plus large et fine du projet. Pour garantir l'objectivité des rapports d'échelle entre l'observation in situ et l'observation de la photographie, il est recommandé de placer le cahier de photomontages à une distance d'observation d'environ 25 cm.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES PHOTOMONTAGES 1/3

Le tableau ci-après présente l'ensemble des photomontages proposés dans le présent dossier et les détails liés à leur positionnement.

Tableau 18 : Tableau récapitulatif des photomontages et thématiques

Numéro PM	Éolienne la plus proche	Distance éolienne en km	X	Y	Nom	Thématique				
						Lieu de vie	Axe de circulation	Patrimoine et tourisme	Unité paysagère	Contexte éolien
1	E1	0,57	277586	6808756	Depuis le lieu-dit Kersept					
2	E3	0,58	275941	6808957	Depuis le lieu-dit le Chenot					
3	E1	0,47	277207	6808632	Depuis le lieu-dit de la Taille Boscher					
4	E2	0,62	276851	6809691	Vue depuis le hameau du Cas de la Noë Grasse					
5	E2	0,94	275755	6809654	D 768 + vue depuis le lieu-dit du Pignon Blanc					
6	E1	0,85	277185	6810095	Vue depuis le hameau de Bel-Orient					
7	E2	1,18	275984	6810188	Entrée de hameau de Saint-Théo					
8	E2	1,25	276170	6810338	Depuis la chapelle Saint-Barthélémy de Saint-Théo					
9	E4	0,83	276159	6807990	Vue depuis le lieu-dit le Ventoué					
10	E3	0,78	275757	6808743	Vue depuis la Picardière + la D 768					
11	E4	0,91	277239	6808124	Vue depuis la D 53					
12	E2	1,69	275884	6810696	Vue depuis le hameau de Saint-Théo					
13	E2	1,75	276502	6810805	Vue depuis le sentier de randonnée					
14	E4	1,74	276749	6807001	Vue depuis la lisière ouest de la forêt domaniale de Loudéac					
15	E4	1,72	275149	6807700	Vue depuis l'entrée nord de La Motte					
16	E4	1,88	274803	6808041	Vue depuis le centre bourg de La Motte					

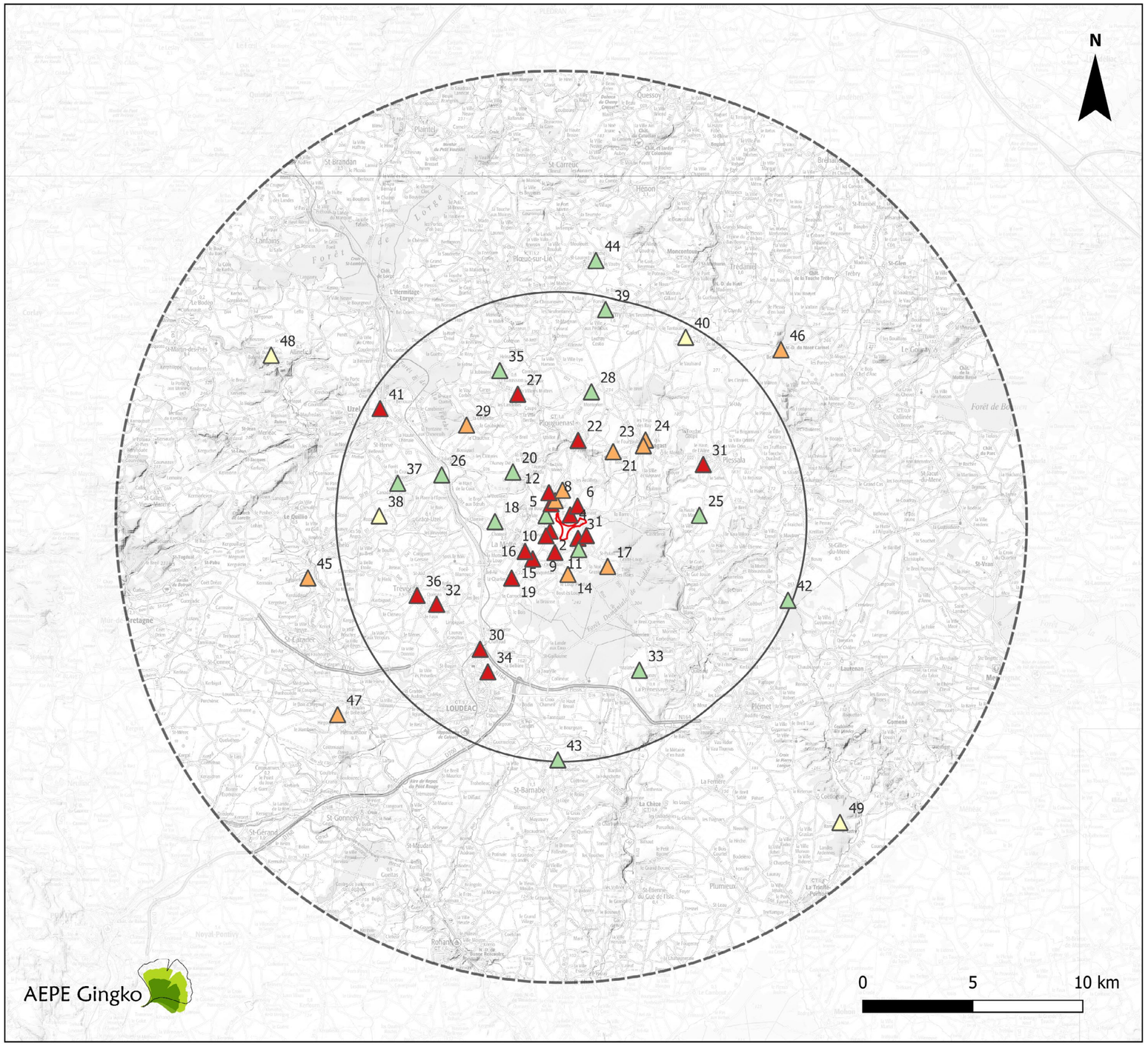
TABLEAU RÉCAPITULATIF DES PHOTOMONTAGES 2/3

Numéro PM	Éolienne la plus proche	Distance éolienne en km	X	Y	Nom	Thématique				
						Lieu de vie	Axe de circulation	Patrimoine et tourisme	Unité paysagère	Contexte éolien
17	E1	2,3	278555	6807358	Vue depuis l'entrée ouest de la forêt de Loudéac					
18	E3	3,12	273435	6809387	Depuis la D 53					
19	E4	3,02	274191	6806833	Depuis l'entrée sud de La Motte + D 768					
20	E2	3,38	274252	6811630	Depuis la D 76					
21	E1	3,61	278804	6812551	Depuis l'église Saint-Pierre à Plouguenast-Langast					
22	E1	3,81	277212	6813061	Depuis le centre bourg de Plouguenast-Langast					
23	E1	4,57	280176	6812820	Depuis l'église Saint-Gal à Langast					
24	E1	4,83	280274	6813076	Depuis la chapelle Saint-Jean à Langast					
25	E1	5,42	282719	6809670	Depuis la D 1					
26	E2	6,01	271016	6811499	Depuis la D 700 tronçon sur la ligne de crête					
27	E2	6,35	274470	6815149	Depuis la lisière sud de Gausson					
28	E1	6,03	277816	6815259	Depuis la D 768					
29	E2	6,38	272145	6813751	Depuis la lisière sud de la forêt de la Perche					
30	E4	6,36	272760	6803620	Depuis la lisière nord de Loudéac					
31	E1	6,21	282895	6811972	Bourg de Pléssala					
32	E4	6,54	270785	6805646	Lisière habitée ouest de Trévé					
33	E4	6,97	279997	6802667	Depuis la D 14 au nord de la Prénessaye					
34	E4	7,03	273112	6802592	Depuis le tissu pavillonnaire au nord de Loudéac					
35	E2	7,65	273653	6816220	Depuis la D 35					
36	E4	7,18	269896	6806049	Cœur de bourg de Trévé					
37	E2	7,78	269019	6811123	Depuis la D 41					
38	E3	8,38	268177	6809645	La plaine de Loudéac					

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES PHOTOMONTAGES 3/3

Numéro PM	Éolienne la plus proche	Distance éolienne en km	X	Y	Nom	Thématique				
						Lieu de vie	Axe de circulation	Patrimoine et tourisme	Unité paysagère	Contexte éolien
39	E1	9,79	278459	6818972	D 53 + Entrée ouest de Plémy					
40	E1	9,73	282098	6817724	Les collines du Mené					
41	E2	9,91	268216	6814498	Frange est d'Uzel					
42	E1	10,04	286746	6805831	D 792					
43	E4	10,12	276290	6798611	D 778					
44	E1	11,97	278022	6821196	D 44 + frange est du bourg de Saint-Laurent					
45	E4	11,77	264941	6806838	Depuis la voie verte de la Rigole d'Hilvern					
46	E1	12,06	286427	6817157	Depuis le site inscrit et classé du mont Bel-Air					
47	E4	13,06	266286	6800654	Depuis la voie verte de la Rigole d'Hilvern					
48	E2	15,39	263268	6816912	Les monts d'Uzel					
49	E1	17,92	289106	6795781	Le plateau d'Yvel					

LOCALISATION DES PHOTOMONTAGES À L'ÉCHELLE DE L'AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE



Aires d'étude

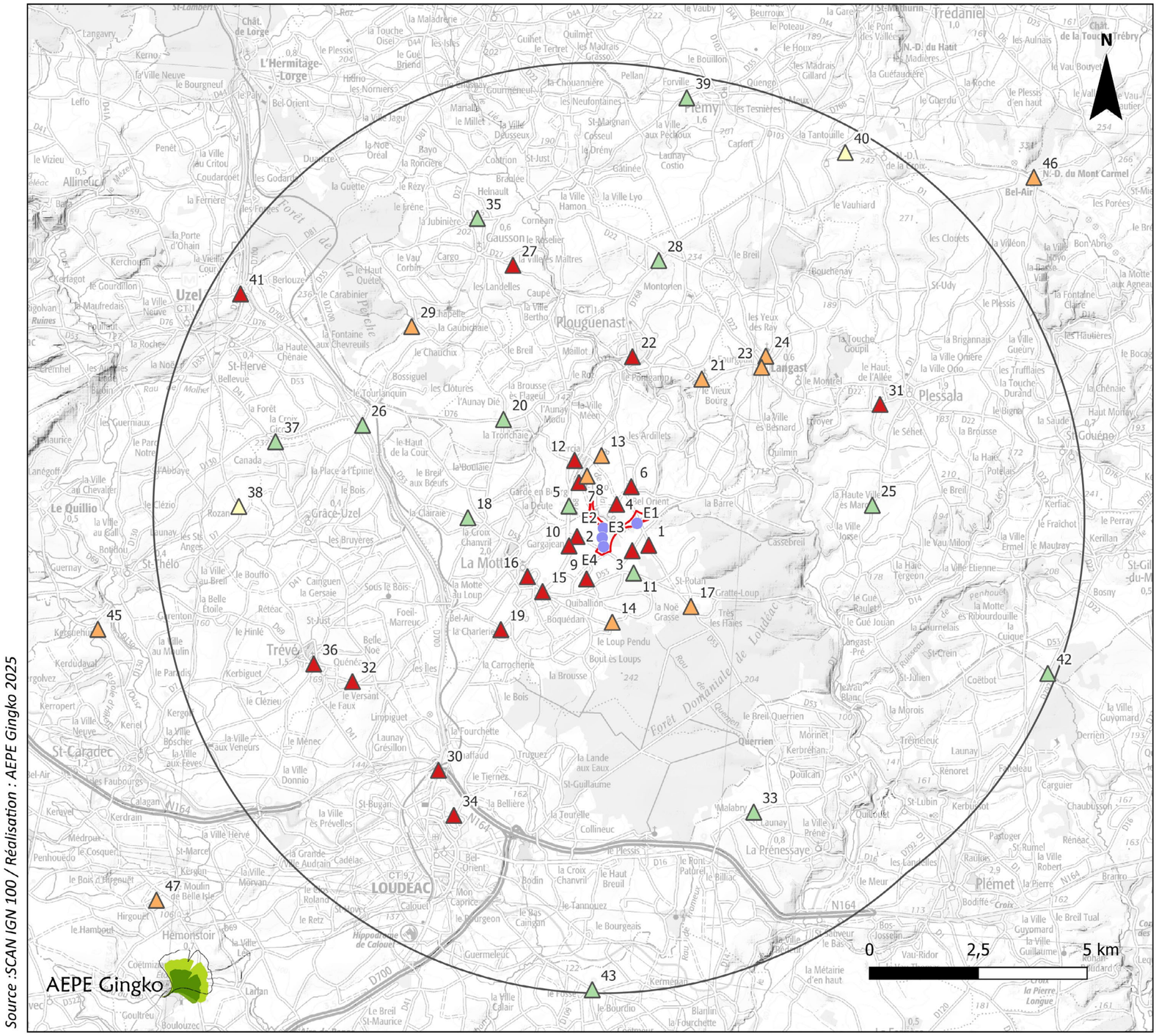
- Aire d'étude éloignée 20 km
- Aire d'étude rapprochée 10 km
- Zone d'Implantation Potentielle

Localisation des photomontages et justifications

- Lieu de vie
- Patrimoine et tourisme
- Unité paysagere
- Voie de circulation

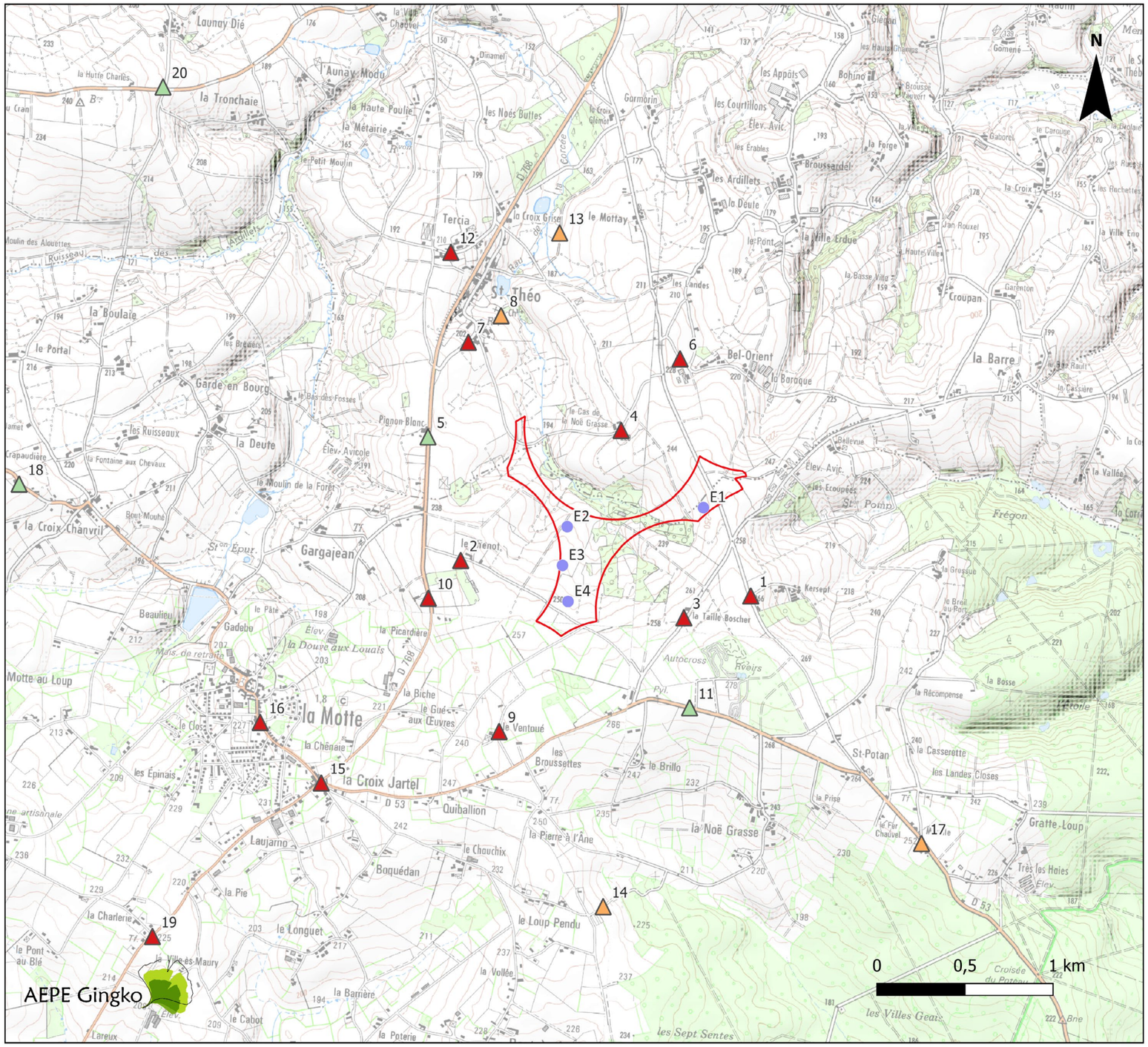
Localisation des photomontages à l'échelle de l'aire d'étude éloignée

LOCALISATION DES PHOTOMONTAGES À L'ÉCHELLE DE L'AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE



Localisation des photomontages à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée

LOCALISATION DES PHOTOMONTAGES AUX ABORDS DE LA ZONE D'IMPLANTATION POTENTIELLE (ZIP)



Aires d'étude

- Aire d'étude éloignée 20 km
- Aire d'étude rapprochée 10 km
- Zone d'Implantation Potentielle

Localisation des photomontages et justifications

- Lieu de vie
- Patrimoine et tourisme
- Unité paysagere
- Voie de circulation

- Éolienne du projet

Localisation des photomontages à l'échelle de la Zone d'Implantation Potentielle

COMPARAISON DE VARIANTES

Les variantes comparées

Les modèles d'éoliennes envisagés pour le projet sont les suivants :

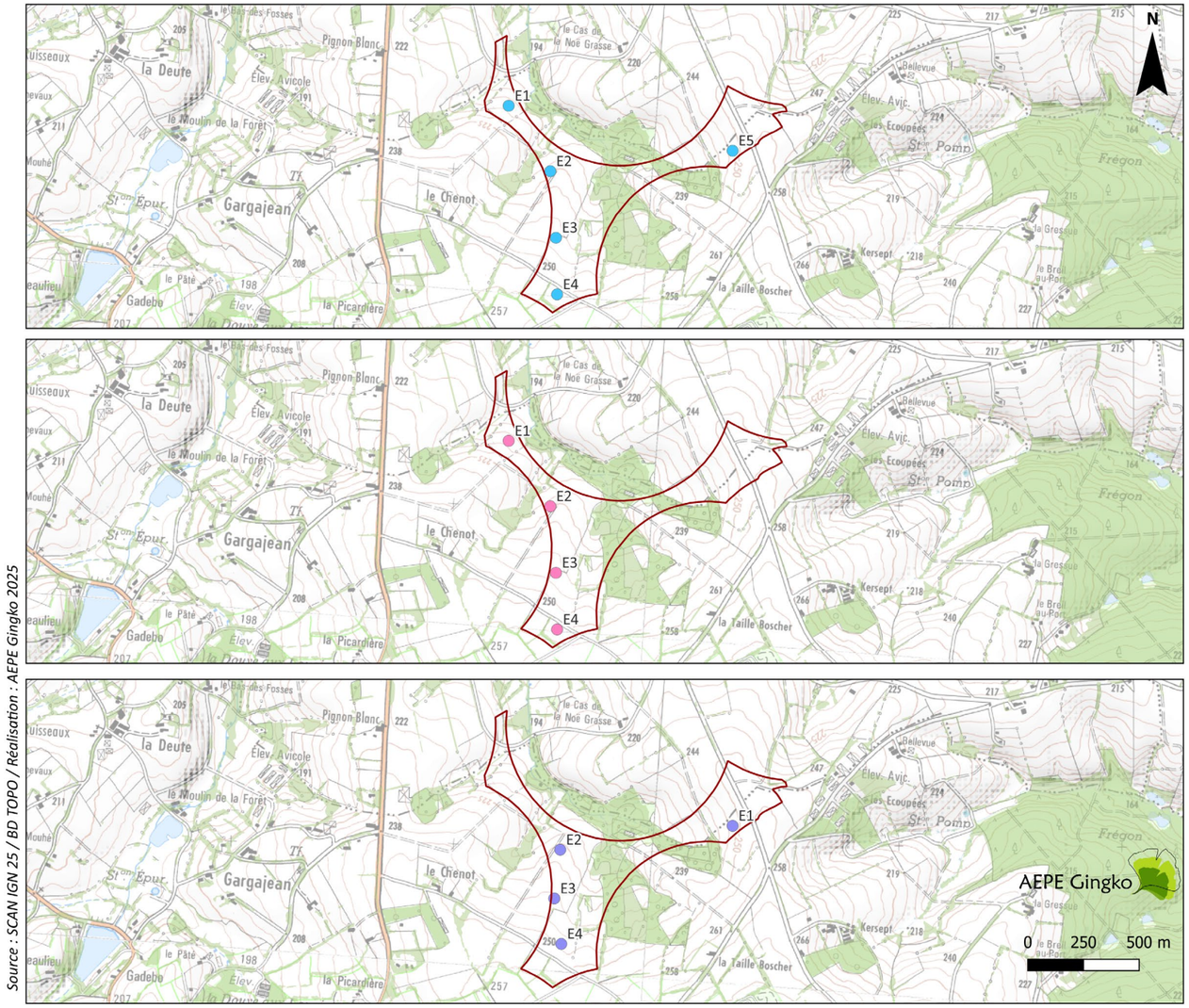
- NORDEX N117 / 3.6 MW
- VESTAS V117 / 4.2 MW

- La variante 1 : cette variante est composée de cinq éoliennes avec une hauteur en bout de pale de 150 m. Les machines sont implantées sur une large partie du site de projet.

- La variante 2 : cette variante comporte quatre éoliennes qui sont implantées sur la partie ouest de la ZIP. Elles suivent un alignement nord/nord-ouest - sud selon une courbe en lien avec les lignes de force du paysage.

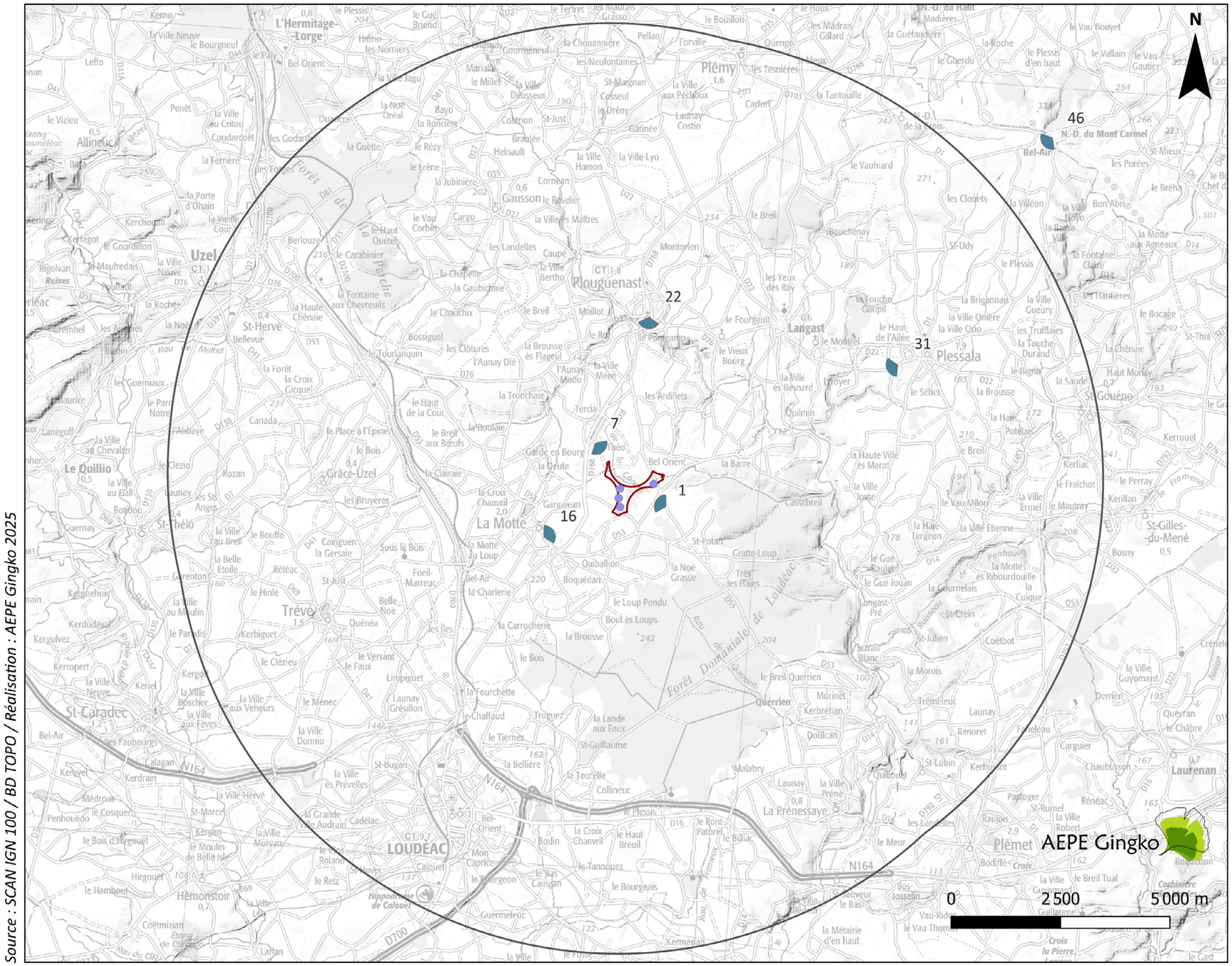
- La variante 3 (retenue) : cette variante est composée de quatre éoliennes. Elles sont réparties en deux groupes, un premier à l'ouest de la ZIP avec un alignement nord-sud composé de trois machines et un deuxième groupe à l'est composé d'une seule éolienne. Le tableau ci-dessous présente les dimensions maximales des éoliennes de la variante retenue.

Implantation finale	Diamètre de rotor max (En m)	Hauteur moyeu	Hauteur mât max (En m)	Hauteur bout de pale max (en m)	Diamètre du mât max (En m)	Coord X (L93)	Coord Y (L93)	Côte au sol (en m NGF)	Hauteur max (en m NGF)	Puissance éolienne (MW)
E1	117	91,5	93,5	150	4,04	277 318	6 809 254	245	395	3,6 – 4,2
E2	117	91,5	93,5	150	4,04	276 545	6 809 146	226	376	3,6 – 4,2
E3	117	91,5	93,5	150	4,04	276 518	6 808 928	234	384	3,6 – 4,2
E4	117	91,5	93,5	150	4,04	276 550	6 808 724	242	392	3,6 – 4,2
PDL	-	-	-	-	-	276 342	6 808 776	-	-	-



Les trois variantes étudiées

LOCALISATION DES PHOTOMONTAGES UTILISÉS POUR LA COMPARAISON DE VARIANTES

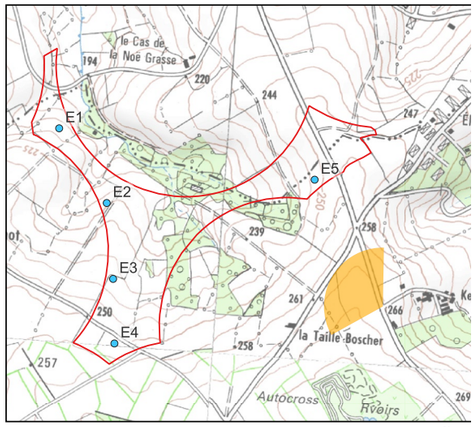


La localisation des photomontages utilisés pour la comparaison des variantes

Aires d'étude

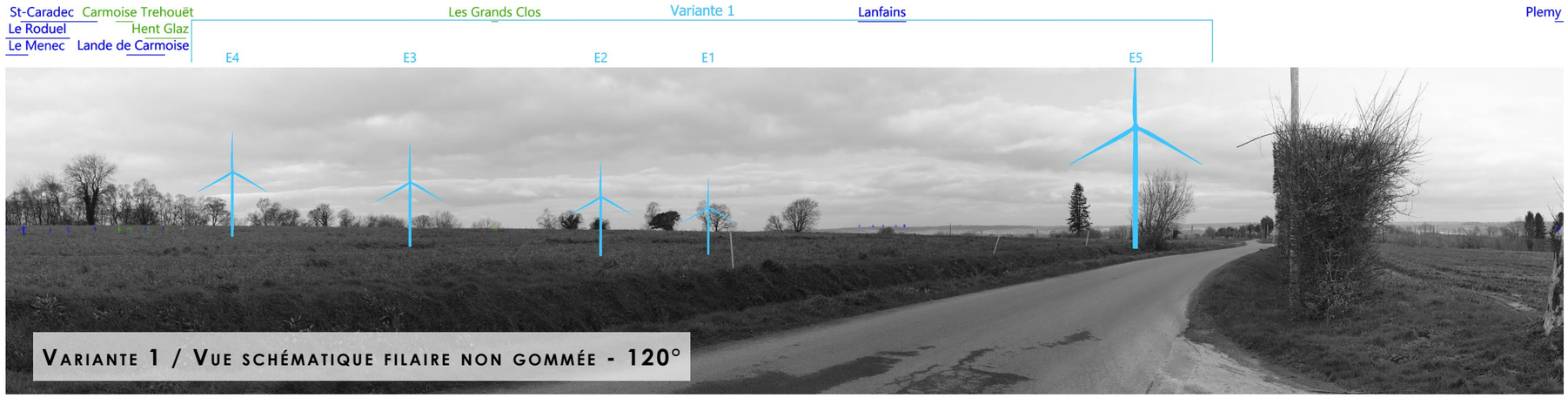
- Aire d'étude rapprochée 10 km
- Zone d'Implantation Potentielle
- Localisation des photomontages
- Eolienne du projet

Comparaison de variantes - Pm 01 - Depuis le lieu-dit Kersept

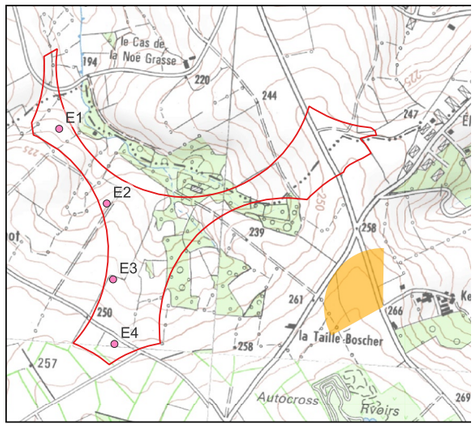


Source : IGN SCAN 25
Réalisation AEPE-Gingko 2025

0 300 600 m N

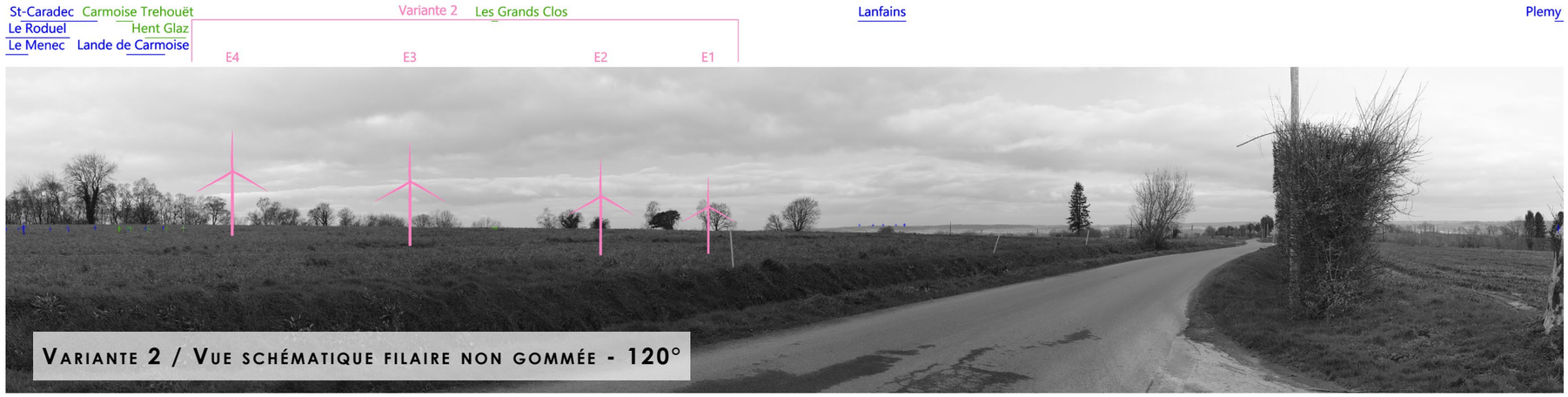


Variante 1 / Vue schématique filaire non gommée - 120°

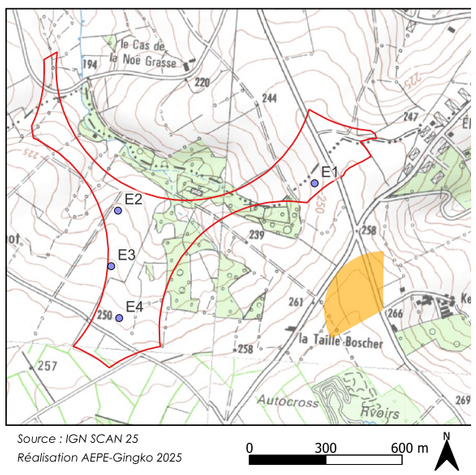


Source : IGN SCAN 25
Réalisation AEPE-Gingko 2025

0 300 600 m N

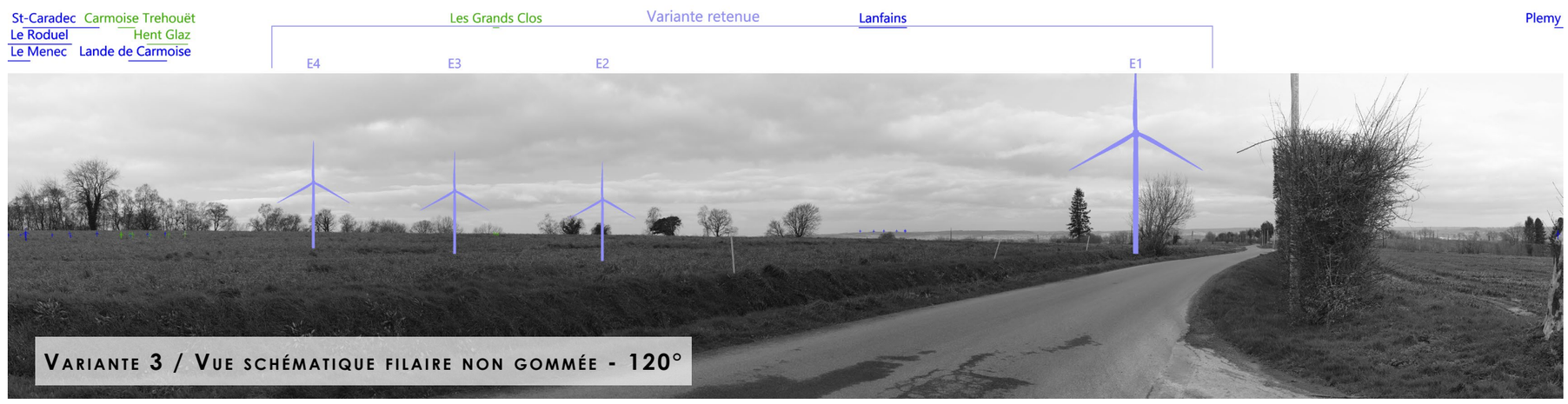


Variante 2 / Vue schématique filaire non gommée - 120°



Source : IGN SCAN 25
Réalisation AEPE-Gingko 2025

0 300 600 m N



Variante 3 / Vue schématique filaire non gommée - 120°



VARIANTE 1 / VUE RÉALISTE - 120°

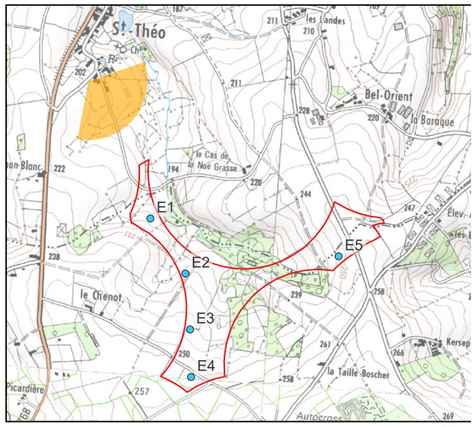


VARIANTE 2 / VUE RÉALISTE - 120°



VARIANTE 3 / VUE RÉALISTE - 120°

Comparaison de variantes - PM 07 - Entrée de hameau de Saint-Théo



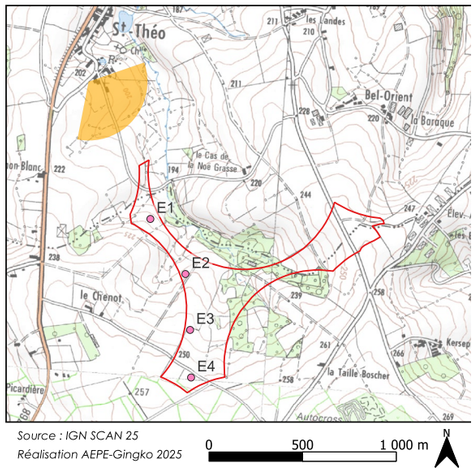
Source : IGN SCAN 25
Réalisation AEPE-Gingko 2025

0 500 1 000 m N

Le Placis Vert | Landes du Mené | Lancart | La Vieille Lande | Variante 1 : Les Moulins (E5) | Plumieux Energies | La Ferrière (E2) | Plumieux (E1 E3) | Landes du Tertre (E4) | Bois de Folleville | St-Barnabé | Loudéac



Variante 1 / Vue schématique filaire non gommée - 120°



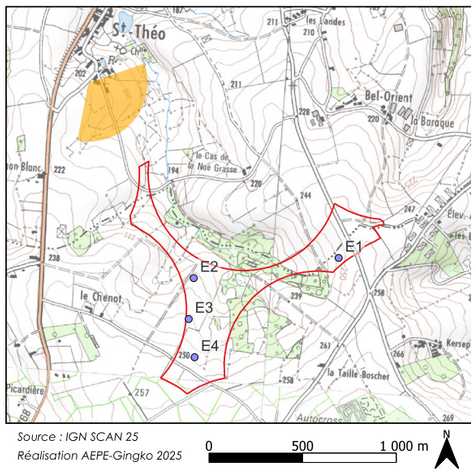
Source : IGN SCAN 25
Réalisation AEPE-Gingko 2025

0 500 1 000 m N

Le Placis Vert | Landes du Mené | Lancart | La Vieille Lande | Les Moulins | Plumieux Energies | Variante 2 : La Ferrière (E2) | Plumieux (E1 E3) | Landes du Tertre (E4) | Bois de Folleville | St-Barnabé | Loudéac



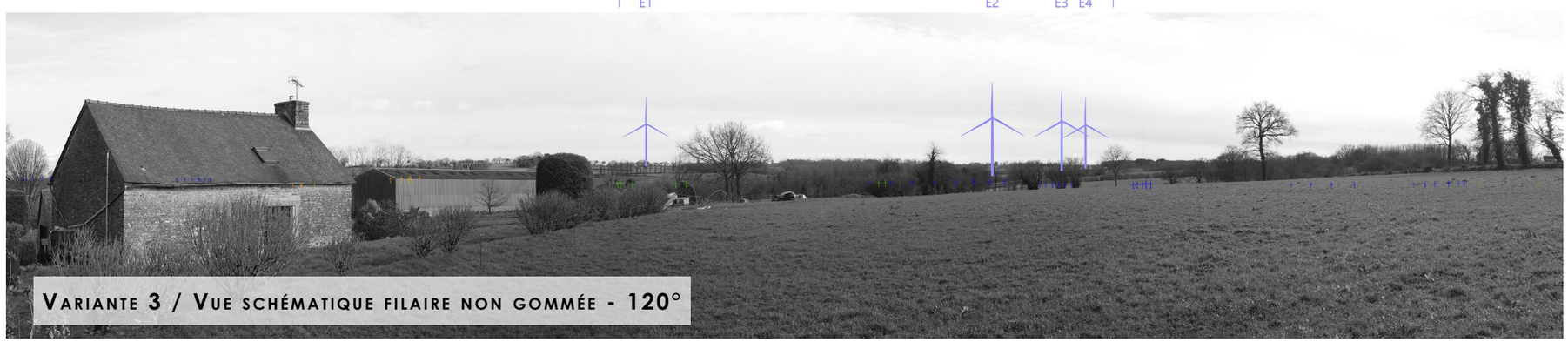
Variante 2 / Vue schématique filaire non gommée - 120°



Source : IGN SCAN 25
Réalisation AEPE-Gingko 2025

0 500 1 000 m N

Le Placis Vert | Landes du Mené | Lancart | La Vieille Lande | Variante retenue : Les Moulins (E1) | Plumieux Energies | La Ferrière (E2) | Plumieux (E3 E4) | Landes du Tertre | Bois de Folleville | St-Barnabé | Loudéac



Variante 3 / Vue schématique filaire non gommée - 120°



VARIANTE 1 / VUE RÉALISTE - 120°

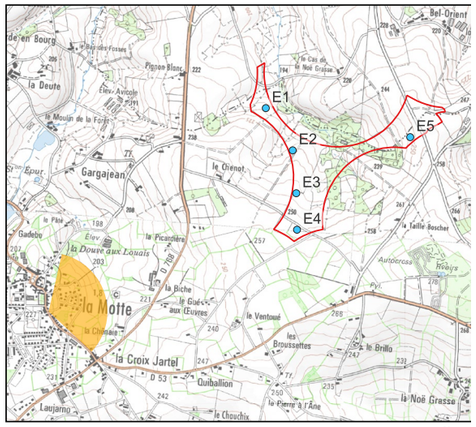


VARIANTE 2 / VUE RÉALISTE - 120°

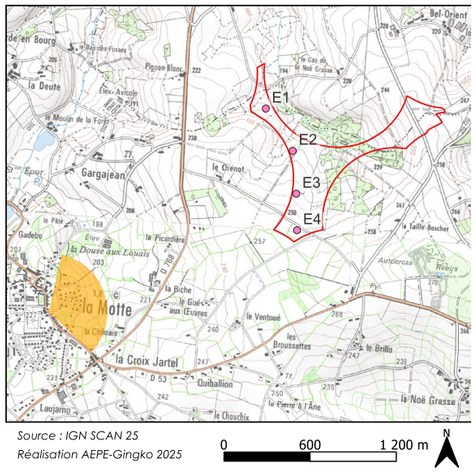


VARIANTE 3 / VUE RÉALISTE - 120°

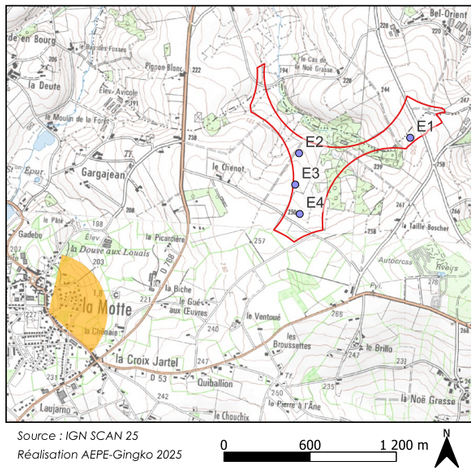
Comparaison de variantes - Pm 16 - Vue depuis le centre bourg de La Motte

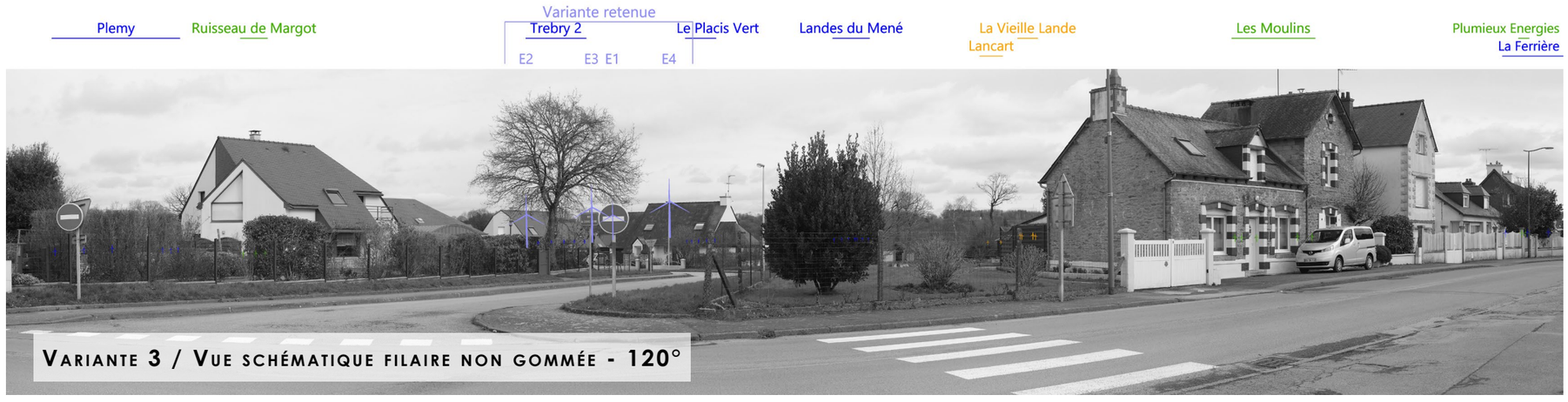














VARIANTE 1 / VUE RÉALISTE - 120°

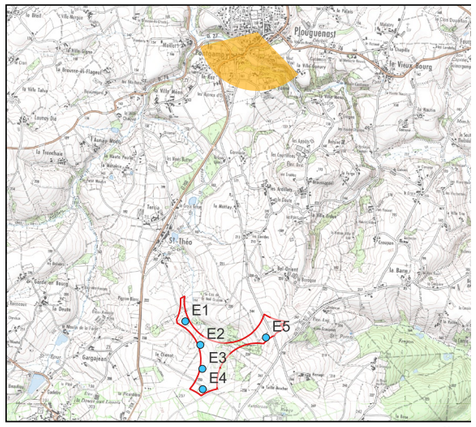


VARIANTE 2 / VUE RÉALISTE - 120°



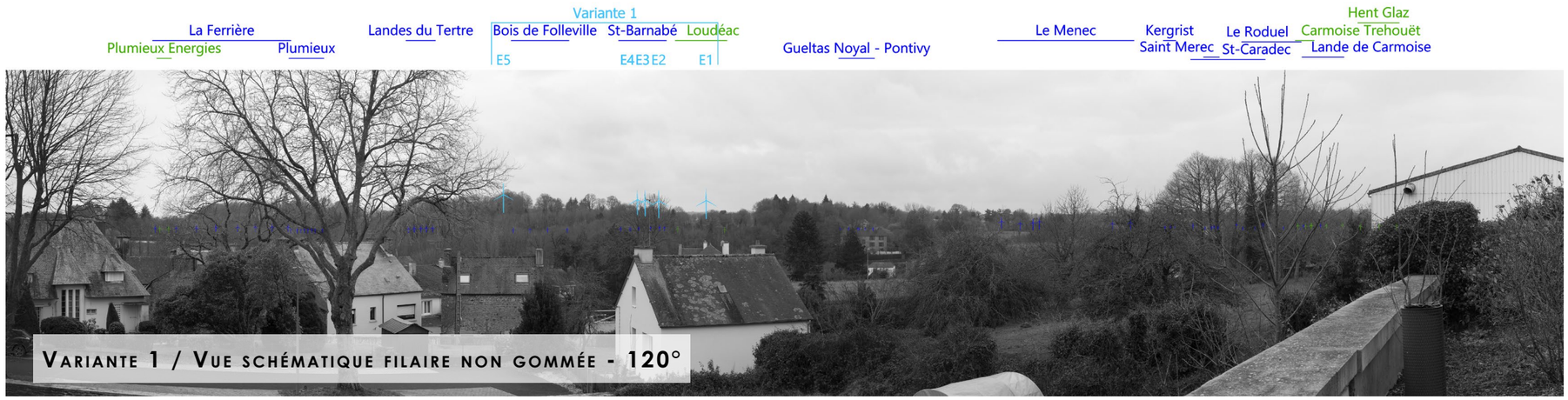
VARIANTE 3 / VUE RÉALISTE - 120°

Comparaison de variantes - Pm 22 - Depuis le centre bourg de Plouguenast-Langast

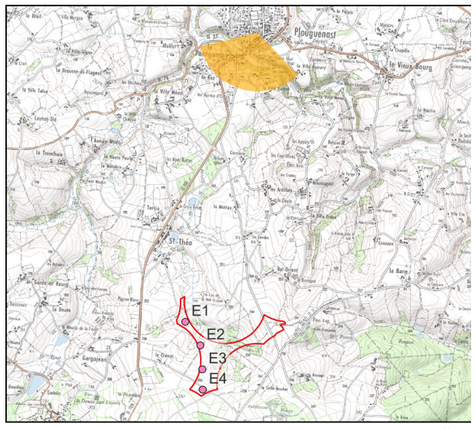


Source : IGN SCAN 25
Réalisation AEPE-Gingko 2025

0 1 000 2 000 m N



Variante 1 / Vue schématique filaire non gommée - 120°

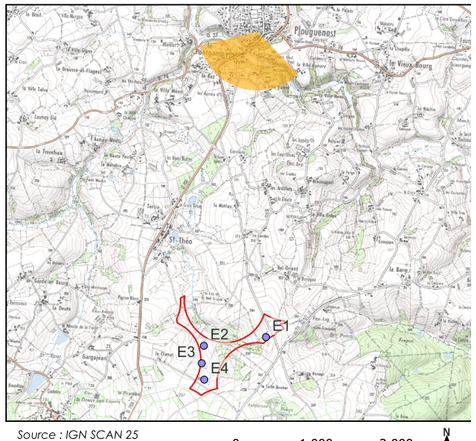


Source : IGN SCAN 25
Réalisation AEPE-Gingko 2025

0 1 000 2 000 m N

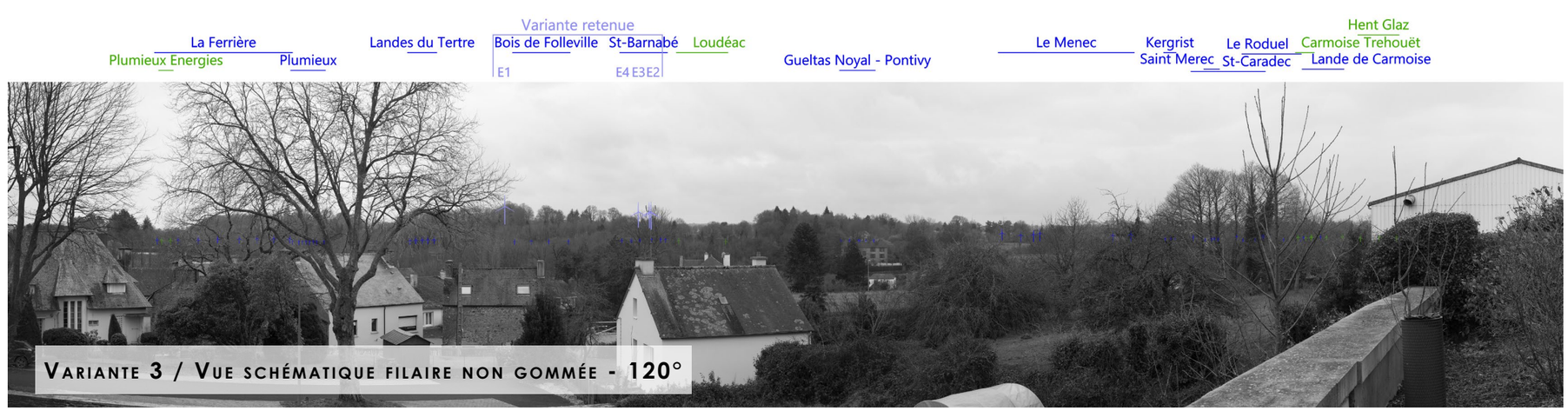


Variante 2 / Vue schématique filaire non gommée - 120°



Source : IGN SCAN 25
Réalisation AEPE-Gingko 2025

0 1 000 2 000 m N



Variante 3 / Vue schématique filaire non gommée - 120°



VARIANTE 1 / VUE RÉALISTE - 120°

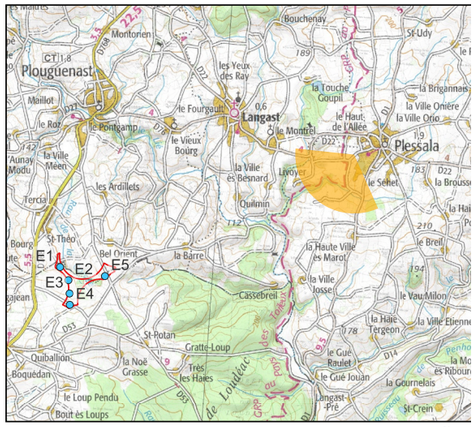


VARIANTE 2 / VUE RÉALISTE - 120°



VARIANTE 3 / VUE RÉALISTE - 120°

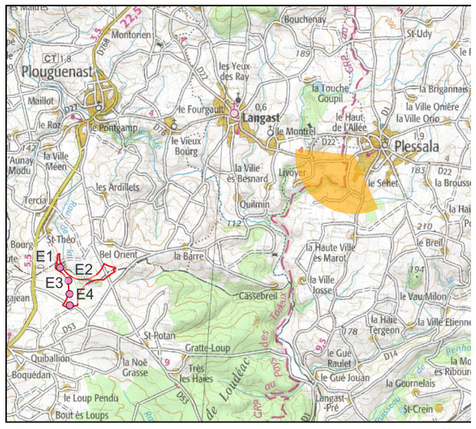
Comparaison de variantes - Pm 31 - Sortie de bourg de Pléssala



Plumieux Energies Plumieux La Ferrière — Bois de Folleville Landes du Tertre — St-Barnabé Loudéac — Variante 1: Le Menec St-Caradec Carmoise Trehouët; Kergrist Lande de Carmoise; E4 E3 E5 E2 E1



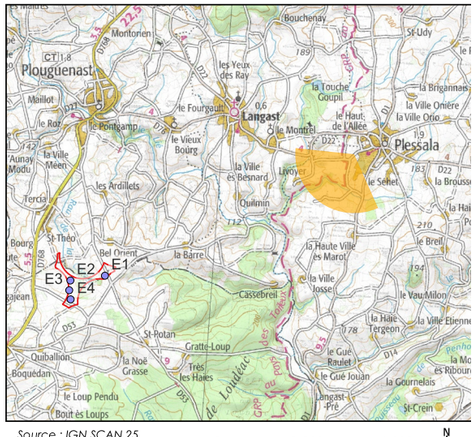
Variante 1 / Vue schématique filaire non gommée - 120°



Plumieux Energies Plumieux La Ferrière — Bois de Folleville Landes du Tertre — St-Barnabé Loudéac — Variante 2: Le Menec St-Caradec Carmoise Trehouët; Kergrist Lande de Carmoise; E4 E3 E2 E1



Variante 2 / Vue schématique filaire non gommée - 120°



Plumieux Energies Plumieux La Ferrière — Bois de Folleville Landes du Tertre — St-Barnabé Loudéac — Variante retenue: Le Menec St-Caradec Carmoise Trehouët; Kergrist Lande de Carmoise; E4 E1 E3 E2



Variante 3 / Vue schématique filaire non gommée - 120°



Variante 1 / Vue réaliste - 120°

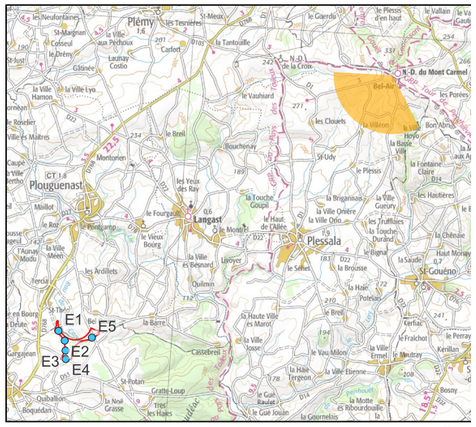


Variante 2 / Vue réaliste - 120°

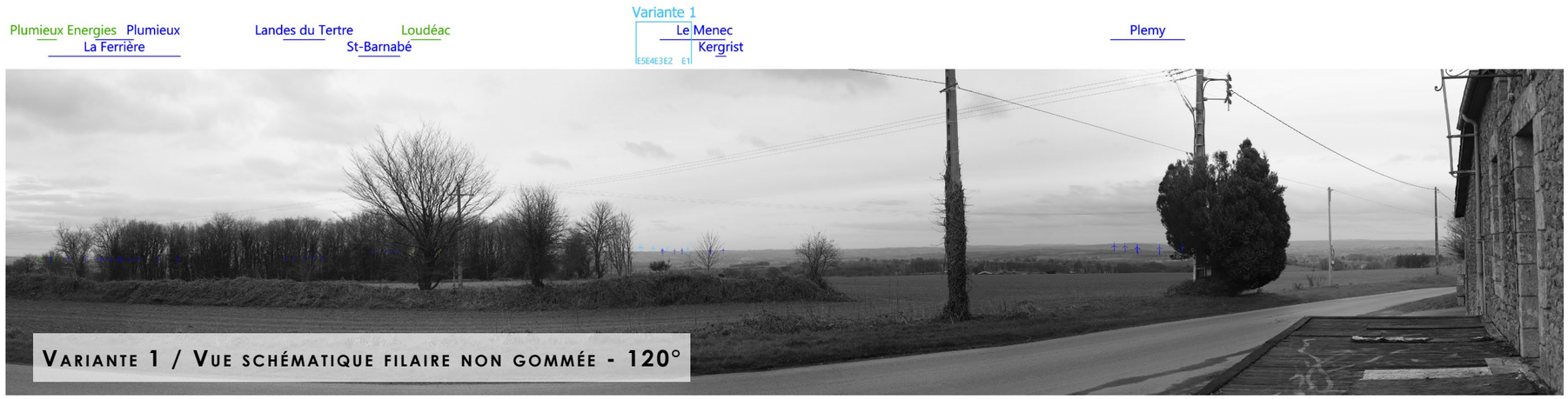


Variante 3 / Vue réaliste - 120°

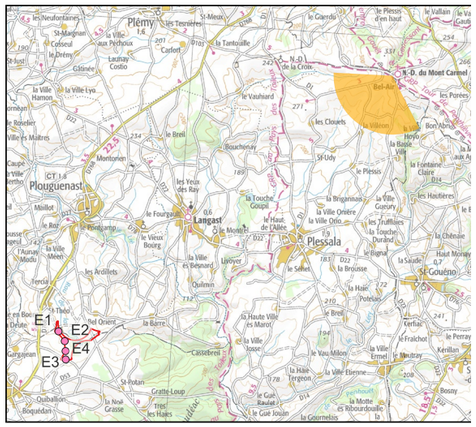
Comparaison de variantes - PM 46 - Depuis l'entrée du site classé du Mont Bel-Air



Source : IGN SCAN 25
Réalisation AEPE-Gingko 2025



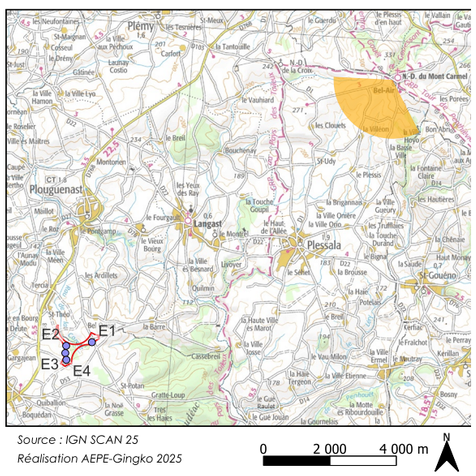
Variante 1 / Vue schématique filaire non gommée - 120°



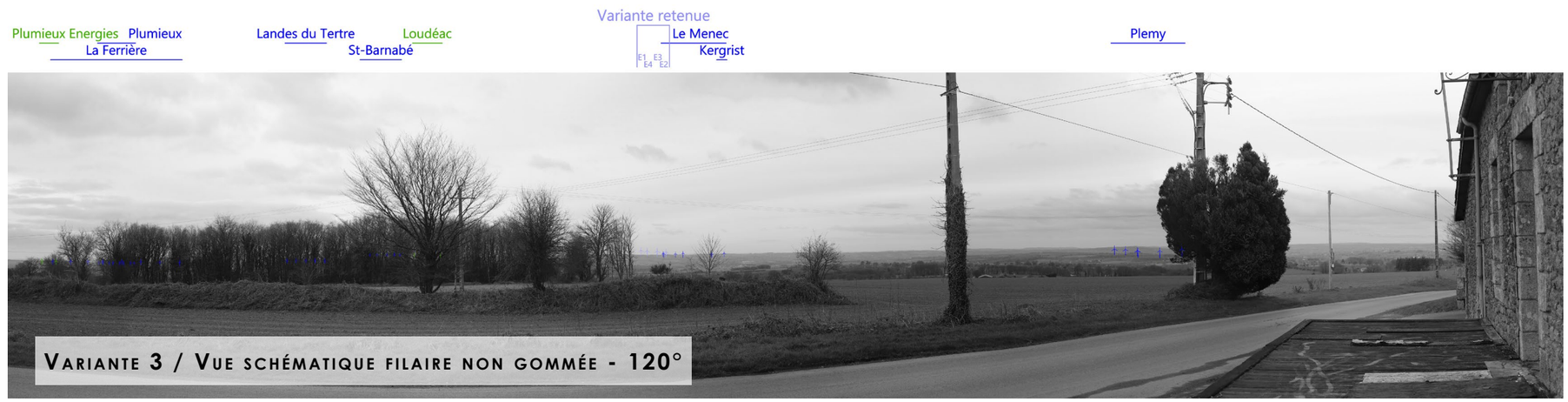
Source : IGN SCAN 25
Réalisation AEPE-Gingko 2025



Variante 2 / Vue schématique filaire non gommée - 120°



Source : IGN SCAN 25
Réalisation AEPE-Gingko 2025



Variante 3 / Vue schématique filaire non gommée - 120°



VARIANTE 1 / VUE RÉALISTE - 120°



VARIANTE 2 / VUE RÉALISTE - 120°



VARIANTE 3 / VUE RÉALISTE - 120°

PRÉSENTATION DES PHOTOMONTAGES AVEC LA VARIANTE RETENUE

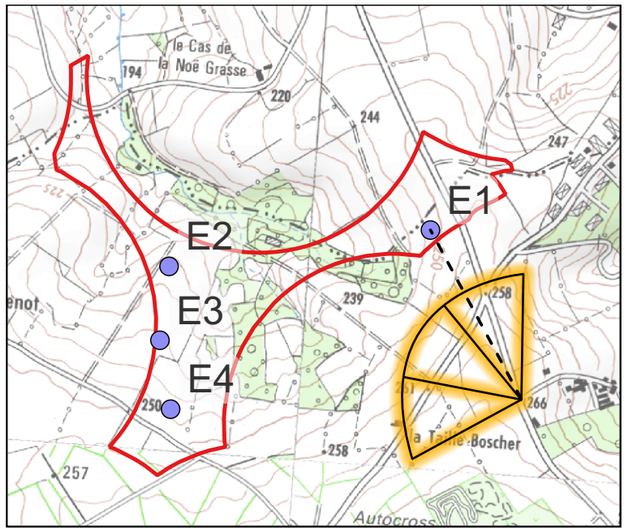
PM 01 - DEPUIS LE LIEU-DIT KERSEPT

Données du point de vue

- Date et heure de la prise de vue : 27/02/2024 - 08H59
- Coordonnées : X : 277586 ; Y : 6808756
- Hauteur de la prise de vue : 1,65 m
- Altitude NGF : 265 m
- Azimut : 301°
- Distance à l'éolienne la plus proche : 0,57 km (E1)

Raisons du point de vue

LIEUX DE VIE ET D'HABITAT



Source : IGN SCAN 25
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

0 300 600 m N

Carte de localisation



Source : IGN SCAN ORTHO
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

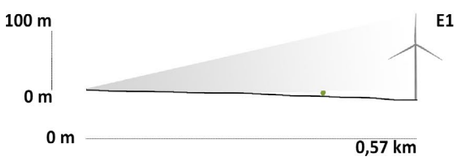
0 75 150 m N

Situation des abords du point de vue

Commentaires paysagers

Ce hameau est identifié avec une sensibilité pressentie très forte lors de l'état initial. Depuis cette prise de vue la simulation visuelle montre que le parc projeté est tronqué par la ligne de crête du relief. La trame bocagère filtre également une partie des mâts tout particulièrement pour les machines E4, E3 et E2. On note un effet d'alignement et de perspective des machines E4, E3 et E2 avec une inter-distance homogène, seule la machine E1 est en retrait de l'alignement ce qui complexifie la lecture du projet. La hauteur apparente des éoliennes E4, E3 et E2 en bout de pale dépasse de la haie bocagère ce qui n'induit pas de changement de rapport d'échelle. En revanche, la machine E1 domine les composantes paysagères induisant de fait un contraste d'échelle avec l'existant.

Coupe topographique





ETAT INITIAL 120° - 3 FOIS 40°

St-Caradec Carmoise Trehouët
Le Roduel Hent Glaz
Le Menec Lande de Carmoise

Les Grands Clos Projet Lanfains Plemy

E4 E3 E2 E1



PANORAMA 120° - VUE FILAIRE - 3 FOIS 40°



PANORAMA 120° - PHOTOMONTAGE - 3 FOIS 40°

PM 01 - DEPUIS LE LIEU-DIT KERSEPT

Panorama 120° (3 fois 40 ° à visualiser sur double page) - Photomontage



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.

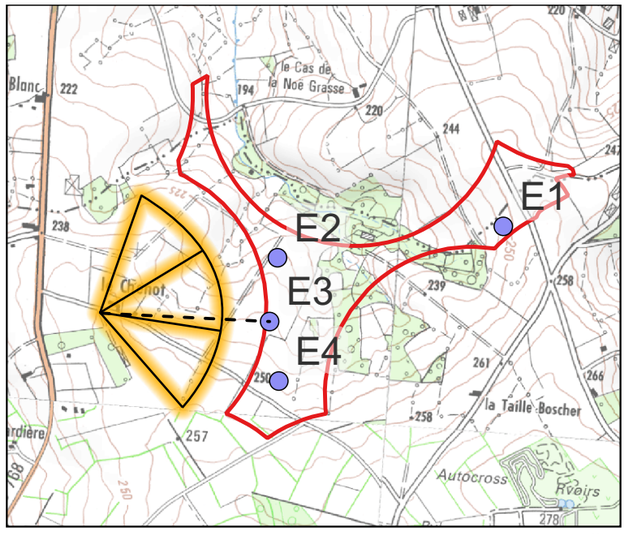
Pm 02 - Depuis le lieu-dit le Chenot

Données du point de vue

- Date et heure de la prise de vue : 27/02/2024 - 08H43
- Coordonnées : X : 275941 ; Y : 6808957
- Hauteur de la prise de vue : 1,65 m
- Altitude NGF : 243 m
- Azimut : 79°
- Distance à l'éolienne la plus proche : 0,58 km (E3)

Raisons du point de vue

Lieux de vie et d'habitat



Source : IGN SCAN 25
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

0 300 600 m N

Carte de localisation



Source : IGN SCAN ORTHO
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

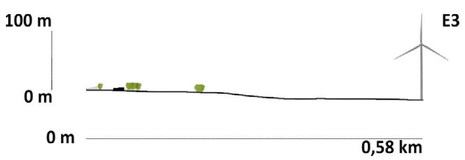
0 75 150 m N

Situation des abords du point de vue

Commentaires paysagers

Ce hameau est identifié avec une sensibilité pressentie très forte dans l'état initial. Le parc projeté est en grande partie occulté et filtré par la végétation et les habitations, seule la machine E1 est entièrement occultée par le bâti. On présuppose que depuis les jardins privés la perception sur le projet est plus franche. On note une covisibilité directe entre le hameau et le parc projeté. La machine E2 est en grande partie masquée par l'habitation. Toutefois, le mouvement de rotation de pale reste perceptible, ce qui peut perturber l'observateur sur sa perception d'échelle. La machine E3 est filtrée par la végétation, et on présuppose qu'en période feuillée l'éolienne est moins visible derrière le couvert foliaire. Ainsi seule la machine E4 est nettement visible depuis ce point de vue. La hauteur apparente des éoliennes ne dépasse pas celle des arbres en second plan ce qui n'induit pas de rupture d'échelle. Cependant la machine E4 domine largement la haie bocagère en fond de vallon ce qui crée un contraste d'échelle. Le parc n'étant pas visible dans sa totalité on ne décèle pas d'enjeu de lisibilité.

Coupe topographique





Plemy Ruisseau de Margot Trebry 2 Projet Le Placis Vert Landes du Mené La Vieille Lande Lancart Les Moulins Plumieux Energies La Ferrière

E2 E1 E3 E4





PM 02 - DEPUIS LE LIEU-DIT LE CHENOT

Panorama 120° (3 fois 40 ° à visualiser sur double page) - Photomontage



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.



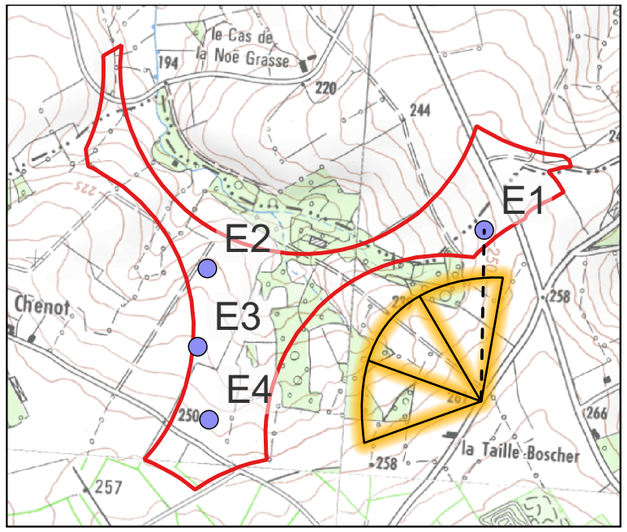
Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.

PM 03 - DEPUIS LE LIEU-DIT DE LA TAILLE BOSCHER

Données du point de vue

- Date et heure de la prise de vue : 06/03/2025 - 10H58
- Coordonnées : X : 277310 ; Y : 6808778
- Hauteur de la prise de vue : 1,65 m
- Altitude NGF : 260 m
- Azimut : 310°
- Distance à l'éolienne la plus proche : 0,47 km (E1)

Raisons du point de vue



Source : IGN SCAN 25
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

0 300 600 m N

Carte de localisation



Source : IGN SCAN ORTHO
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

0 75 150 m N

Situation des abords du point de vue

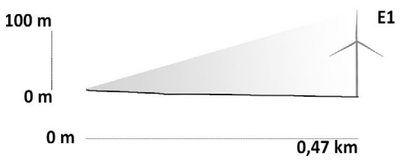
LIEUX DE VIE ET D'HABITAT

CONTEXTE ÉOLIEN

Commentaires paysagers

Le lieu-dit de la Taille Boscher est identifié avec une sensibilité très forte lors de l'état initial. Le parc projeté est nettement visible depuis ce point de vue bien qu'une partie des mâts des machines E4, E3 et E2 soit filtrée par un bosquet. La machine E1 est également filtrée par la végétation au premier plan ainsi qu'un arbre qui masque partiellement les pales de l'éolienne. On relève un effet d'alignement des machines E4, E3 et E2 avec une inter-distance homogène qui permet une bonne lecture du projet. Toutefois le retrait de la machine E1 en dehors de l'alignement complexifie l'appréhension du projet. Cela est accentué par sa proximité avec l'observateur depuis ce point de vue. La situation en point haut du projet renforce sa visibilité et crée un effet de surplomb, on note que les machines dominent largement le grand paysage. La hauteur apparente des éoliennes dépasse celle de la végétation ce qui induit un contraste d'échelle.

Coupe topographique





ETAT INITIAL 120° - 3 FOIS 40°



PANORAMA 120° - VUE FILAIRE - 3 FOIS 40°



PANORAMA 120° - PHOTOMONTAGE - 3 FOIS 40°

PM 03 - DEPUIS LE LIEU-DIT DE LA TAILLE BOSCHER

Panorama 120° (3 fois 40 ° à visualiser sur double page) - Photomontage



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.



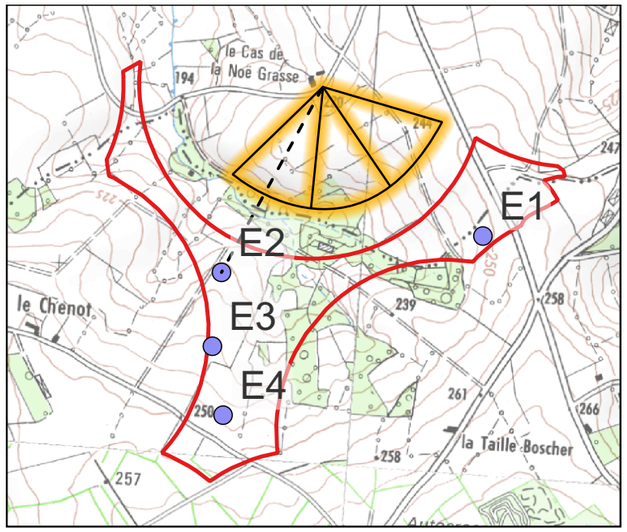
Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.

Pm 04 - Vue depuis le hameau du Cas de la Noë Grasse

Données du point de vue

- Date et heure de la prise de vue : 21/02/2025 - 16H18
- Coordonnées : X : 276843 ; Y : 6809692
- Hauteur de la prise de vue : 1,65 m
- Altitude NGF : 225 m
- Azimut : 166°
- Distance à l'éolienne la plus proche : 0,62 km (E2)

Raisons du point de vue



Source : IGN SCAN 25
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

0 300 600 m N

Carte de localisation



Source : IGN SCAN ORTHO
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

0 75 150 m N

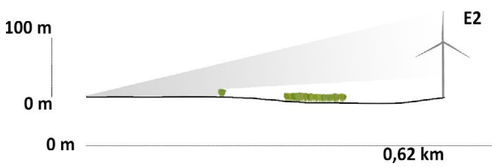
Situation des abords du point de vue

Lieux de vie et d'habitat

Commentaires paysagers

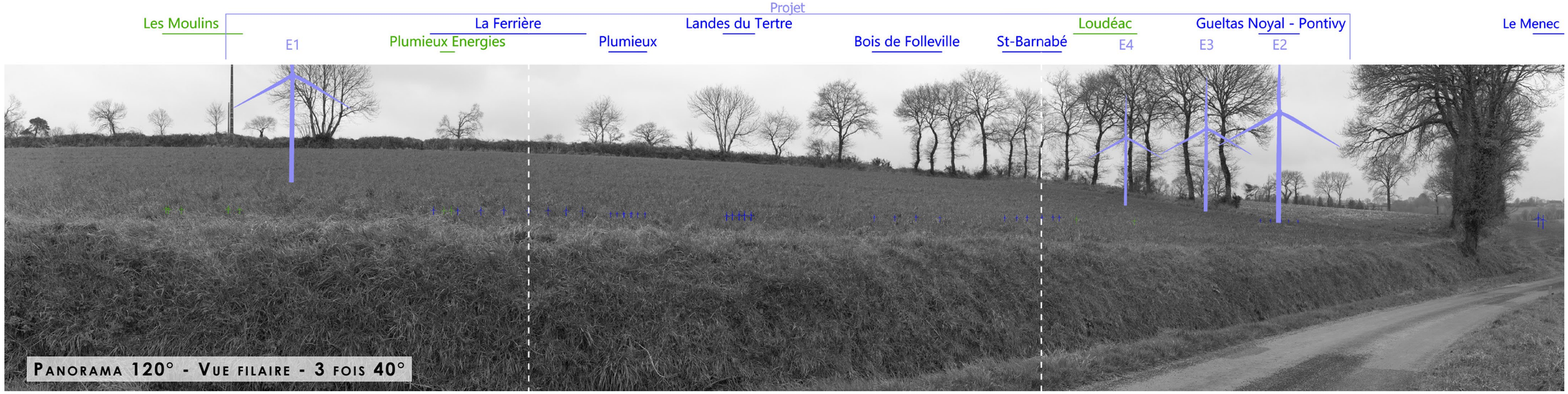
Ce hameau est identifié avec une sensibilité pressentie très forte dans l'état initial. Depuis cette prise de vue le parc est partiellement visible. Le relief tronque une partie des mâts de l'ensemble du parc et le bocage filtre l'ensemble des machines. Le mouvement de rotation de pale reste toutefois perceptible derrière la végétation notamment pour les machines E1 et E2. On relève un effet d'alignement des machines E4, E3 et E2 qui permet une bonne lisibilité du parc. Cependant le retrait de la machine E1 vis-à-vis des autres machines du parc complexifie l'appréhension du projet au sein du paysage et élargit de fait l'emprise visuelle du motif éolien. La hauteur apparente des machines en bout de pale ne dépasse pas celle du bocage en second plan ce qui n'induit pas de changement de rapport d'échelle. On relève néanmoins un contraste d'échelle avec la ligne bocagère qui ferme l'horizon et qui est largement dominée par le parc projeté. On présuppose qu'en période feuillée le projet est davantage masqué par la végétation limitant de fait la présence du parc dans le paysage depuis ce point de vue.

Coupe topographique





ETAT INITIAL 120° - 3 FOIS 40°



PANORAMA 120° - VUE FILAIRE - 3 FOIS 40°



PANORAMA 120° - PHOTOMONTAGE - 3 FOIS 40°

PM 04 - VUE DEPUIS LE HAMEAU DU CAS DE LA NOË GRASSE

Panorama 120° (3 fois 40 ° à visualiser sur double page) - Photomontage



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.

PM 05 - D 768 + VUE DEPUIS LE LIEU-DIT DU PIGNON-BLANC

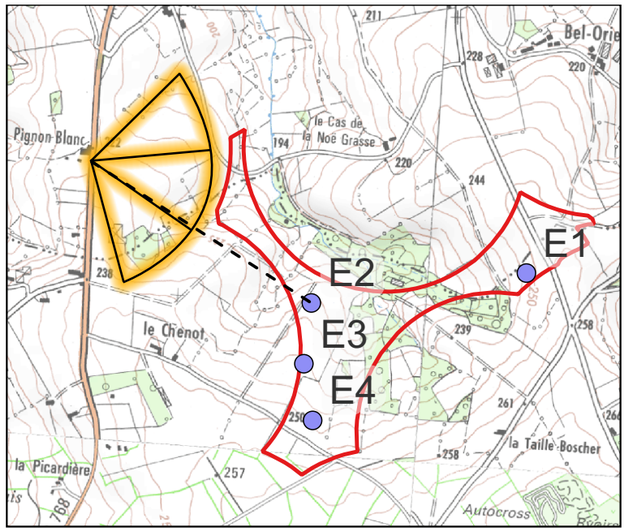
Données du point de vue

- Date et heure de la prise de vue : 27/02/2024 - 14H34
- Coordonnées : X : 275755 ; Y : 6809654
- Hauteur de la prise de vue : 1,65 m
- Altitude NGF : 222 m
- Azimut : 105°
- Distance à l'éolienne la plus proche : 0,94 km (E2)

Raisons du point de vue

AXES DE COMMUNICATION

LIEUX DE VIE ET D'HABITAT



Source : IGN SCAN 25
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

0 400 800 m N

Carte de localisation



Source : IGN SCAN ORTHO
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

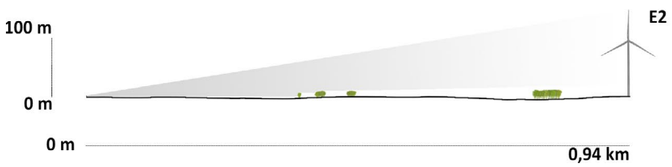
0 75 150 m N

Situation des abords du point de vue

Commentaires paysagers

La route départementale D 768 et le lieu-dit du Pignon-Blanc sont identifiés avec une sensibilité pressentie très forte lors de l'état initial. Le parc projeté est tronqué par le relief du vallon, la végétation des haies bocagères et des bosquets filtre une partie des machines E1, E3 et E4. L'ensemble des machines du parc sont visibles, il n'est pas décelé d'effet d'alignement et l'inter-distance entre les éoliennes est hétérogène. Le retrait de la machine E1 par rapport aux autres éoliennes accentue les difficultés de lecture du parc au sein du paysage. La hauteur apparente des éoliennes en bout de pale ne dépasse pas celle des lignes électriques en premier plan, cependant elle domine largement celle de la végétation en second plan ce qui induit un contraste d'échelle. L'aspect tronqué des machines crée un effet d'écrasement qui tend à renforcer la présence des éoliennes au sein du paysage.

Coupe topographique





ETAT INITIAL 120° - 3 FOIS 40°

Projet

Trebry 2 | Le Placis Vert | Landes du Mené | Lancart | La Vieille Lande | Les Moulins | La Ferrière | Landes du Tertre

Plumieux Energies | Plumieux

E1 | E2 | E3 | E4



PANORAMA 120° - VUE FILAIRE - 3 FOIS 40°



PANORAMA 120° - PHOTOMONTAGE - 3 FOIS 40°

PM 05 - D 768 + VUE DEPUIS LE LIEU-DIT DU PIGNON BLANC

Panorama 120° (3 fois 40 ° à visualiser sur double page) - Photomontage



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.

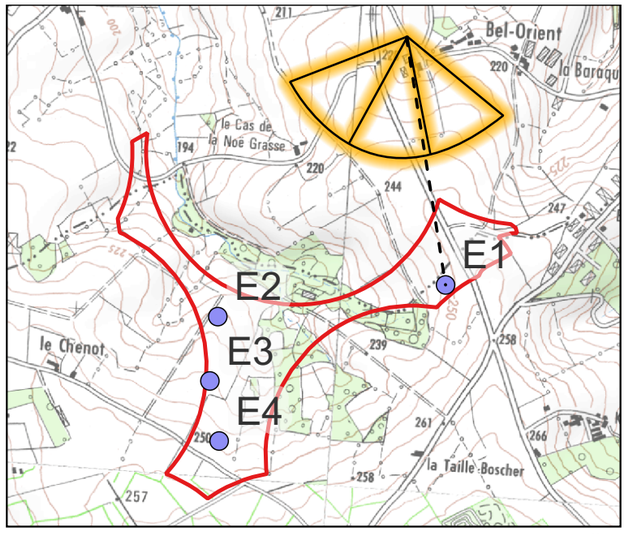
Pm 06 - Vue depuis le hameau de Bel-Orient

Données du point de vue

- Date et heure de la prise de vue : 27/02/2024 - 09H14
- Coordonnées : X : 277185 ; Y : 6810095
- Hauteur de la prise de vue : 1,65 m
- Altitude NGF : 223 m
- Azimut : 189°
- Distance à l'éolienne la plus proche : 0,85 km (E1)

Raisons du point de vue

Lieux de vie et d'habitat



Source : IGN SCAN 25
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

Carte de localisation



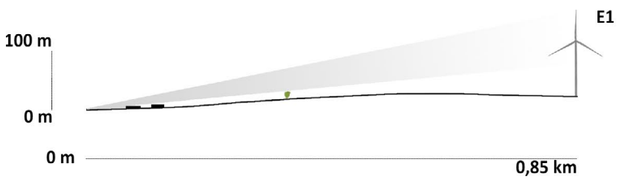
Source : IGN SCAN ORTHO
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

Situation des abords du point de vue

Commentaires paysagers

Le hameau de Bel-Orient est identifié avec une sensibilité pressentie très forte dans l'état initial. Depuis cette prise de vue le parc projeté est partiellement occulté par la ligne de crête du vallon et filtré par le bocage. La machine E1 est masquée par un bâtiment agricole ne laissant apparaitre qu'une partie du mât et du rotor. Les machines E4, E3 et E2 sont davantage masquées par le relief et le bocage, seul le mouvement de rotation de pale est perceptible, en période feuillée on présuppose qu'elles seront moins visibles. La position en retrait de la machine E1 par rapport aux autres éoliennes ne permet pas d'identifier clairement l'implantation du parc. Cependant un effet d'alignement des machines E2, E3 et E4 est identifié. La hauteur apparente en bout de pale des machines E2, E3 et E4 dépasse légèrement la cime de la haie bocagère ce qui n'induit pas de changement de rapport d'échelle. En revanche la machine E1 domine largement la végétation et le bâtiment agricole ce qui induit un contraste d'échelle.

Coupe topographique



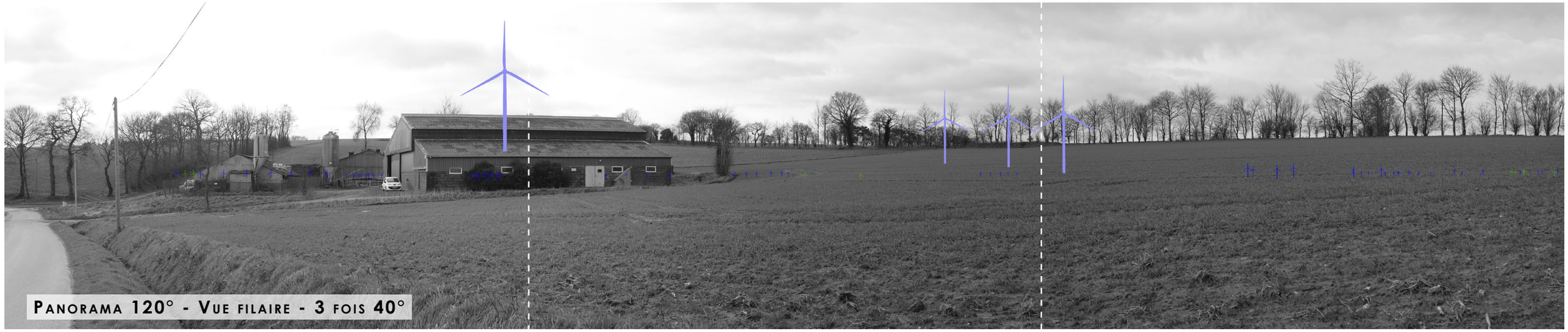


ETAT INITIAL 120° - 3 FOIS 40°

Plumieux Energies
La Ferrière
Plumieux

Projet
Landes du Tertre
Bois de Folleville
St-Barnabé
Loudéac
Gueltas Noyal - Pontivy
E1
E4
E3
E2

Le Menec
Saint Merec
Hent Glaz
Kergrist
St-Caradec
Carmoise Trehouët
Le Roduel
Lande de Carmoise



PANORAMA 120° - VUE FILAIRE - 3 FOIS 40°



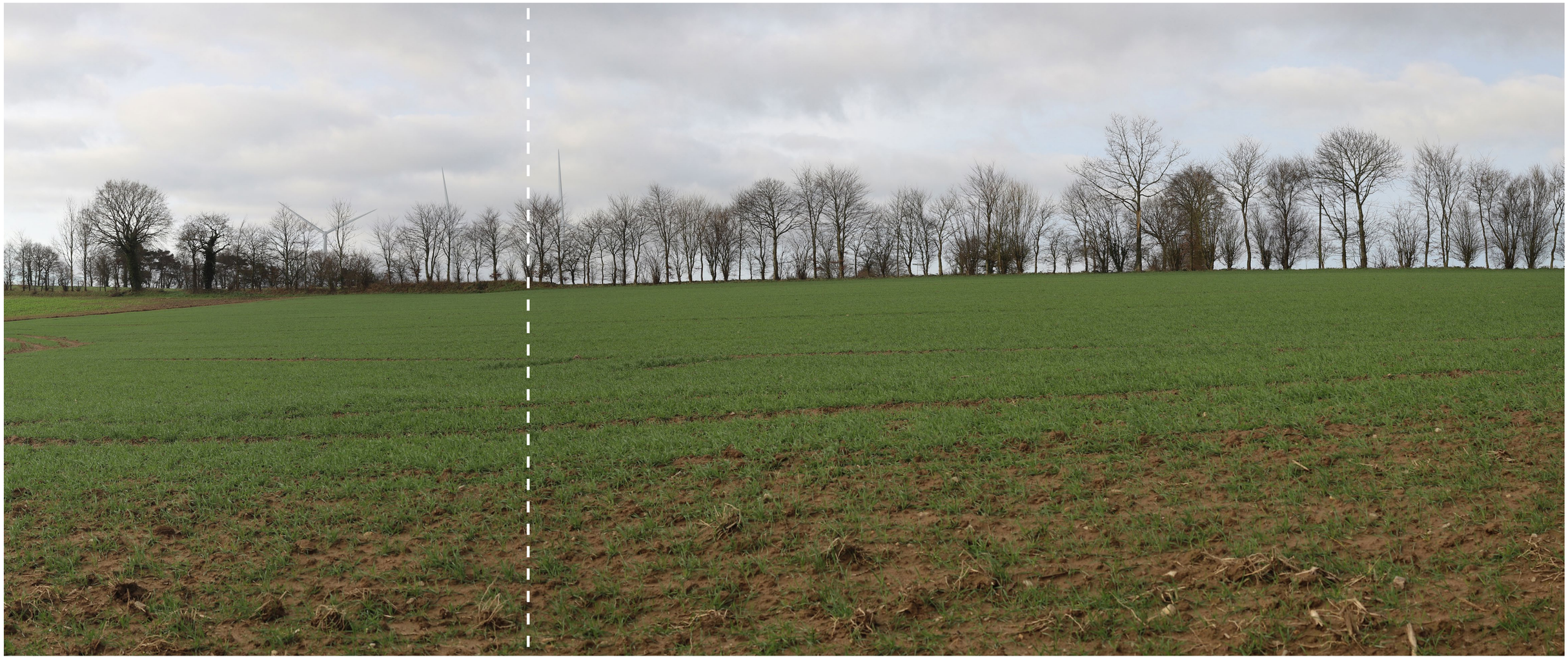
PANORAMA 120° - PHOTOMONTAGE - 3 FOIS 40°

PM 06 - VUE DEPUIS LE HAMEAU DE BEL-ORIENT

Panorama 120° (3 fois 40 ° à visualiser sur double page) - Photomontage



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.



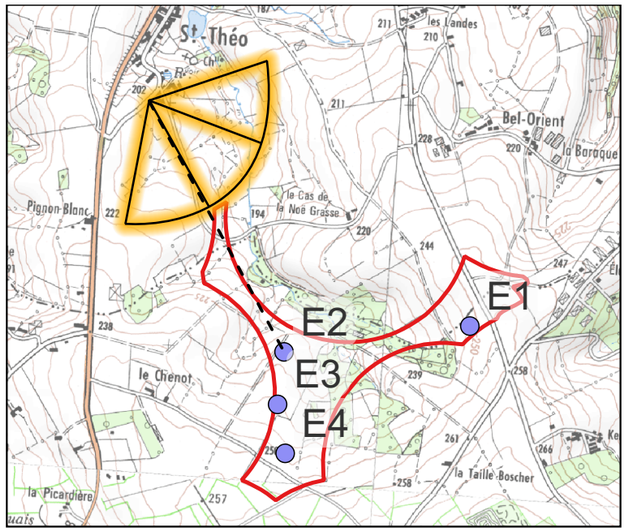
Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.

PM 07 - ENTRÉE DE HAMEAU DE SAINT-THÉO

Données du point de vue

- Date et heure de la prise de vue : 27/02/2024 - 14H47
- Coordonnées : X : 275984 ; Y : 6810188
- Hauteur de la prise de vue : 1,65 m
- Altitude NGF : 209 m
- Azimut : 131°
- Distance à l'éolienne la plus proche : 1,18 km (E2)

Raisons du point de vue



Source : IGN SCAN 25
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

Carte de localisation



Source : IGN SCAN ORTHO
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

Situation des abords du point de vue

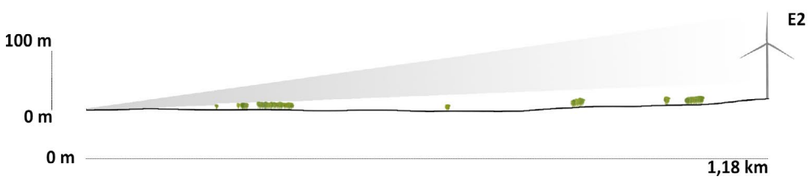
LIEUX DE VIE ET D'HABITAT

Commentaires paysagers

Le hameau de Saint-Théo est identifié avec une sensibilité pressentie très forte lors de l'état initial. Depuis cette prise de vue le parc est visible dans sa totalité, seule une partie des mâts est filtrée par le bocage. On note un effet d'alignement des machines E2, E3 et E4 avec une inter-distance hétérogène, cet effet est légèrement brouillé par l'effet de superposition des machines E3 et E4. Le retrait de la machine E1 par rapport aux autres éoliennes complexifie la lecture de l'implantation du parc. La hauteur apparente des éoliennes en bout de pale dépasse très légèrement celle des arbres en second plan ce qui n'induit pas de rupture d'échelle, toutefois en considérant le bocage au pied des éoliennes il est noté un contraste d'échelle.

Malgré la proximité avec le projet depuis cette prise de vue, la présence des éoliennes est relativement modérée au sein du paysage.

Coupe topographique





ETAT INITIAL 120° - 3 FOIS 40°

Le Placis Vert Landes du Mené Lancart La Vieille Lande Projet Les Moulins Plumieux Energies La Ferrière Plumieux Landes du Tertre Bois de Folleville St-Barnabé Loudéac

E1 E2 E3 E4



PANORAMA 120° - VUE FILAIRE - 3 FOIS 40°



PANORAMA 120° - PHOTOMONTAGE - 3 FOIS 40°

PM 07 - ENTRÉE DE HAMEAU DE SAINT-THÉO

Panorama 120° (3 fois 40 ° à visualiser sur double page) - Photomontage



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.

PM 08 - DEPUIS LA CHAPELLE SAINT-BARTHÉLÉMY DE SAINT-THÉO

Données du point de vue

- Date et heure de la prise de vue : 27/02/2024 - 14H41
- Coordonnées : X : 276170 ; Y : 6810338
- Hauteur de la prise de vue : 1,65 m
- Altitude NGF : 192 m
- Azimut : 141°
- Distance à l'éolienne la plus proche : 1,25 km (E2)

Raisons du point de vue

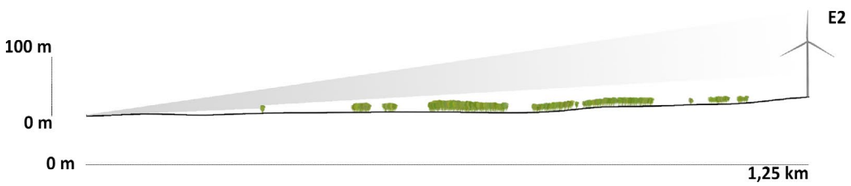
LIEUX DE VIE ET D'HABITAT

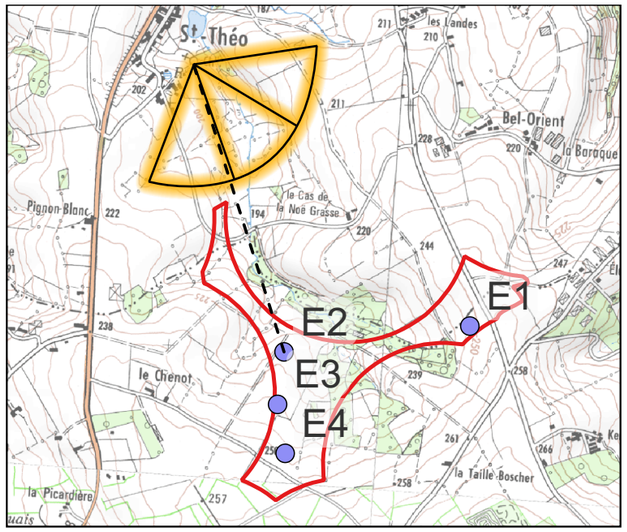
PATRIMOINE / TOURISME

Commentaires paysagers

La chapelle Saint-Barthélémy est un élément du petit patrimoine rural du territoire d'étude, la sensibilité pressentie de ce patrimoine non protégé est considérée comme forte dans l'état initial. Depuis cette prise de vue le parc projeté est partiellement filtré par le bocage et la ripisylve le long de la Corcée. La lisibilité du parc est brouillée par la superposition des machines E3 et E4 et par le retrait de la machine E1 avec les autres éoliennes du projet. L'inter-distance est hétérogène et ne permet pas de déceler nettement l'implantation du parc projeté. La hauteur apparente des éoliennes en bout de pale dépasse celle de la ripisylve et du bocage induisant un contraste d'échelle.

Coupe topographique





Source : IGN SCAN 25
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

0 400 800 m N

Carte de localisation



Source : IGN SCAN ORTHO
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

0 75 150 m N

Situation des abords du point de vue


ETAT INITIAL 120° - 3 FOIS 40°
Landes du Mené
Lancart
La Vieille Lande
Les Moulins
Projet
Plumieux Energies
Landes du Tertre
La Ferrière
Plumieux
E1
E2
E3 E4
Bois de Folleville
St-Barnabé
Loudéac


PANORAMA 120° - VUE FILAIRE - 3 FOIS 40°


PANORAMA 120° - PHOTOMONTAGE - 3 FOIS 40°

PM 08 - DEPUIS LA CHAPELLE SAINT-BARTHÉLÉMY DE SAINT-THÉO

Panorama 120° (3 fois 40 ° à visualiser sur double page) - Photomontage



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.

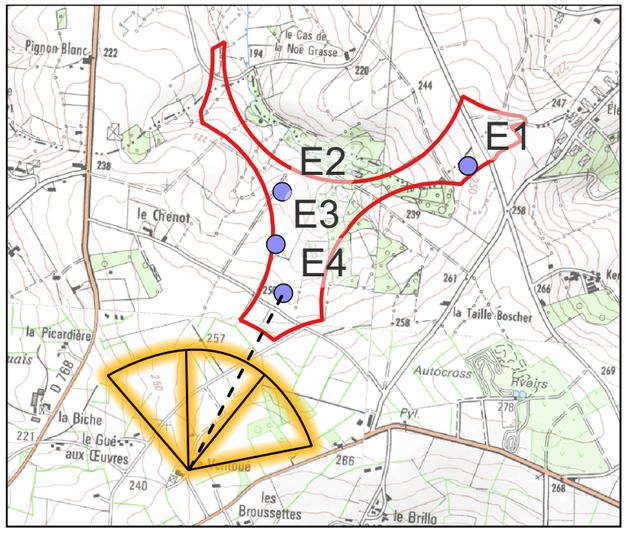
Pm 09 - Vue depuis le lieu-dit le Ventoué

Données du point de vue

- Date et heure de la prise de vue : 27/02/2024 - 14H11
- Coordonnées : X : 276159 ; Y : 6807990
- Hauteur de la prise de vue : 1,65 m
- Altitude NGF : 255 m
- Azimut : 19°
- Distance à l'éolienne la plus proche : 0,83 km (E4)

Raisons du point de vue

Lieux de vie et d'habitat



Source : IGN SCAN 25
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

Carte de localisation



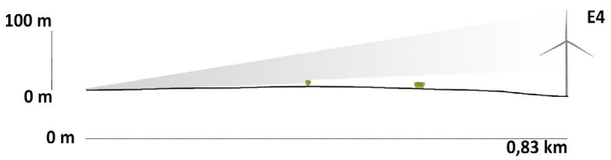
Source : IGN SCAN ORTHO
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

Situation des abords du point de vue

Commentaires paysagers

Le lieu-dit le Ventoué est identifié avec une sensibilité pressentie forte lors de l'état initial. Depuis cette prise de vue le projet est partiellement tronqué par le relief et filtré par le bocage. Les machines E2, E3 et E1 sont en grande partie masquées par la végétation, on présuppose que les machines E2 et E3 ne seront pas perceptibles en période feuillée. Concernant la machine E1, le mouvement de rotation de pale reste perceptible derrière la végétation. Ainsi seule la machine E4 apparait plus visible bien que masquée en partie par le relief. Le parc étant partiellement visible on ne décèle pas d'enjeu de lisibilité. La hauteur apparente des éoliennes en bout de pale ne dépasse pas celle des arbres et des lignes électriques en premier plan ce qui n'induit pas de rupture d'échelle. Toutefois, en comparaison du bocage qui ferme l'horizon on note un contraste d'échelle. L'aspect tronqué de la machine E4 tend à alourdir sa présence au sein du paysage.

Coupe topographique





ETAT INITIAL 120° - 3 FOIS 40°

Projet

Plemy | Ruisseau de Margot | Trebry 2 | Le Placis Vert | Landes du Mené

E2 E3 E4 E1



PANORAMA 120° - VUE FILAIRE - 3 FOIS 40°



PANORAMA 120° - PHOTOMONTAGE - 3 FOIS 40°

PM 09 - VUE DEPUIS LE LIEU-DIT LE VENTOUÉ

Panorama 120° (3 fois 40 ° à visualiser sur double page) - Photomontage



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.



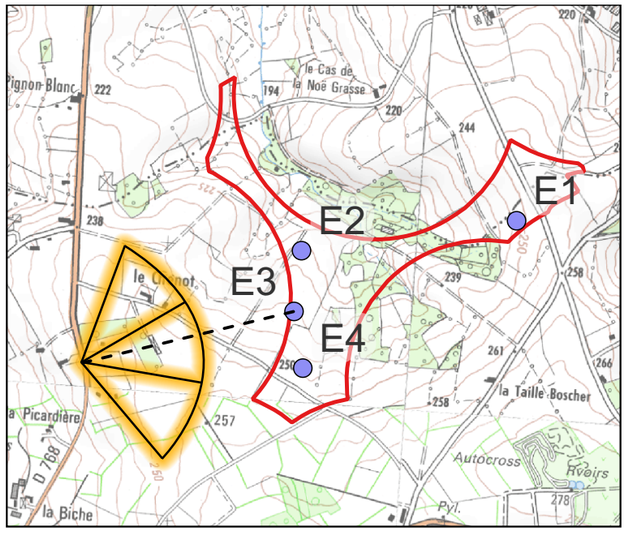
Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.

Pm 10 - Vue depuis la Picardière + la D 768

Données du point de vue

- Date et heure de la prise de vue : 27/02/2024 - 08H32
- Coordonnées : X : 275757 ; Y : 6808743
- Hauteur de la prise de vue : 1,65 m
- Altitude NGF : 242 m
- Azimut : 80°
- Distance à l'éolienne la plus proche : 0,78 km (E3)

Raisons du point de vue



Source : IGN SCAN 25
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

0 400 800 m N

Carte de localisation



Source : IGN SCAN ORTHO
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

0 75 150 m N

Situation des abords du point de vue

Lieux de vie et d'habitat

Commentaires paysagers

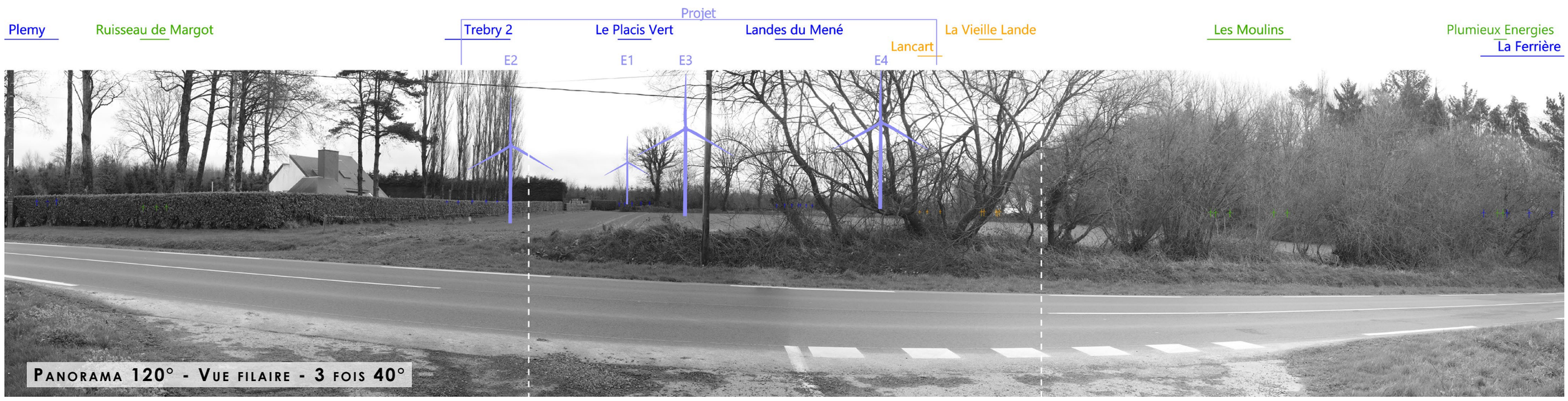
La sensibilité pressentie de ce hameau et de la départementale 768 est considérée comme forte lors de l'état initial. Depuis ce point de vue le parc projeté est filtré par la végétation le long de la route et celle des jardins privés. Le mouvement de rotation des pales reste toutefois visible, on présuppose qu'en période feuillée la présence du projet se fait plus discrète au sein du paysage depuis ce point de vue. Le relief tronque une partie du mât des éoliennes ce qui tend à créer un effet d'écrasement. Le projet étant en grande partie filtré on identifie difficilement l'implantation des éoliennes. La hauteur apparente des éoliennes en bout de pale ne dépasse pas celle de la haie bocagère en premier plan, ce qui n'induit pas de rupture d'échelle. On note toutefois que les éoliennes dominent largement l'habitation et les haies en arrière-plan ce qui induit un contraste d'échelle. On relève également une covisibilité indirecte entre la maison et le parc projeté. Depuis ce point de vue la présence du motif éolien reste néanmoins discrète en considérant que l'on est à 780 m du projet.

Coupe topographique





ETAT INITIAL 120° - 3 FOIS 40°



PANORAMA 120° - VUE FILAIRE - 3 FOIS 40°



PANORAMA 120° - PHOTOMONTAGE - 3 FOIS 40°

PM 10 - VUE DEPUIS LA PICARDIÈRE + LA D 768

Panorama 120° (3 fois 40 ° à visualiser sur double page) - Photomontage



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.

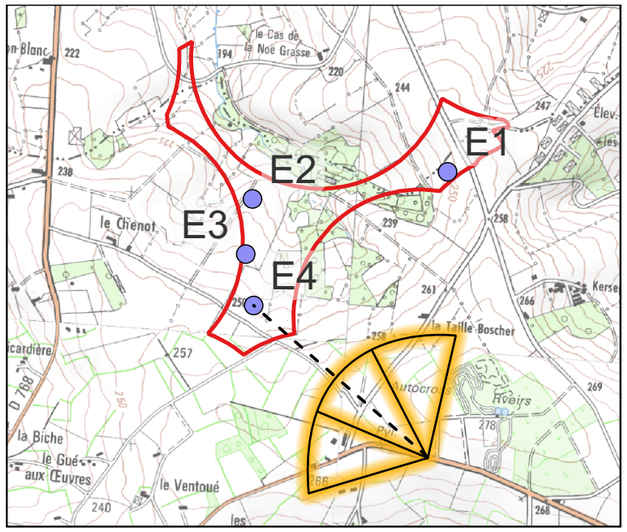
PM 11 - VUE DEPUIS LA D 53

Données du point de vue

- Date et heure de la prise de vue : 27/02/2024 - 14H04
- Coordonnées : X : 277239 ; Y : 6808124
- Hauteur de la prise de vue : 1,65 m
- Altitude NGF : 270 m
- Azimut : 313°
- Distance à l'éolienne la plus proche : 0,91 km (E4)

Raisons du point de vue

AXES DE COMMUNICATION



Source : IGN SCAN 25
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

0 400 800 m N

Carte de localisation



Source : IGN SCAN ORTHO
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

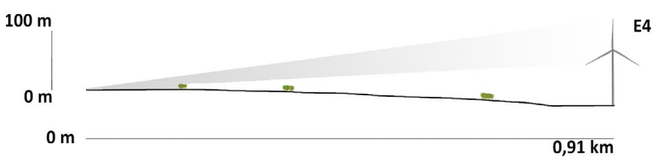
0 75 150 m N

Situation des abords du point de vue

Commentaires paysagers

La sensibilité pressentie de cette route est identifiée comme forte dans l'état initial. Depuis cette prise de vue le parc projeté est tronqué par la ligne de crête du vallon et filtré par le bocage. Le mouvement de rotation de pale reste toutefois perceptible. La hauteur apparente des éoliennes en bout de pale ne dépasse pas celle de la haie bocagère ce qui n'induit pas de rupture d'échelle, on relève cependant un effet de contraste d'échelle avec le bocage qui ferme l'horizon. Bien que partiellement perceptible on décèle un effet d'alignement des machines E4, E3 et E2 avec une inter-distance homogène. Seule la machine E1 est en retrait ce qui complexifie la lisibilité d'implantation du projet et élargit l'emprise visuelle du motif éolien. On relève également que l'aspect tronqué des éoliennes tend à créer un effet d'écrasement notamment concernant la machine E4.

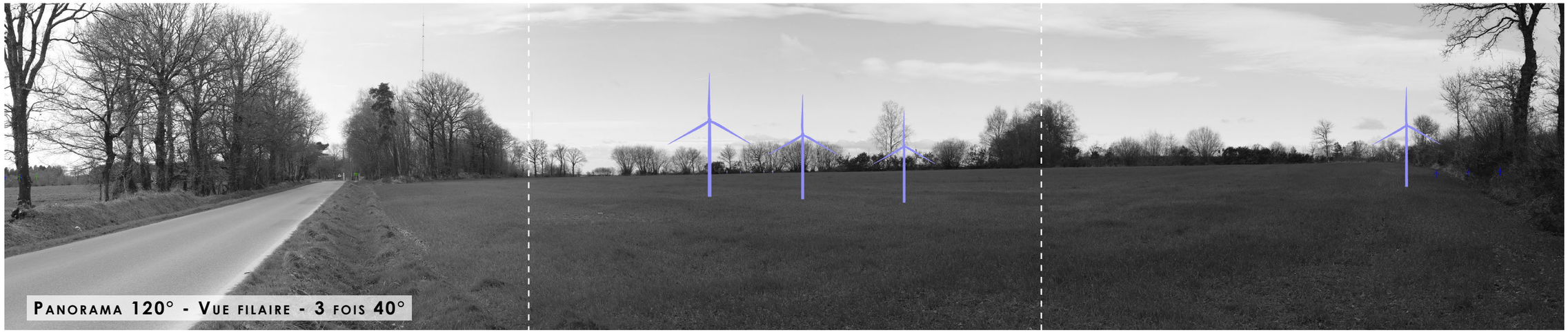
Coupe topographique





ETAT INITIAL 120° - 3 FOIS 40°

Hent Glaz
Lande de Carmoise
Les Grands Clos
Projet
Lanfains
Plemy
E4
E3
E2
E1



PANORAMA 120° - VUE FILAIRE - 3 FOIS 40°



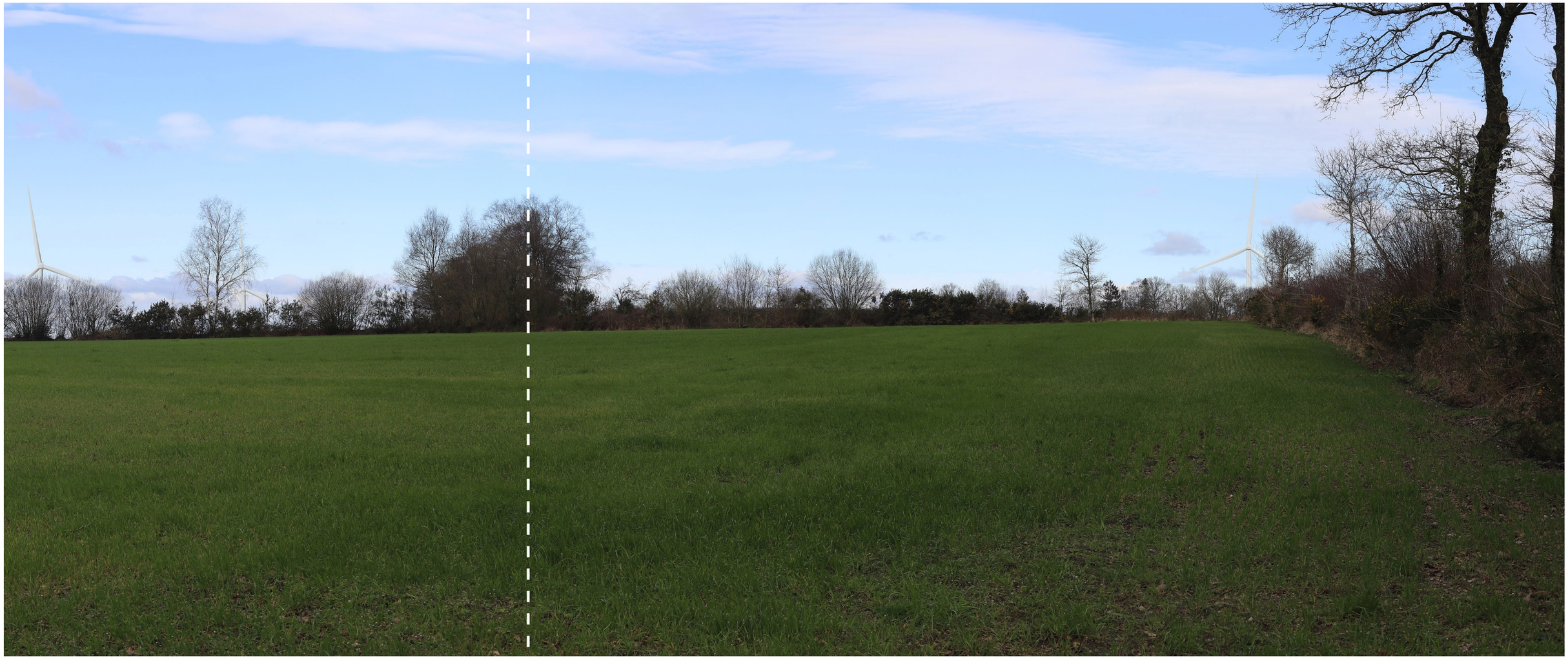
PANORAMA 120° - PHOTOMONTAGE - 3 FOIS 40°

PM 11 - VUE DEPUIS LA D 53

Panorama 120° (3 fois 40 ° à visualiser sur double page) - Photomontage



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.

PM 12 - VUE DEPUIS LE HAMEAU DE SAINT-THÉO

Données du point de vue

- Date et heure de la prise de vue : 21/02/2025 - 15H47
- Coordonnées : X : 275890 ; Y : 6810700
- Hauteur de la prise de vue : 1,65 m
- Altitude NGF : 206 m
- Azimut : 116°
- Distance à l'éolienne la plus proche : 1,69 km (E2)

Raisons du point de vue

LIEUX DE VIE ET D'HABITAT

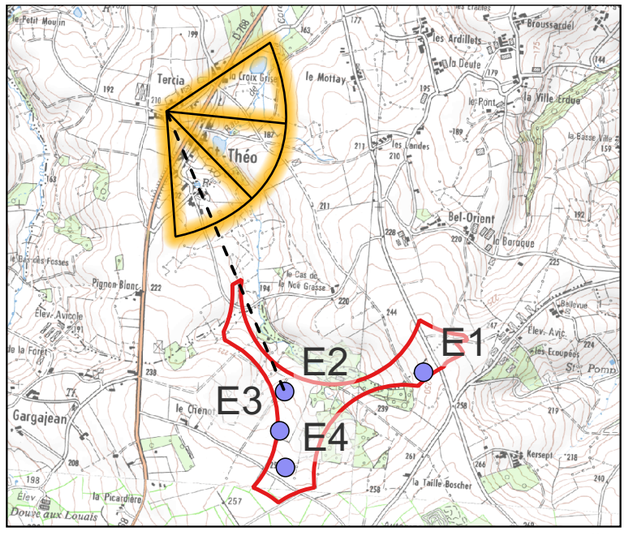
CONTEXTE ÉOLIEN

Commentaires paysagers

Le hameau de Saint-Théo est identifié avec une sensibilité pressentie très forte lors de l'état initial. Depuis cette prise de vue le parc projeté est en grande partie filtré par la végétation. Le mouvement de rotation de pale reste toutefois perceptible. On présuppose qu'en période feuillée le parc est entièrement masqué par la végétation. Étant très peu perceptible on ne décèle pas d'enjeu de lisibilité, le rapport d'échelle est inchangé. Il est noté que le parc éolien Le Placis Vert est visible au loin depuis ce point de vue.

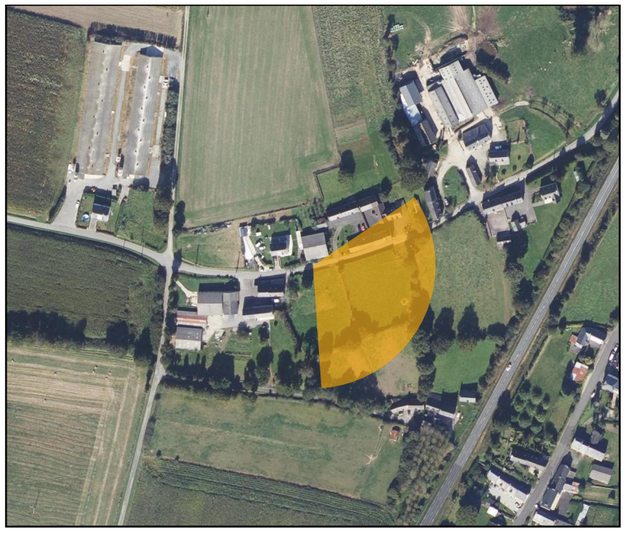
Coupe topographique





Source : IGN SCAN 25
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

Carte de localisation



Source : IGN SCAN ORTHO
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

Situation des abords du point de vue



Trebry 2 | Le Placis Vert | Landes du Mené | Lancart | La Vieille Lande | Les Moulins | Projet | La Ferrière | Plumieux | Landes du Tertre | Bois de Folleville

Plumieux Energies

E1 | E2 | E3E4





PM 12 - VUE DEPUIS LE HAMEAU DE SAINT-THÉO

Panorama 120° (3 fois 40 ° à visualiser sur double page) - Photomontage



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.

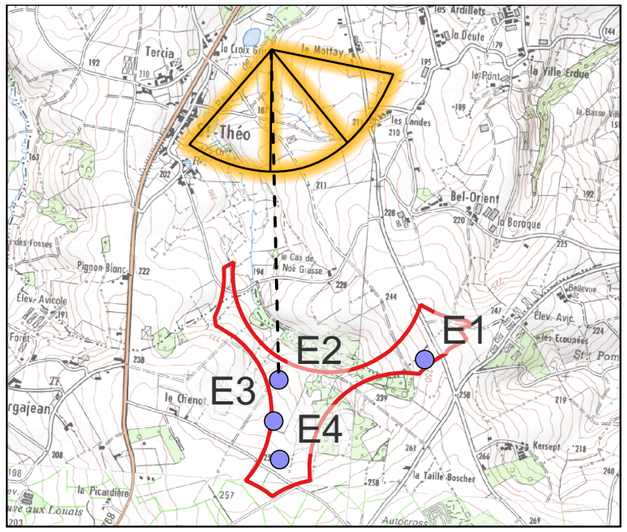
PM 13 - VUE DEPUIS LE SENTIER DE RANDONNÉE

Données du point de vue

- Date et heure de la prise de vue : 21/02/2025 - 16H06
- Coordonnées : X : 276505 ; Y : 6810891
- Hauteur de la prise de vue : 1,65 m
- Altitude NGF : 175 m
- Azimut : 161°
- Distance à l'éolienne la plus proche : 1,75 km (E2)

Raisons du point de vue

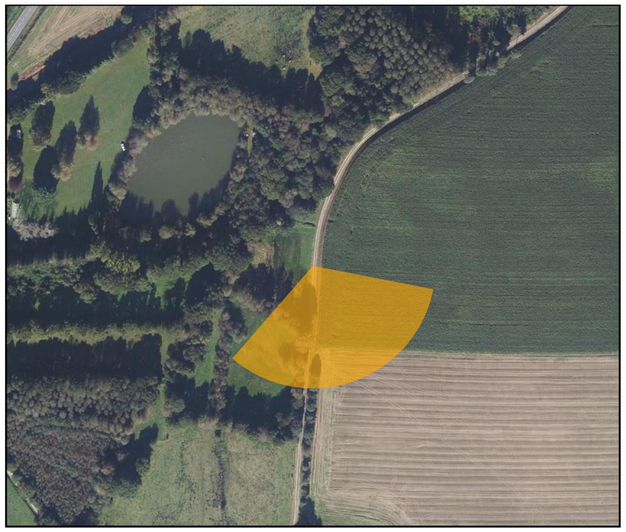
PATRIMOINE / TOURISME



Source : IGN SCAN 25
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

0 600 1 200 m N

Carte de localisation



Source : IGN SCAN ORTHO
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

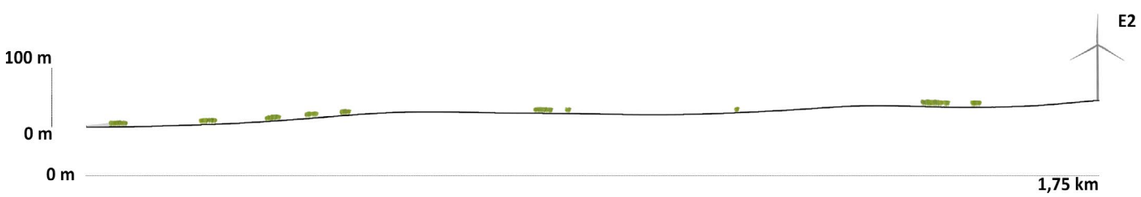
0 75 150 m N

Situation des abords du point de vue

Commentaires paysagers

Ce circuit de randonnée est identifié avec une sensibilité modérée à forte vis-à-vis du projet lors de l'état initial. Depuis cette prise de vue le projet est partiellement perceptible, les machines E2, E4 et E3 sont masquées par la haie bocagère qui borde le chemin. Seule la machine E1 est visible derrière la végétation. La hauteur apparente en bout de pale de la machine E1 domine la hauteur du bocage qui ferme l'horizon entraînant un léger contraste d'échelle. La présence du projet au sein du paysage reste furtive depuis ce point de vue. On ne relève pas d'enjeu de lisibilité.

Coupe topographique





ETAT INITIAL 120° - 3 FOIS 40°

La Vieille Lande
Les Moulins
Projet
La Ferrière
Landes du Tertre
Bois de Folleville
St-Barnabé
Loudéac
Le Menec
Plumieux Energies
Plumieux
E1
E2 E4 E3
Gueltas Noyal - Pontivy



PANORAMA 120° - VUE FILAIRE - 3 FOIS 40°



PANORAMA 120° - PHOTOMONTAGE - 3 FOIS 40°

PM 13 - VUE DEPUIS LE SENTIER DE RANDONNÉE

Panorama 120° (3 fois 40 ° à visualiser sur double page) - Photomontage



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.

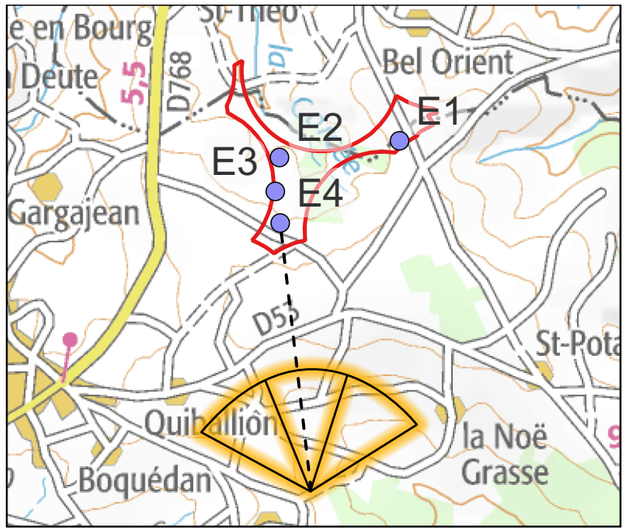
PM 14 - VUE DEPUIS LA LISIÈRE OUEST DE LA FORÊT DOMANIALE DE LOUDÉAC

Données du point de vue

- Date et heure de la prise de vue : 27/02/2024 - 13H46
- Coordonnées : X : 276749 ; Y : 6807001
- Hauteur de la prise de vue : 1,65 m
- Altitude NGF : 236 m
- Azimut : 358°
- Distance à l'éolienne la plus proche : 1,74 km (E4)

Raisons du point de vue

PATRIMOINE / TOURISME



Source : IGN SCAN 25
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

0 700 1 400 m N

Carte de localisation



Source : IGN SCAN ORTHO
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

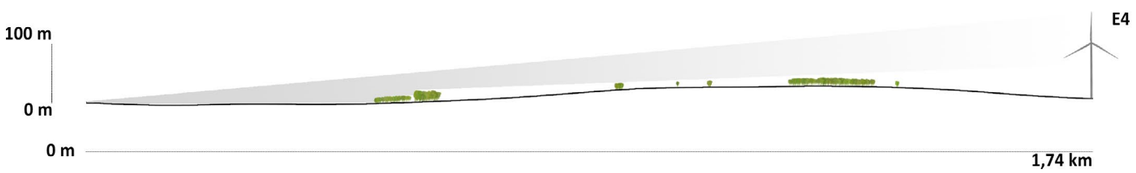
0 75 150 m N

Situation des abords du point de vue

Commentaires paysagers

La sensibilité pressentie de la forêt domaniale de Loudéac vis-à-vis du projet est considérée comme modérée dans l'état initial. Depuis ce point de vue le parc projeté est tronqué par le relief du vallon. Le parc est également filtré par le bocage et les bosquets. Ainsi seul le mouvement de rotation des pales reste visible. On note un effet de superposition des machines E3, E4 et E2 qui tend à complexifier la lecture du parc et ne permet pas d'identifier l'implantation du projet. Cela est accentué par la position en retrait de la machine E1 en dehors du groupement d'éoliennes. Ce retrait de la machine E1 élargit l'emprise visuelle du parc projeté dans le paysage. La hauteur apparente des éoliennes du projet ne dépasse pas celle de la haie bocagère en second plan ce qui n'induit pas de rupture d'échelle. Toutefois, l'aspect tronqué crée un effet d'écrasement qui tend à perturber le rapport d'échelle pour l'observateur. En considérant la végétation qui ferme l'horizon, on note un contraste d'échelle avec le projet.

Coupe topographique



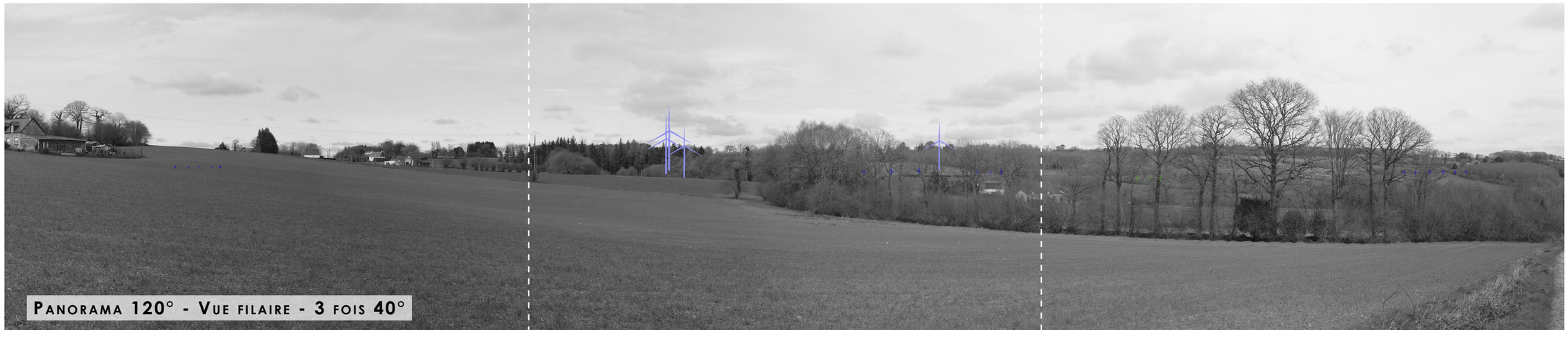


ETAT INITIAL 120° - 3 FOIS 40°

Projet

Lanfains | Plemy | Ruisseau de Margot | Trebry 2

E3 E4 E2 | E1



PANORAMA 120° - VUE FILAIRE - 3 FOIS 40°



PANORAMA 120° - PHOTOMONTAGE - 3 FOIS 40°

PM 14 - VUE DEPUIS LA LISIÈRE OUEST DE LA FORÊT DOMANIALE DE LOUDÉAC

Panorama 120° (3 fois 40 ° à visualiser sur double page) - Photomontage



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.



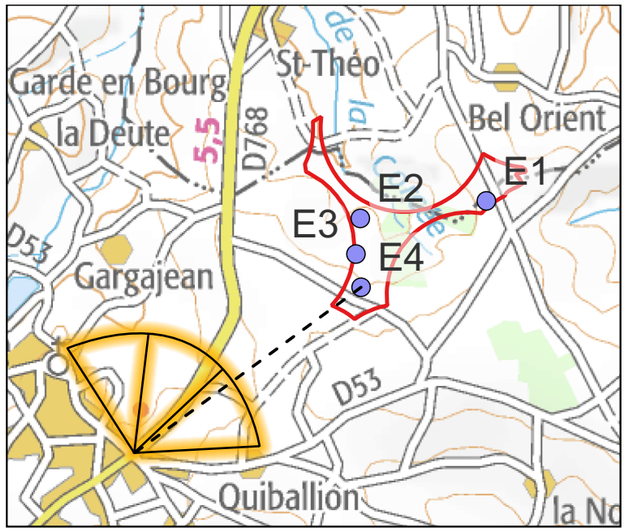
Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.

Pm 15 - Vue depuis l'entrée nord de La Motte

Données du point de vue

- Date et heure de la prise de vue : 21/02/2025 - 17H23
- Coordonnées : X : 275164 ; Y : 6807710
- Hauteur de la prise de vue : 1,65 m
- Altitude NGF : 227 m
- Azimut : 27°
- Distance à l'éolienne la plus proche : 1,72 km (E4)

Raisons du point de vue



Source : IGN SCAN 25
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

0 700 1 400 m N

Carte de localisation



Source : IGN SCAN ORTHO
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

0 75 150 m N

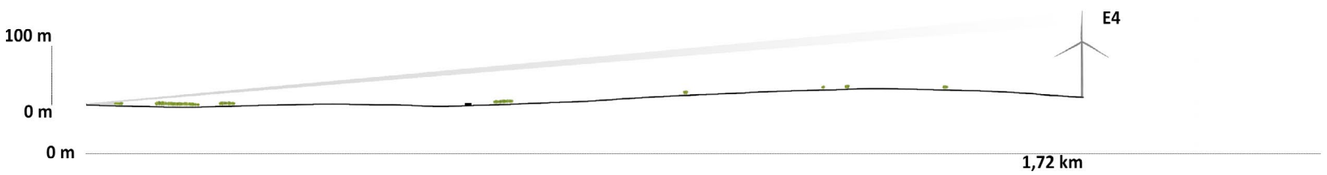
Situation des abords du point de vue

Lieux de vie et d'habitat

Commentaires paysagers

Le bourg de La Motte est identifié avec une sensibilité pressentie forte dans l'état initial. Depuis cette prise de vue le parc est en grande partie filtré par la végétation. Seule la machine E3 est nettement visible bien que partiellement filtrée par les arbres qui bordent la route D768. Bien que les machines E2, E4 et E1 soient filtrées par la végétation, le mouvement de rotation de pale reste perceptible. Il est présupposé qu'en période feuillée les machines E2, E4 et E1 sont moins prégnantes depuis ce point de vue. Étant peu visible on ne décèle pas d'enjeu de lisibilité du parc. La hauteur apparente des éoliennes ne dépasse pas celle de la végétation arborée ce qui n'induit pas de changement de rapport d'échelle malgré que seule la machines E3 soit visible, sa position est dans l'axe de la route D 768 ce qui crée un point focal renforçant sa présence au sein du paysage.

Coupe topographique





ETAT INITIAL 120° - 3 FOIS 40°

Plemy Ruisseau de Margot Projet Trebry 2 Le Placis Vert Landes du Mené

E2 E3 E4 E1



PANORAMA 120° - VUE FILAIRE - 3 FOIS 40°



PANORAMA 120° - PHOTOMONTAGE - 3 FOIS 40°

PM 15 - VUE DEPUIS L'ENTRÉE NORD DE LA MOTTE

Panorama 120° (3 fois 40 ° à visualiser sur double page) - Photomontage



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.

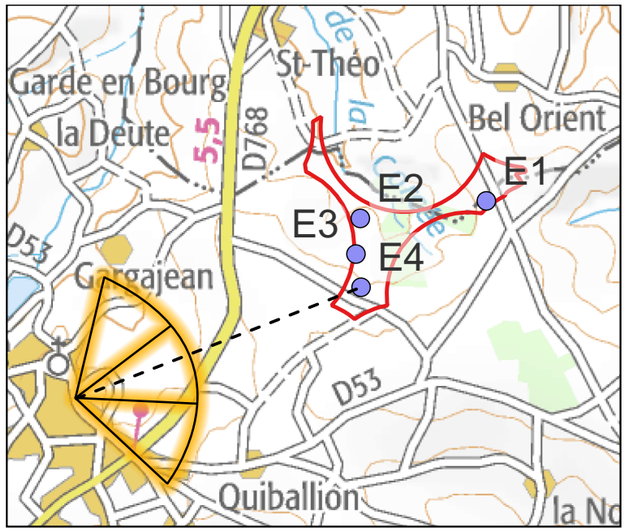
Pm 16 - Vue depuis le centre bourg de La Motte

Données du point de vue

- Date et heure de la prise de vue : 27/02/2024 - 13H36
- Coordonnées : X : 274803 ; Y : 6808041
- Hauteur de la prise de vue : 1,65 m
- Altitude NGF : 222 m
- Azimut : 73°
- Distance à l'éolienne la plus proche : 1,88 km (E4)

Raisons du point de vue

Lieux de vie et d'habitat



Source : IGN SCAN 25
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

0 700 1 400 m N

Carte de localisation



Source : IGN SCAN ORTHO
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

0 75 150 m N

Situation des abords du point de vue

Commentaires paysagers

Le bourg de La Motte est identifié avec une sensibilité forte lors de l'état initial. Depuis cette prise de vue le parc projeté est partiellement occulté par le tissu urbain du bourg. Toutefois, le mouvement de rotation de pale reste perceptible. Les machines E2, E3 et E1 sont filtrées par un arbre au second plan, on présuppose qu'en période feuillée ces trois éoliennes seront très peu perceptibles depuis ce point de vue. Seul le mouvement de rotation de pale de la machine E4 est nettement visible. La hauteur apparente des éoliennes en bout de pale ne dépasse pas celle des habitations et de la végétation ce qui n'induit pas de changement de rapport d'échelle. Bien que l'on relève une covisibilité directe entre le projet et le bourg, le motif éolien du parc est peu visible, on ne décèle donc pas d'enjeu de lisibilité du projet.

Coupe topographique





ETAT INITIAL 120° - 3 FOIS 40°

Plemy Ruisseau de Margot Projet Trebry 2 Le Placis Vert Landes du Mené La Vieille Lande Lancart Les Moulins Plumieux Energies La Ferrière

E2 E3 E1 E4



PANORAMA 120° - VUE FILAIRE - 3 FOIS 40°



PANORAMA 120° - PHOTOMONTAGE - 3 FOIS 40°

PM 16 - VUE DEPUIS LE CENTRE BOURG DE LA MOTTE

Panorama 120° (3 fois 40 ° à visualiser sur double page) - Photomontage



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.

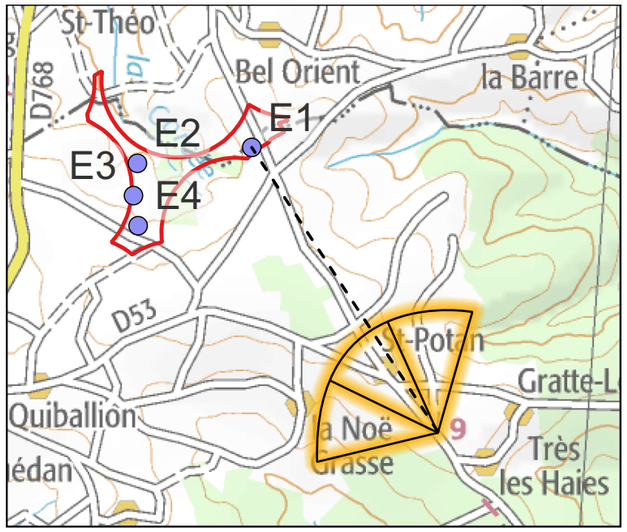
PM 17 - VUE DEPUIS L'ENTRÉE OUEST DE LA FORÊT DE LOUDÉAC

Données du point de vue

- Date et heure de la prise de vue : 21/02/2025 - 17H08
- Coordonnées : X : 278577 ; Y : 6807331
- Hauteur de la prise de vue : 1,65 m
- Altitude NGF : 252 m
- Azimut : 316°
- Distance à l'éolienne la plus proche : 2,30 km (E1)

Raisons du point de vue

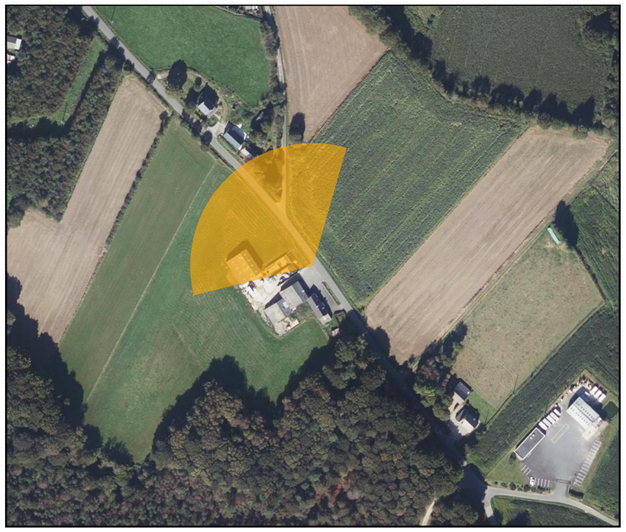
PATRIMOINE / TOURISME



Source : IGN SCAN 25
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

0 700 1 400 m N

Carte de localisation



Source : IGN SCAN ORTHO
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

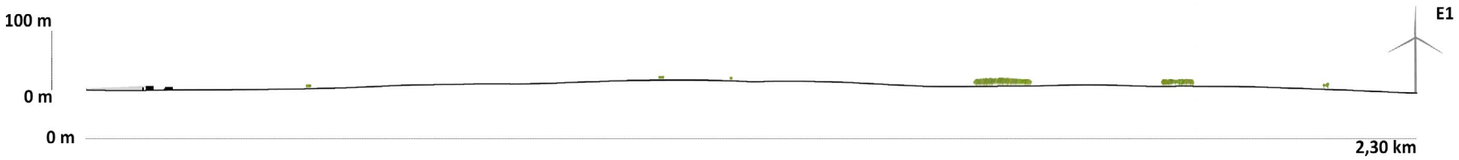
0 75 150 m N

Situation des abords du point de vue

Commentaires paysagers

La lisière de la forêt domaniale de Loudéac est identifiée avec une sensibilité modérée lors de l'état initial. Depuis cette prise de vue le parc projeté est entièrement masqué par les boisements et les habitations. Seul le mouvement de rotation en bout de pale de la machine E4 est très légèrement perceptible au-dessus de la cime des arbres. On présuppose qu'en période feuillée le parc est totalement occulté par la végétation. Étant peu visible on ne décèle pas d'enjeu de lisibilité, le rapport d'échelle reste inchangé.

Coupe topographique





ETAT INITIAL 120° - 3 FOIS 40°

Hent Glaz
Lande de Carmoise

Les Grands Clos

Projet
Lanfains

E4 E3 E2 E1

Plemy



PANORAMA 120° - VUE FILAIRE - 3 FOIS 40°



PANORAMA 120° - PHOTOMONTAGE - 3 FOIS 40°

Pm 17 - Vue depuis l'entrée ouest de la forêt de Loudéac

Panorama 120° (3 fois 40 ° à visualiser sur double page) - Photomontage



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.

PM 18 - DEPUIS LA D 53

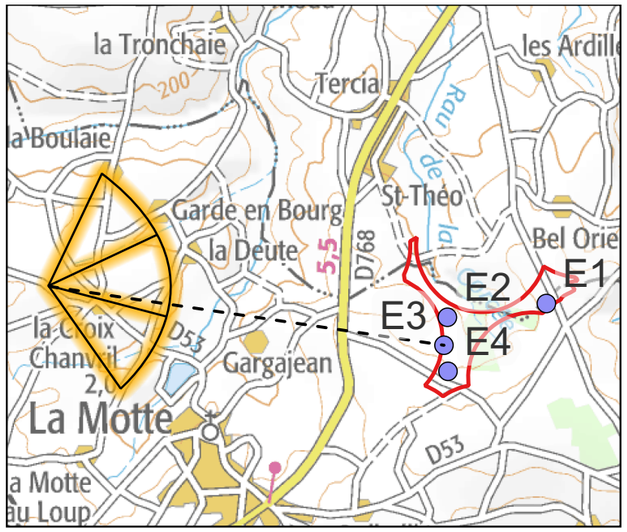
Données du point de vue

- Date et heure de la prise de vue : 27/02/2024 - 14H22
- Coordonnées : X : 273435 ; Y : 6809387
- Hauteur de la prise de vue : 1,65 m
- Altitude NGF : 234 m
- Azimut : 85°
- Distance à l'éolienne la plus proche : 3,12 km (E3)

Raisons du point de vue

AXES DE COMMUNICATION

CONTEXTE ÉOLIEN



Source : IGN SCAN 25
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

0 900 1 800 m N

Carte de localisation



Source : IGN SCAN ORTHO
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

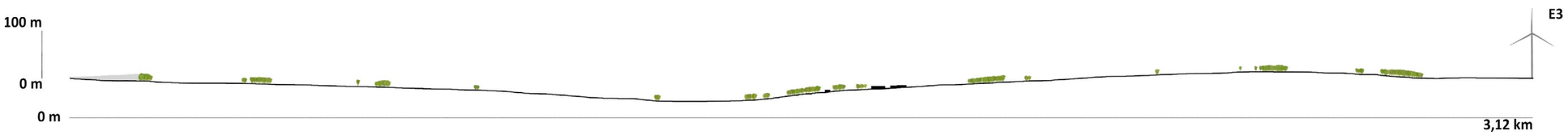
0 75 150 m N

Situation des abords du point de vue

Commentaires paysagers

La sensibilité pressentie de cette route est considérée comme forte dans l'état initial. Depuis cette prise de vue le projet est en grande partie filtré par le bocage, on présuppose qu'en période feuillée le parc sera peu perceptible depuis ce point de vue. Étant peu visible, on ne décèle pas d'enjeu de lisibilité du projet, la présence du motif éolien est donc très discrète. Il est noté la présence lointaine des parcs éoliens des Landes du Mené, du Placis Vert et de Trébry 2. Leur éloignement vis-à-vis du projet ne permet pas d'évoquer de covisibilité.

Coupe topographique





ETAT INITIAL 120° - 3 FOIS 40°

Plemy
Ruisseau de Margot
Trebry 2
Le Placis Vert
Landes du Mené
Projet
La Vieille Lande
E1 E2 E3 E4
Les Moulins
La Ferrière
Plumieux Energies
Plumieux



PANORAMA 120° - VUE FILAIRE - 3 FOIS 40°



PANORAMA 120° - PHOTOMONTAGE - 3 FOIS 40°

PM 18 - DEPUIS LA D 53

Panorama 120° (3 fois 40 ° à visualiser sur double page) - Photomontage



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.

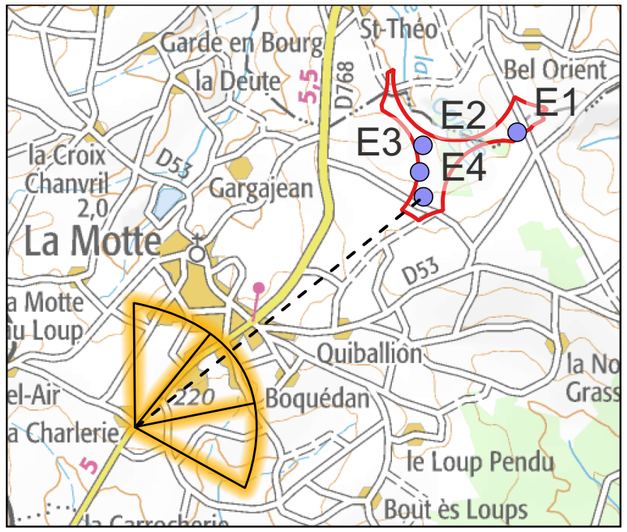
Pm 19 - Depuis l'entrée sud de La Motte + D 768

Données du point de vue

- Date et heure de la prise de vue : 27/02/2024 - 13H23
- Coordonnées : X : 274191 ; Y : 6806833
- Hauteur de la prise de vue : 1,65 m
- Altitude NGF : 222 m
- Azimut : 59°
- Distance à l'éolienne la plus proche : 3,02 km (E4)

Raisons du point de vue

Lieux de vie et d'habitat



Source : IGN SCAN 25
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

0 900 1 800 m N

Carte de localisation



Source : IGN SCAN ORTHO
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

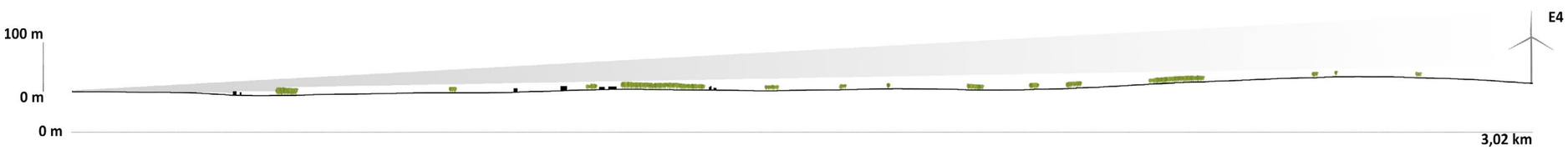
0 75 150 m N

Situation des abords du point de vue

Commentaires paysagers

Le bourg de la Motte et la route départementale D 768 sont identifiés avec une sensibilité pressentie forte lors de l'état initial. Depuis cette prise de vue, le parc est en grande partie filtré voire occulté par la végétation. Ainsi seules les machines E4 et E1 apparaissent de manière plus franche depuis cette simulation visuelle. On présuppose qu'en période feuillée les machines E2 et E3 seront entièrement occultées par la végétation et la machine E4 davantage filtrée. On note la superposition des machines E4 et E1 qui tend à complexifier la lecture du parc. La hauteur apparente des éoliennes ne dépasse pas celle de la végétation le long de la D 768. Toutefois, les machines E4 et E1 dominent la haie bocagère au second plan ainsi que les boisements à l'horizon, ce qui induit un contraste d'échelle. La présence du projet reste néanmoins discrète depuis ce point de vue.

Coupe topographique





ETAT INITIAL 120° - 3 FOIS 40°

Plemy | Ruisseau de Margot | Projet (E2 E3 E4 E1) | Trebry 2 | Le Placis Vert | Landes du Mené | La Vieille Lande Lancart | Les Moulins



PANORAMA 120° - VUE FILAIRE - 3 FOIS 40°



PANORAMA 120° - PHOTOMONTAGE - 3 FOIS 40°

PM 19 - DEPUIS L'ENTRÉE SUD DE LA MOTTE + D 768

Panorama 120° (3 fois 40 ° à visualiser sur double page) - Photomontage



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.

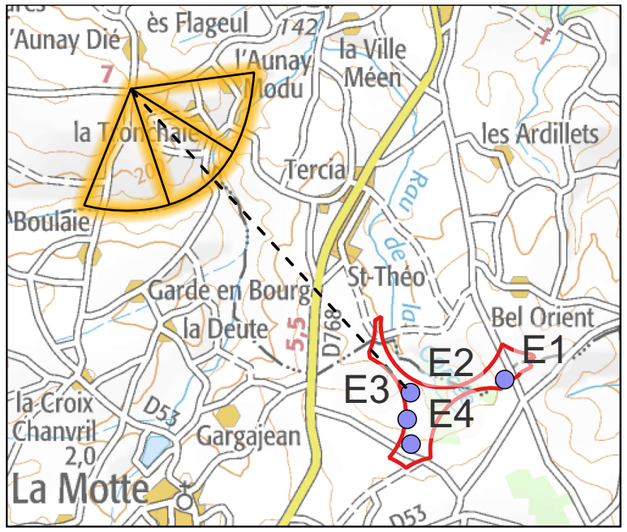
PM 20 - DEPUIS LA D 76

Données du point de vue

- Date et heure de la prise de vue : 27/02/2024 - 15H27
- Coordonnées : X : 274252 ; Y : 6811630
- Hauteur de la prise de vue : 1,65 m
- Altitude NGF : 221 m
- Azimut : 142°
- Distance à l'éolienne la plus proche : 3,38 km (E2)

Raisons du point de vue

AXES DE COMMUNICATION



Source : IGN SCAN 25
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

Carte de localisation



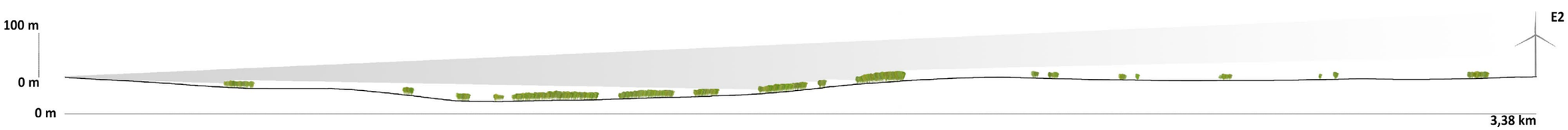
Source : IGN SCAN ORTHO
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

Situation des abords du point de vue

Commentaires paysagers

La sensibilité pressentie de cet axe de communication est considérée comme forte dans l'état initial. Depuis cette prise de vue le parc projeté est partiellement tronqué par le relief du vallon, seule la machine E1 apparait dans sa totalité. Ainsi les machines E2, E3 et E4 n'apparaissent que partiellement, cela est accentué par la présence d'une fourrée qui masque une partie des machines. On relève un effet d'alignement des quatre machines, avec un retrait de la machine E1 ce qui élargit de fait l'emprise visuelle du projet. L'inter-distance entre les machines est hétérogène, cependant l'implantation du parc apparait de manière lisible. La hauteur apparente des éoliennes en bout de pale ne dépasse pas celle des arbres le long de la voirie et du bocage au second plan ce qui n'induit pas de rupture d'échelle. Toutefois les éoliennes dominent largement les structures végétales à l'horizon (bosquets, boisements, haies bocagères) ce qui crée un contraste d'échelle.

Coupe topographique





ETAT INITIAL 120° - 3 FOIS 40°

Projet

Landes du Mené | La Vieille Lande | Les Moulins | La Ferrière | Landes du Tertre | Bois de Folleville | St-Barnabé | Loudéac

Plumieux Energies

Plumieux

E1 E2 E3 E4

Gueltas Noyal - Pontivy



PANORAMA 120° - VUE FILAIRE - 3 FOIS 40°



PANORAMA 120° - PHOTOMONTAGE - 3 FOIS 40°

PM 20 - DEPUIS LA D 76

Panorama 120° (3 fois 40 ° à visualiser sur double page) - Photomontage



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.

PM 21 - DEPUIS L'ÉGLISE SAINT-PIERRE À PLOUGUENAST-LANGAST

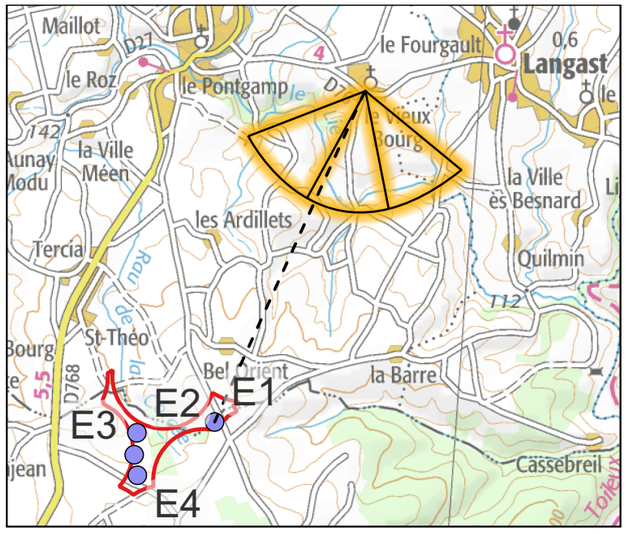
Données du point de vue

- Date et heure de la prise de vue : 21/02/2025 - 15H34
- Coordonnées : X : 278810 ; Y : 6812540
- Hauteur de la prise de vue : 1,65 m
- Altitude NGF : 157 m
- Azimut : 189°
- Distance à l'éolienne la plus proche : 3,61 km (E1)

Raisons du point de vue

LIEUX DE VIE ET D'HABITAT

PATRIMOINE / TOURISME



Source : IGN SCAN 25
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

0 1 000 2 000 m N

Carte de localisation



Source : IGN SCAN ORTHO
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

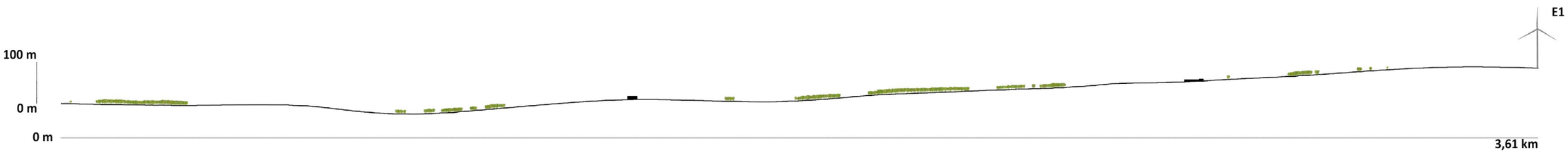
0 75 150 m N

Situation des abords du point de vue

Commentaires paysagers

L'église Saint-Pierre (monument historique) est identifiée avec une sensibilité pressentie modérée lors de l'état initial. Depuis ce point de vue le parc est peu, voire pas perceptible. En effet la machine E1 est occultée par la végétation et les machines E3 et E2 sont masquées par une habitation. Seul le mouvement de rotation en bout de pale de la machine E4 est potentiellement perceptible. On présuppose qu'en période feuillée elle est totalement masquée par la végétation. Le projet étant peu visible on ne décèle pas d'enjeu de lisibilité, le rapport d'échelle reste inchangé.

Coupe topographique





Les Moulins
La Ferrière
Plumieux Energies
Plumieux
Landes du Tertre
Bois de Folleville
St-Barnabé
Loudéac
Projet
Gueltas Noyal - Pontivy
E1
E4 E3 E2
Le Menec
Saint Merec
Kergrist
St-Caradec
Hent Glaz
Carmoise Trehouët
Lande de Carmoise





PM 21 - DEPUIS L'ÉGLISE SAINT-PIERRE À PLOUGUENAST-LANGAST

Panorama 120° (3 fois 40 ° à visualiser sur double page) - Photomontage



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.

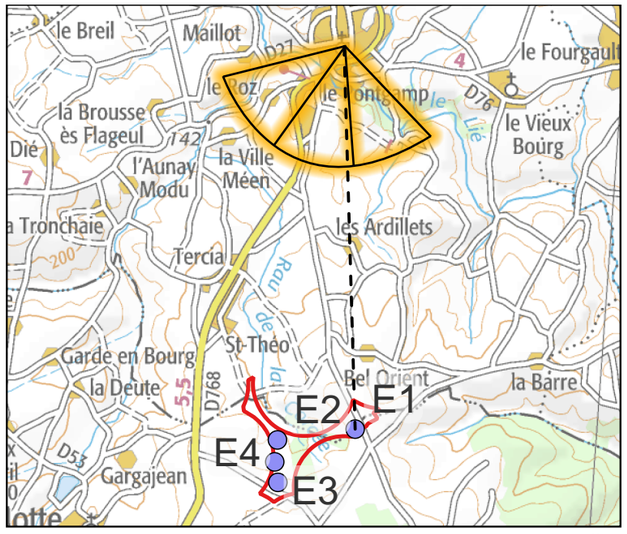
PM 22 - DEPUIS LE CENTRE BOURG DE PLOUGUENAST-LANGAST

Données du point de vue

- Date et heure de la prise de vue : 21/02/2025 - 15H18
- Coordonnées : X : 277208 ; Y : 6813058
- Hauteur de la prise de vue : 1,65 m
- Altitude NGF : 155 m
- Azimut : 196°
- Distance à l'éolienne la plus proche : 3,81 km (E1)

Raisons du point de vue

LIEUX DE VIE ET D'HABITAT



Source : IGN SCAN 25
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

0 1 000 2 000 m N

Carte de localisation



Source : IGN SCAN ORTHO
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

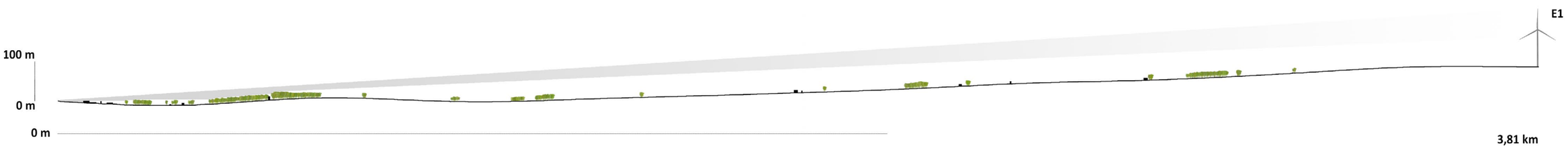
0 75 150 m N

Situation des abords du point de vue

Commentaires paysagers

Le bourg de Plouguenast-Langast est identifié avec une sensibilité pressentie très forte lors de l'état initial. Depuis cette prise de vue le parc projeté est tronqué par le relief de la vallée du Lié et filtré par la ripisylve qui longe le cours d'eau. Seul le mouvement de rotation en bout de pale reste perceptible en particulier pour la machine E4. On présuppose qu'en période feuillée le projet sera davantage masqué par la végétation. On note un effet de superposition des machines E3 et E2. Étant peu visible on ne décèle pas d'enjeu de lisibilité, la présence du parc est relativement discrète dans le paysage. On ne relève pas de changement de rapport d'échelle. Toutefois, on note une covisibilité directe entre le projet et le bourg.

Coupe topographique





La Ferrière
Plumieux Energies
Plumieux
Landes du Tertre
Projet
Bois de Folleville
St-Barnabé
Loudéac
E1
E4 E3 E2
Gueltas Noyal - Pontivy
Le Menec
Kergrist
Saint Merec
Le Roduel
St-Caradec
Hent Glaz
Carmoise Trehouët
Lande de Carmoise





PM 22 - DEPUIS LE CENTRE BOURG DE PLOUGUENAST-LANGAST

Panorama 120° (3 fois 40 ° à visualiser sur double page) - Photomontage



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.

PM 23 - DEPUIS L'ÉGLISE SAINT-GAL À LANGAST

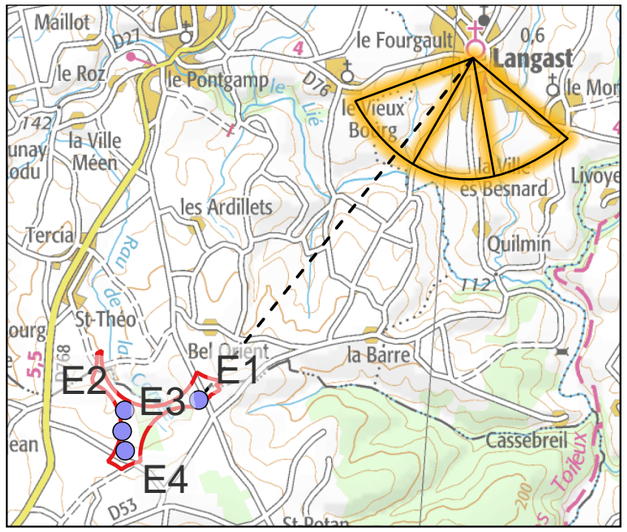
Données du point de vue

- Date et heure de la prise de vue : 27/02/2024 - 15H57
- Coordonnées : X : 280176 ; Y : 6812820
- Hauteur de la prise de vue : 1,65 m
- Altitude NGF : 166 m
- Azimut : 190°
- Distance à l'éolienne la plus proche : 4,57 km (E1)

Raisons du point de vue

LIEUX DE VIE ET D'HABITAT

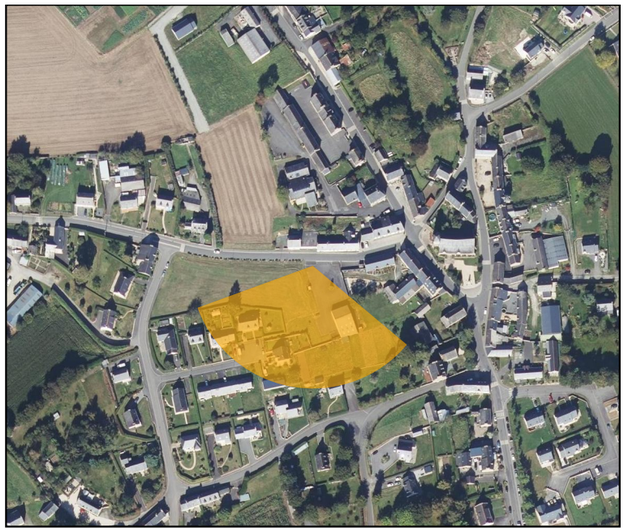
PATRIMOINE / TOURISME



Source : IGN SCAN 25
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

0 1 000 2 000 m N

Carte de localisation



Source : IGN SCAN ORTHO
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

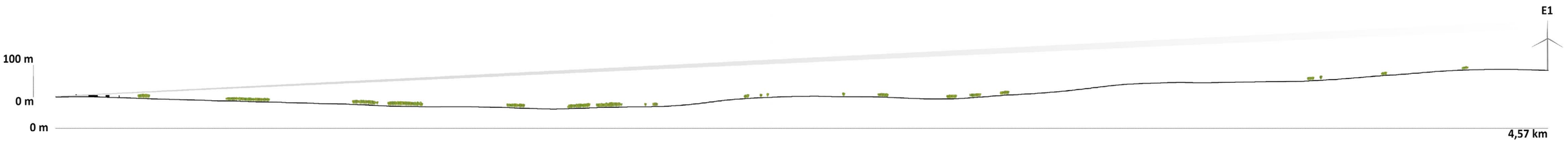
0 75 150 m N

Situation des abords du point de vue

Commentaires paysagers

La sensibilité pressentie de l'église Saint-Gal (monument historique) est considérée comme modérée dans l'état initial. Depuis cette prise de vue le parc est totalement occulté par le relief du talus en premier plan. Seul le mouvement de rotation en bout de pale de la machine E1 est perceptible. On ne décèle pas d'enjeu de lisibilité du projet ni de changement de rapport d'échelle.

Coupe topographique





Les Moulins
La Ferrière
Plumieux Energies
Plumieux
Landes du Tertre
Bois de Folleville
St-Barnabé
Loudéac
Gueltas Noyal - Pontivy
Projet
E1 E4 E3 E2
Le Menec
Kergrist
St-Caradec
Lande de Carmoise
Hent Glaz
Saint Merec
Carmoise
Trehouët





PM 23 - DEPUIS L'ÉGLISE SAINT-GAL À LANGAST

Panorama 120° (3 fois 40 ° à visualiser sur double page) - Photomontage



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.

PM 24 - DEPUIS LA CHAPELLE SAINT-JEAN À LANGAST

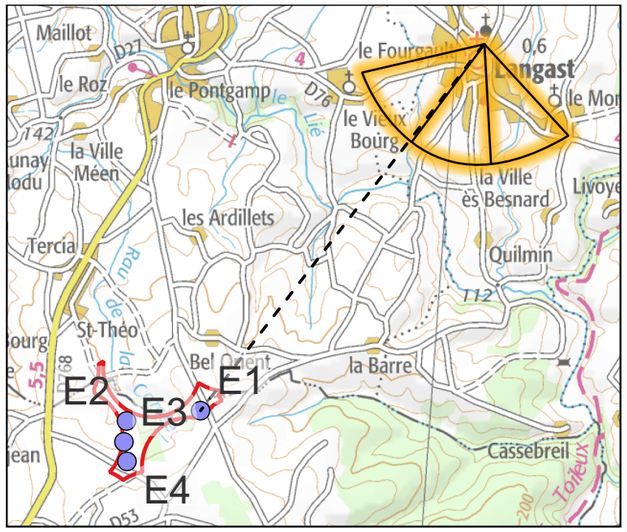
Données du point de vue

- Date et heure de la prise de vue : 27/02/2024 - 16H06
- Coordonnées : X : 280274 ; Y : 6813076
- Hauteur de la prise de vue : 1,65 m
- Altitude NGF : 172 m
- Azimut : 197°
- Distance à l'éolienne la plus proche : 4,83 km (E1)

Raisons du point de vue

LIEUX DE VIE ET D'HABITAT

PATRIMOINE / TOURISME



Source : IGN SCAN 25
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

0 1 000 2 000 m N

Carte de localisation



Source : IGN SCAN ORTHO
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

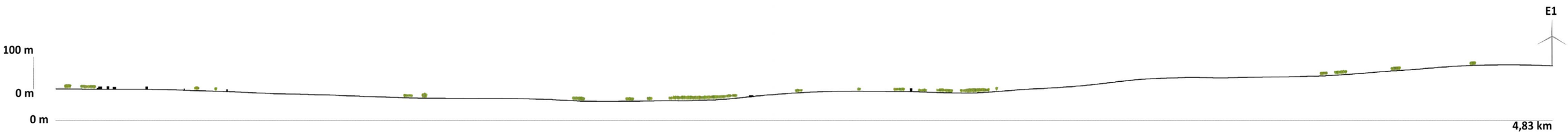
0 75 150 m N

Situation des abords du point de vue

Commentaires paysagers

La chapelle Saint-Jean (monument historique) est identifiée avec une sensibilité modérée lors de l'état initial. Depuis cette prise de vue le parc projeté est filtré en grande partie par la végétation du jardin privé au second plan. Ainsi les machines E1 et E4 sont totalement occultées, seul le mouvement de rotation de pale des machines E3 et E2 est perceptible. Toutefois, cette visibilité est à relativiser car la présence du motif éolien reste très discrète.

Coupe topographique





ETAT INITIAL 120° - 3 FOIS 40°

Les Moulins
La Ferrière
Plumieux Energies
Plumieux
Landes du Tertre
Bois de Folleville
St-Barnabé
Loudéac
Gueltas Noyal - Pontivy
Projet
E1 E4 E3 E2
Le Menec
St-Caradec
Carmoise Trehouët
Kergrist Saint Merec Lande de Carmoise Hent Glaz



PANORAMA 120° - VUE FILAIRE - 3 FOIS 40°



PANORAMA 120° - PHOTOMONTAGE - 3 FOIS 40°

PM 24 - DEPUIS LA CHAPELLE SAINT-JEAN À LANGAST

Panorama 120° (3 fois 40 ° à visualiser sur double page) - Photomontage



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.

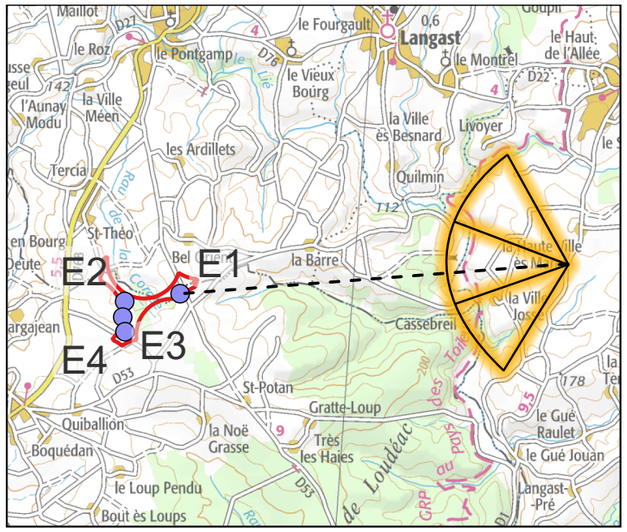
PM 25 - DEPUIS LA D 1

Données du point de vue

- Date et heure de la prise de vue : 27/02/2024 - 10H31
- Coordonnées : X : 282719 ; Y : 6809670
- Hauteur de la prise de vue : 1,65 m
- Altitude NGF : 174 m
- Azimut : 271°
- Distance à l'éolienne la plus proche : 5,42 km (E1)

Raisons du point de vue

AXES DE COMMUNICATION



Carte de localisation

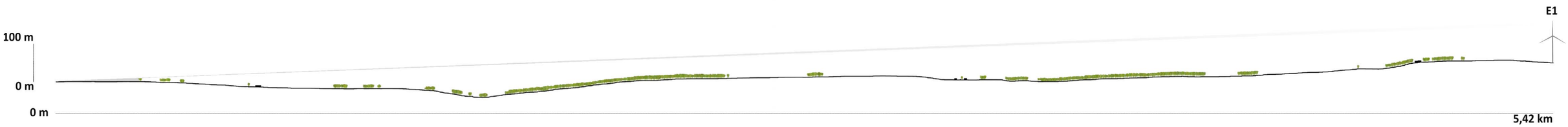


Situation des abords du point de vue

Commentaires paysagers

La route départementale D1 est identifiée avec une sensibilité forte sur ce tronçon dans l'état initial. La simulation visuelle nous montre que le projet est partiellement occulté par des habitations et filtré par la végétation. Ainsi seul le mouvement de rotation en bout de pale reste perceptible. En considérant la densité du masque végétal devant le parc, on peut supposer qu'en période feuillée le projet est totalement occulté. On ne décèle donc pas de changement de rapport d'échelle ni d'enjeu de visibilité du parc.

Coupe topographique





Loudéac
Gueltas Noyal - Pontivy
Le Menec
Kergrist
Saint Merec
Lande de Carmoise
St-Caradec
Carmoise Trehouët
Projet
E4 E3 E2 E1
Lanfains
Plemy





PM 25 - DEPUIS LA D 1

Panorama 120° (3 fois 40 ° à visualiser sur double page) - Photomontage



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.

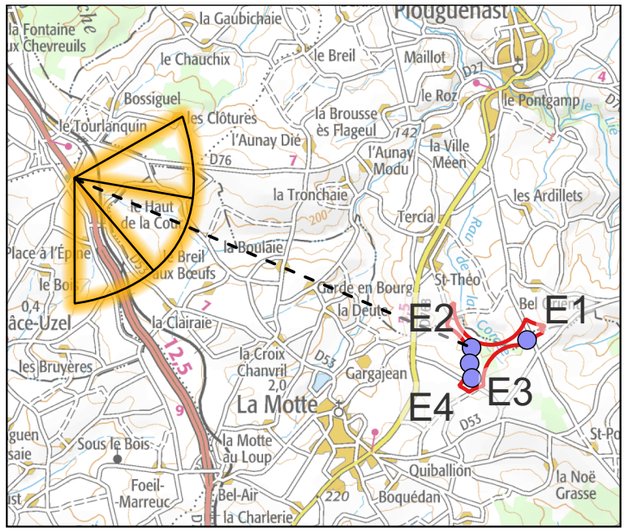
PM 26 - DEPUIS LA D 700 TRONÇON SUR LA LIGNE DE CRÊTE

Données du point de vue

- Date et heure de la prise de vue : 27/02/2024 - 17H23
- Coordonnées : X : 271016 ; Y : 6811499
- Hauteur de la prise de vue : 1,65 m
- Altitude NGF : 262 m
- Azimut : 120°
- Distance à l'éolienne la plus proche : 6,01 km (E2)

Raisons du point de vue

AXES DE COMMUNICATION



Carte de localisation

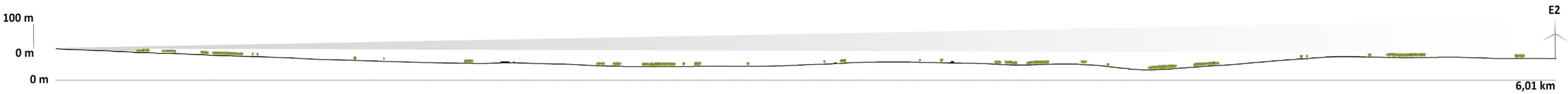


Situation des abords du point de vue

Commentaires paysagers

Cet axe de communication est identifié avec une sensibilité pressentie forte lors de l'état initial. Depuis cette prise de vue le parc apparait à l'horizon, il est partiellement tronqué par le relief collinaire des collines du Mené. La position en point haut du parc lui offre une plus grande visibilité. On note un effet d'alignement des machines avec une inter-distance hétérogène. L'aspect tronqué des éoliennes tend à créer un effet d'écrasement. La situation en retrait de la machine E1 avec les machines E2, E3 et E4 élargit l'emprise visuelle du projet. La hauteur apparente des éoliennes en bout de pale ne dépasse pas celle des lignes électriques et de la végétation au second plan ce qui n'induit pas de rupture d'échelle. Cependant l'aspect tronqué des machines et la dominance des machines par rapport à la végétation à l'horizon induit un contraste d'échelle. Il est noté que la présence du motif éolien reste discrète dans le paysage.

Coupe topographique





ETAT INITIAL 120° - 3 FOIS 40°

Trebry 2 Le Placis Vert Landes du Mené La Vieille Lande Projet E1 E2 E3 E4 Les Moulins La Ferrière Plumieux Energies Landes du Tertre Plumieux Bois de Folleville Loudéac St-Barnabé



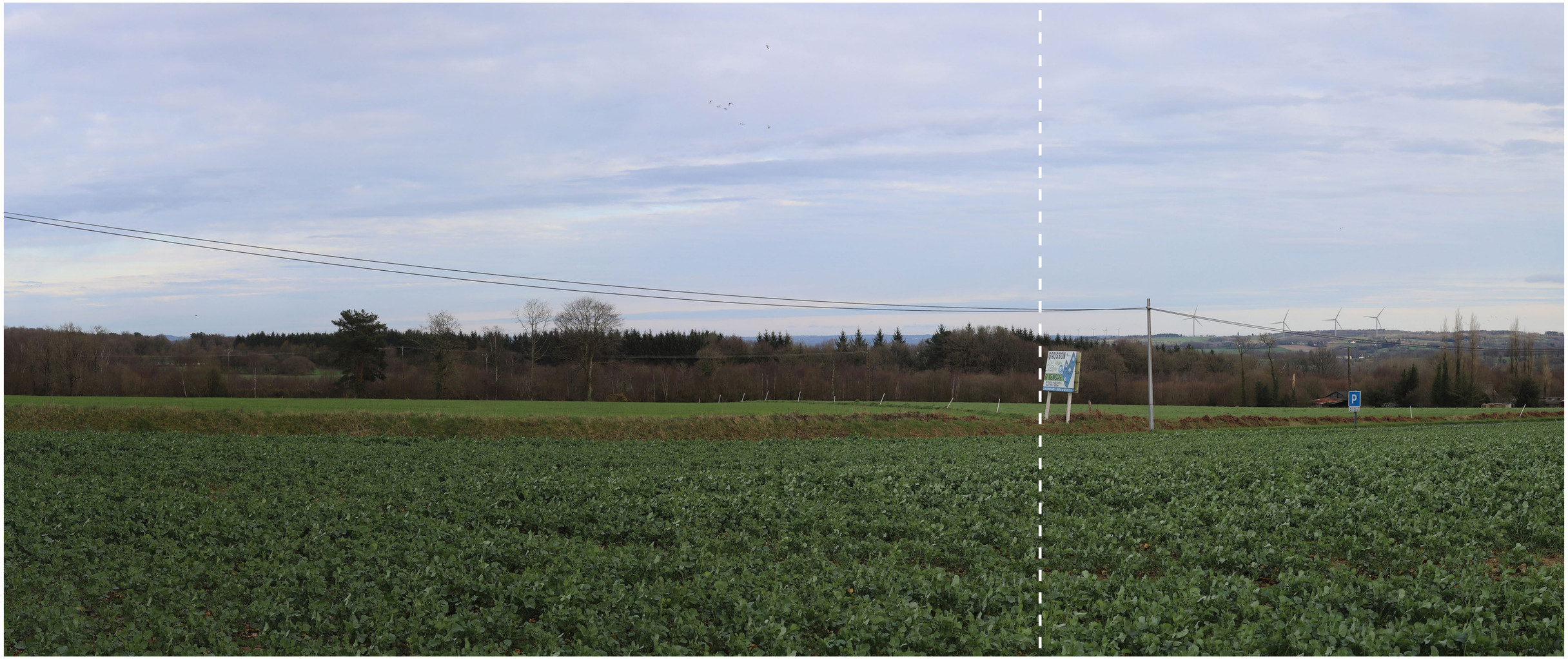
PANORAMA 120° - VUE FILAIRE - 3 FOIS 40°



PANORAMA 120° - PHOTOMONTAGE - 3 FOIS 40°

PM 26 - DEPUIS LA D 700 TRONÇON SUR LA LIGNE DE CRÊTE

Panorama 120° (3 fois 40 ° à visualiser sur double page) - Photomontage



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.

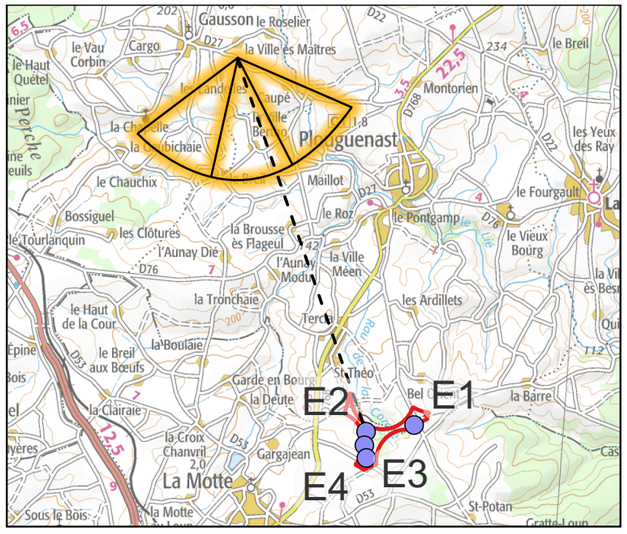
PM 27 - DEPUIS LA LISIÈRE SUD DE GAUSSON

Données du point de vue

- Date et heure de la prise de vue : 27/02/2024 - 16H49
- Coordonnées : X : 274470 ; Y : 6815149
- Hauteur de la prise de vue : 1,65 m
- Altitude NGF : 182 m
- Azimut : 173°
- Distance à l'éolienne la plus proche : 6,35 km (E2)

Raisons du point de vue

LIEUX DE VIE ET D'HABITAT



Source : IGN SCAN 25
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

0 1 800 3 600 m N

Carte de localisation



Source : IGN SCAN ORTHO
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

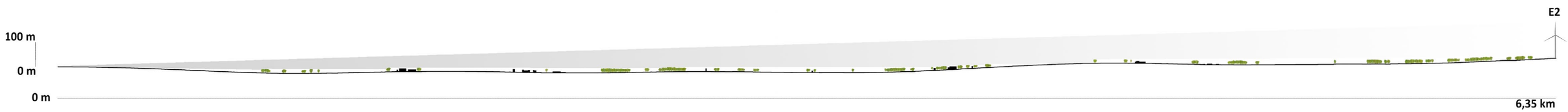
0 75 150 m N

Situation des abords du point de vue

Commentaires paysagers

La sensibilité du bourg de Gausson est identifiée comme modérée dans l'état initial. Depuis cette prise de vue le projet apparait dans sa totalité. On note un effet de superposition des machines E3 et E4 qui complexifie la lecture du parc. Le retrait de la machine E1 vis-à-vis des autres éoliennes élargit l'emprise visuelle du projet. On distingue un effet d'alignement des machines avec une inter-distance irrégulière ce qui ne permet pas de déceler clairement l'implantation du projet. La hauteur apparente des éoliennes en bout de pale ne dépasse pas celle des lignes électriques au second plan ce qui n'induit pas de rupture d'échelle. Cependant les éoliennes dominent largement la végétation à l'horizon ce qui induit un contraste d'échelle. La position en point haut du parc accentue sa visibilité notamment depuis les hauteurs des collines. Le projet apparait ici comme un point de repère dans le paysage lointain.

Coupe topographique





ETAT INITIAL 120° - 3 FOIS 40°

La Vieille Lande Les Moulins La Ferrière Plumieux Energies Projet Plumieux E1 E2E3E4 Landes du Tertre Bois de Folleville Loudéac St-Barnabé Le Menec Gueltas Ncyal - Pontivy Carmoise Trehouët Hent Glaz Kergrist St-Caradec Lande de Carmoise Saint Merec Le Roduel



PANORAMA 120° - VUE FILAIRE - 3 FOIS 40°



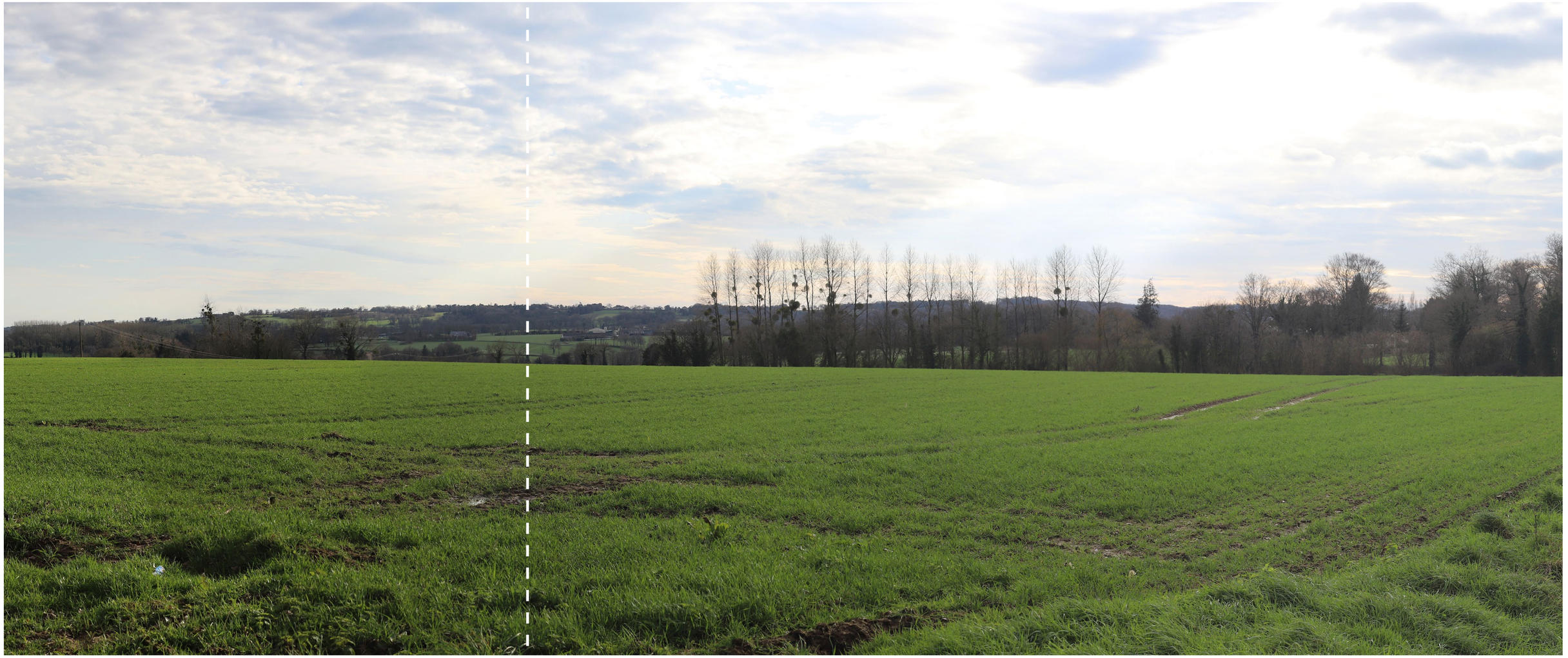
PANORAMA 120° - PHOTOMONTAGE - 3 FOIS 40°

PM 27 - DEPUIS LA LISIÈRE SUD DE GAUSSON

Panorama 120° (3 fois 40 ° à visualiser sur double page) - Photomontage



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.

PM 28 - DEPUIS LA D 768

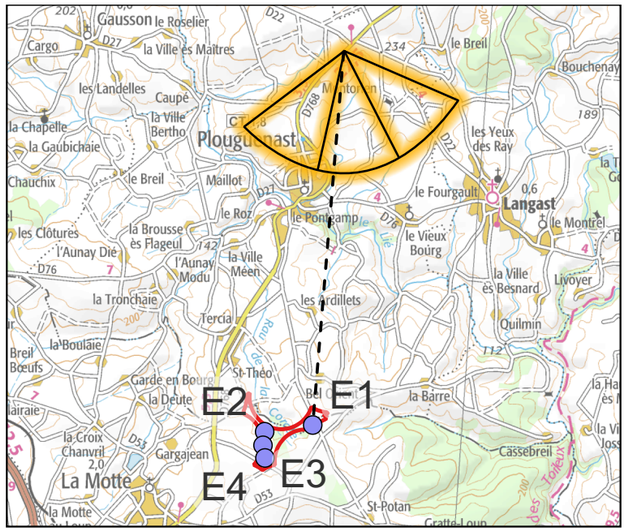
Données du point de vue

- Date et heure de la prise de vue : 27/02/2024 - 16H16
- Coordonnées : X : 277816 ; Y : 6815259
- Hauteur de la prise de vue : 1,65 m
- Altitude NGF : 233 m
- Azimut : 173°
- Distance à l'éolienne la plus proche : 6,03 km (E1)

Raisons du point de vue

AXES DE COMMUNICATION

CONTEXTE ÉOLIEN



Source : IGN SCAN 25
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

0 1 800 3 600 m N

Carte de localisation



Source : IGN SCAN ORTHO
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

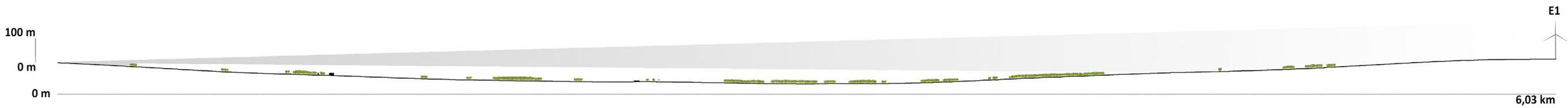
0 75 150 m N

Situation des abords du point de vue

Commentaires paysagers

Cet axe de communication est identifié avec une sensibilité très forte sur ce tronçon dans l'état initial. Depuis cette prise de vue le parc projeté se détache à l'horizon. On relève un effet de superposition des machines E4, E3 et E2 avec un retrait de la machine E1 qui élargit l'emprise visuelle du projet. La lisibilité du projet est complexe, on identifie toutefois un effet d'alignement des machines E1 et E4. On note une covisibilité indirecte avec le parc éolien de La Ferrière qui reste à relativiser en raison de l'éloignement de ce parc avec le projet. La situation en point haut du projet accentue sa visibilité au sein du paysage et crée un effet de surplomb. Bien que les éoliennes du projet ne dépassent pas la hauteur de la végétation et des lignes électriques en premier plan on observe un contraste d'échelle avec la végétation à l'horizon qui est largement dominée par le projet. Le parc apparait ici comme un point de repère visuel à l'horizon.

Coupe topographique





ETAT INITIAL 120° - 3 FOIS 40°

La Vieille Lande
Les Moulins
Plumieux Energies
La Ferrière
Plumieux
Landes du Tertre
Projet
Bois de Folleville
E1
St-Barnabé
E4 E3 E2
Loudéac
Gueltas Noyal - Pontivy
Le Menec
Kergrist
Saint Merec
Carmoise Trehouët
St-Caradec



PANORAMA 120° - VUE FILAIRE - 3 FOIS 40°



PANORAMA 120° - PHOTOMONTAGE - 3 FOIS 40°

PM 28 - DEPUIS LA D 768

Panorama 120° (3 fois 40 ° à visualiser sur double page) - Photomontage



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.

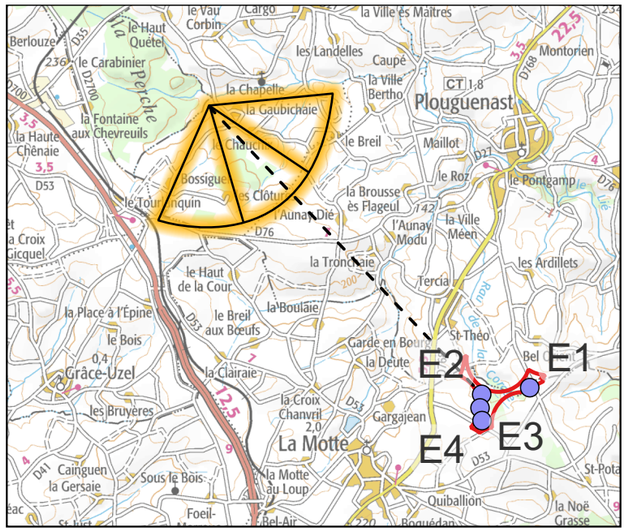
PM 29 - DEPUIS LA LISIÈRE SUD DE LA FORÊT DE LA PERCHE

Données du point de vue

- Date et heure de la prise de vue : 21/02/2025 - 14H43
- Coordonnées : X : 272156 ; Y : 6813777
- Hauteur de la prise de vue : 1,65 m
- Altitude NGF : 182 m
- Azimut : 144°
- Distance à l'éolienne la plus proche : 6,38 km (E2)

Raisons du point de vue

PATRIMOINE / TOURISME



Carte de localisation



Situation des abords du point de vue

Commentaires paysagers

Depuis cette prise de vue le relief et la végétation occultent entièrement le projet. On ne décèle donc aucun enjeu de lisibilité, de visibilité, et aucun changement de rapport d'échelle.

Coupe topographique





ETAT INITIAL 120° - 3 FOIS 40°

Le Placis Vert Landes du Mené La Vieille Lande Les Moulins Projet E1 E2 E3E4 La Ferrière Plumieux Energies Landes du Tertre Plumieux Bois de Folleville St-Barnabé Loudéac Le Menec Gueltas Noyal - Pontivy



PANORAMA 120° - VUE FILAIRE - 3 FOIS 40°



PANORAMA 120° - PHOTOMONTAGE - 3 FOIS 40°

PM 29 - DEPUIS LA LISIÈRE SUD DE LA FORÊT DE LA PERCHE

Panorama 120° (3 fois 40 ° à visualiser sur double page) - Photomontage



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.

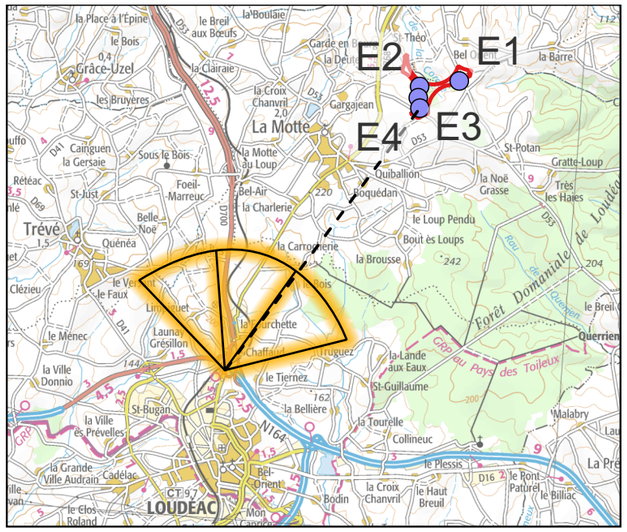
PM 30 - DEPUIS LA LISIÈRE NORD DE LOUDÉAC

Données du point de vue

- Date et heure de la prise de vue : 27/02/2024 - 12H14
- Coordonnées : X : 272760 ; Y : 6803620
- Hauteur de la prise de vue : 1,65 m
- Altitude NGF : 182 m
- Azimut : 16°
- Distance à l'éolienne la plus proche : 6,36 km (E4)

Raisons du point de vue

LIEUX DE VIE ET D'HABITAT



Source : IGN SCAN 25
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

0 2 000 4 000 m N

Carte de localisation



Source : IGN SCAN ORTHO
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

0 75 150 m N

Situation des abords du point de vue

Commentaires paysagers

Le bourg de Loudéac est identifié avec une sensibilité modérée dans l'état initial. Depuis cette prise de vue le parc projeté est entièrement masqué par la végétation, seul le mouvement de rotation en bout de pale est potentiellement perceptible. On présuppose qu'en période feuillée le projet est totalement occulté par la végétation. Le parc étant peu, voire pas perceptible, aucun changement de rapport d'échelle n'est décelé et ni aucun enjeu de lisibilité.

Coupe topographique





ETAT INITIAL 120° - 3 FOIS 40°

Lanfains Plemy Ruisseau de Margot Projet E2E3 E4 E1 Trebry 2 Le Placis Vert Landes du Mené La Vieille Lande



PANORAMA 120° - VUE FILAIRE - 3 FOIS 40°



PANORAMA 120° - PHOTOMONTAGE - 3 FOIS 40°

PM 30 - DEPUIS LA LISIÈRE NORD DE LOUDÉAC

Panorama 120° (3 fois 40 ° à visualiser sur double page) - Photomontage



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.

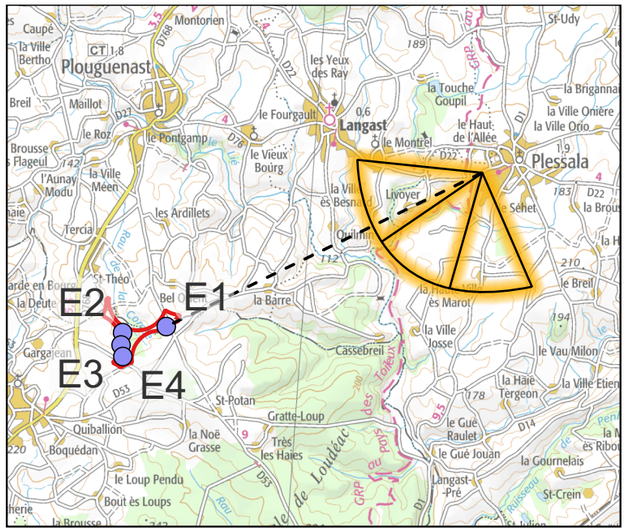
PM 31 - BOURG DE PLÉSSALA

Données du point de vue

- Date et heure de la prise de vue : 27/02/2024 - 10H02
- Coordonnées : X : 282895 ; Y : 6811972
- Hauteur de la prise de vue : 1,65 m
- Altitude NGF : 192 m
- Azimut : 216°
- Distance à l'éolienne la plus proche : 6,21 km (E1)

Raisons du point de vue

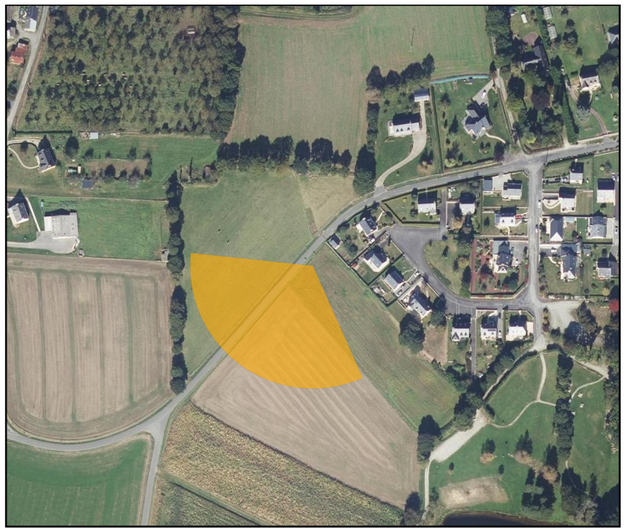
LIEUX DE VIE ET D'HABITAT



Source : IGN SCAN 25
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

0 2 000 4 000 m N

Carte de localisation



Source : IGN SCAN ORTHO
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

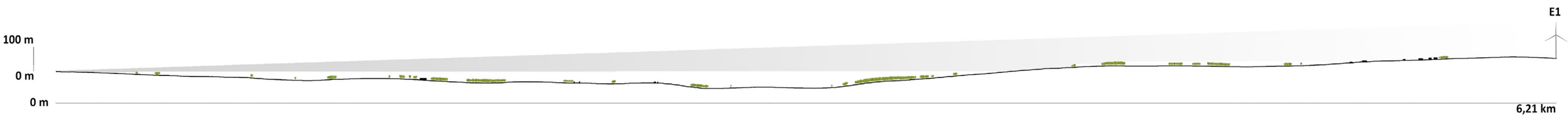
0 75 150 m N

Situation des abords du point de vue

Commentaires paysagers

La sensibilité pressentie du bourg de Plessala est identifiée comme très forte dans l'état initial. Depuis cette prise de vue, le parc projeté est ponctuellement filtré par le bocage au second plan. Étant masqué par le tronc des arbres la présence ou non de feuilles n'induit pas de changement de perception. Aucun enjeu de lisibilité n'est décelé. Concernant les machines E4, E3 et E2 seul le mouvement de rotation de pale est perceptible. La machine E1 en revanche est davantage visible depuis ce point de vue. La position en point haut du parc crée un effet de surplomb. Bien que la hauteur apparente des éoliennes en bout de pale ne dépasse pas celle du bocage en second plan, on relève un contraste d'échelle avec la végétation en arrière-plan qui est largement dominée par le projet.

Coupe topographique





ETAT INITIAL 120° - 3 FOIS 40°

Plumieux Energies Plumieux
La Ferrière
Bois de Folleville
Landes du Tertre
St-Barnabé Loudéac
Projet
Le Menec St-Caradec Carmoise Trehouët
Kergrist Lande de Carmoise
E4E1E3 E2



PANORAMA 120° - VUE FILAIRE - 3 FOIS 40°



PANORAMA 120° - PHOTOMONTAGE - 3 FOIS 40°

PM 31 - BOURG DE PLÉSSALA

Panorama 120° (3 fois 40 ° à visualiser sur double page) - Photomontage



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.

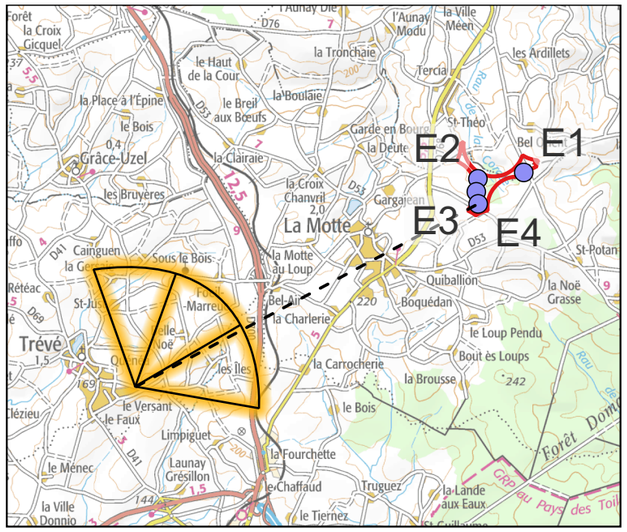
PM 32 - LISIÈRE HABITÉE OUEST DE TRÉVÉ

Données du point de vue

- Date et heure de la prise de vue : 27/02/2024 - 18H03
- Coordonnées : X : 270785 ; Y : 6805646
- Hauteur de la prise de vue : 1,65 m
- Altitude NGF : 205 m
- Azimut : 40°
- Distance à l'éolienne la plus proche : 6,54 km (E4)

Raisons du point de vue

LIEUX DE VIE ET D'HABITAT



Carte de localisation

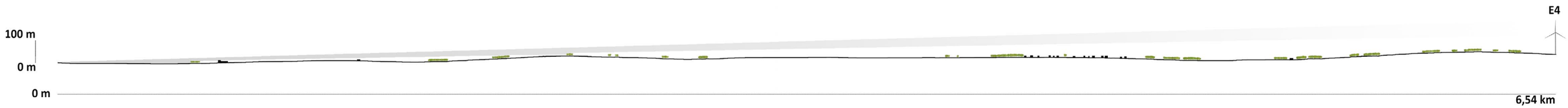


Situation des abords du point de vue

Commentaires paysagers

Le bourg de Trévé est identifié avec une sensibilité pressentie modérée lors de l'état initial. Depuis cette prise de vue, le parc projeté est en grande partie tronqué par le relief collinaire. Seul le mouvement de rotation de pale est perceptible. On note un effet d'alignement des éoliennes. La hauteur apparente des éoliennes ne dépasse pas celle de la végétation en premier plan et domine légèrement le bocage à l'horizon ce qui n'induit pas de changement de rapport d'échelle. Le parc étant peu visible on ne décèle pas d'enjeu de lisibilité. Le motif éolien reste discret depuis cette prise de vue malgré une covisibilité indirecte avec des habitations.

Coupe topographique





ETAT INITIAL 120° - 3 FOIS 40°

Ruisseau de Margot
Plemy
Projet
Trebry 2
E2 E3E1E4
Le Placis Vert
Landes du Mené
La Vieille Lande
Lancart
Les Moulins



PANORAMA 120° - VUE FILAIRE - 3 FOIS 40°



PANORAMA 120° - PHOTOMONTAGE - 3 FOIS 40°

PM 32 - LISIÈRE HABITÉE OUEST DE TRÉVÉ

Panorama 120° (3 fois 40 ° à visualiser sur double page) - Photomontage



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.

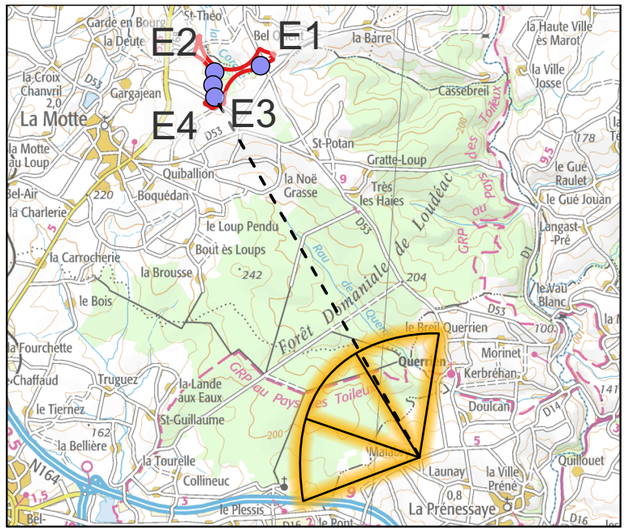
PM 33 - DEPUIS LA D 14 AU NORD DE LA PRÉNESSAYE

Données du point de vue

- Date et heure de la prise de vue : 27/02/2024 - 11H49
- Coordonnées : X : 279997 ; Y : 6802667
- Hauteur de la prise de vue : 1,65 m
- Altitude NGF : 188 m
- Azimut : 309°
- Distance à l'éolienne la plus proche : 6,97 km (E4)

Raisons du point de vue

AXES DE COMMUNICATION



Source : IGN SCAN 25
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

0 1 900 3 800 m N

Carte de localisation



Source : IGN SCAN ORTHO
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

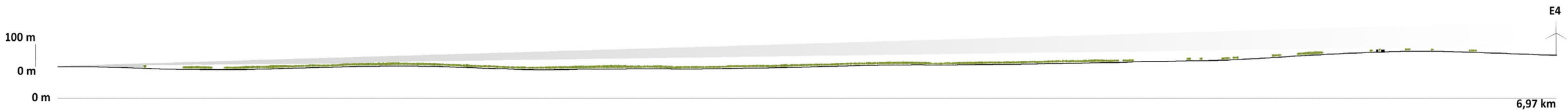
0 75 150 m N

Situation des abords du point de vue

Commentaires paysagers

La route départementale D 14 est identifiée avec une sensibilité pressentie modérée lors de l'état initial. Depuis cette prise de vue le parc est partiellement visible, en effet la machine E1 est totalement occultée par la végétation qui borde le chemin. Les machines E4, E3 et E2 sont tronquées par le relief, on note un effet d'alignement avec une inter-distance hétérogène qui complexifie la lisibilité du projet. L'aspect tronqué tend à créer un effet d'écrasement. Bien que la hauteur apparente des éoliennes ne dépasse pas la végétation en premier plan, la situation en point haut du projet et la dominance des machines vis-à-vis de la végétation à l'horizon induit un contraste d'échelle. Le parc apparait comme un nouveau point de repère dans le paysage.

Coupe topographique




ETAT INITIAL 120° - 3 FOIS 40°
Saint Merec
Le Roduel
Kergrist
Le Menec
Hent Glaz
Lande de Carmoise
St-Caradec
Carmoise Trehouët
Projet
E4E3 E2
E1
Plemy


PANORAMA 120° - VUE FILAIRE - 3 FOIS 40°


PANORAMA 120° - PHOTOMONTAGE - 3 FOIS 40°

PM 33 - DEPUIS LA D 14 AU NORD DE LA PRÉNÉSSAYE

Panorama 120° (3 fois 40 ° à visualiser sur double page) - Photomontage



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.

PM 34 - DEPUIS LE TISSU PAVILLONNAIRE AU NORD DE LOUDÉAC

Données du point de vue

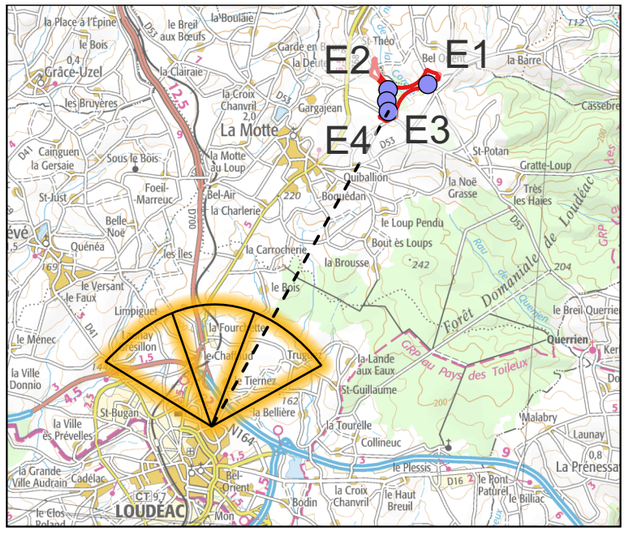
- Date et heure de la prise de vue : 27/02/2024 - 12H04
- Coordonnées : X : 273112 ; Y : 6802592
- Hauteur de la prise de vue : 1,65 m
- Altitude NGF : 172 m
- Azimut : 1°
- Distance à l'éolienne la plus proche : 7,03 km (E4)

Raisons du point de vue

LIEUX DE VIE ET D'HABITAT

Commentaires paysagers

Le bourg de Loudéac est identifié avec une sensibilité pressentie modérée dans l'état initial. Depuis cette prise de vue le parc projeté est entièrement occulté par le tissu urbain de Loudéac. On ne décèle donc aucun enjeu de lisibilité et de visibilité.



Source : IGN SCAN 25
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

0 2 000 4 000 m N

Carte de localisation

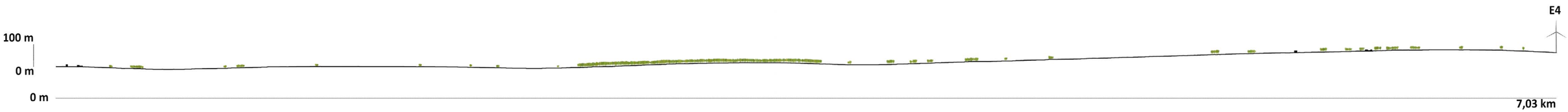


Source : IGN SCAN ORTHO
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

0 75 150 m N

Situation des abords du point de vue

Coupe topographique





ETAT INITIAL 120° - 3 FOIS 40°

Lanfains Plemy Projet E2E3E4 E1 Trebry 2 Le Placis Vert



PANORAMA 120° - VUE FILAIRE - 3 FOIS 40°



PANORAMA 120° - PHOTOMONTAGE - 3 FOIS 40°

PM 34 - DEPUIS LE TISSU PAVILLONNAIRE AU NORD DE LOUDÉAC

Panorama 120° (3 fois 40 ° à visualiser sur double page) - Photomontage



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.

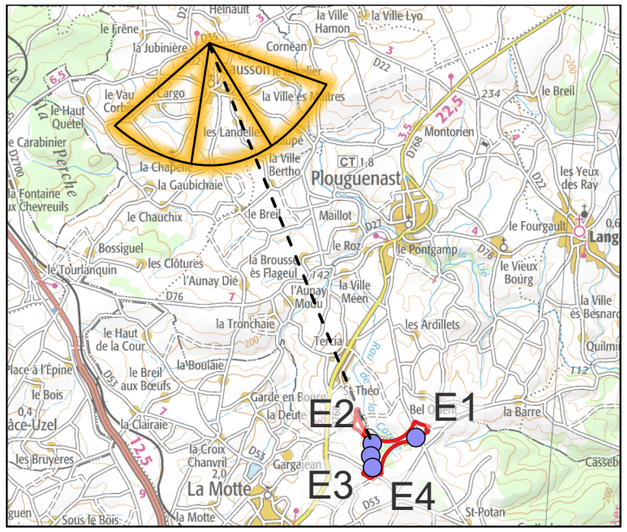
PM 35 - DEPUIS LA D 35

Données du point de vue

- Date et heure de la prise de vue : 27/02/2024 - 16H41
- Coordonnées : X : 273653 ; Y : 6816220
- Hauteur de la prise de vue : 1,65 m
- Altitude NGF : 205 m
- Azimut : 169°
- Distance à l'éolienne la plus proche : 7,65 km (E2)

Raisons du point de vue

AXES DE COMMUNICATION



Source : IGN SCAN 25
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

0 2 000 4 000 m N

Carte de localisation



Source : IGN SCAN ORTHO
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

0 75 150 m N

Situation des abords du point de vue

Commentaires paysagers

La route départementale D35 est identifiée avec une sensibilité pressentie modérée dans l'état initial. Depuis cette prise de vue le parc projeté apparait nettement à l'horizon. On relève une covisibilité indirecte avec la silhouette de bourg de Gausson. On note un effet d'alignement des machines E1 et E2 et un effet de superposition des machines E3 et E4. Le retrait de la machine E1 vis-à-vis des autres éoliennes du parc élargit de fait l'emprise visuelle du projet. Les mâts sont partiellement tronqués par la ligne de crête du relief ce qui tend à créer un effet d'écrasement. Les éoliennes dominent largement la végétation à l'horizon ce qui tend à créer un contraste d'échelle, ce phénomène est accentué par la position en point haut du parc qui crée un effet de surplomb. Le parc apparait ainsi comme un repère visuel au sein du paysage.

Coupe topographique





La Vieille Lande
Les Moulins
Plumieux Energies
Projet
La Ferrière
Plumieux
Landes du Tertre
E1
E2 E3 E4
Bois de Folleville
Loudéac
St-Barnabé
Le Menec
Carmoise Trehouët
St-Caradec
Saint Merec
Le Roduel
Kergrist
Lande de Carmoise





PM 35 - DEPUIS LA D 35

Panorama 120° (3 fois 40 ° à visualiser sur double page) - Photomontage



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.

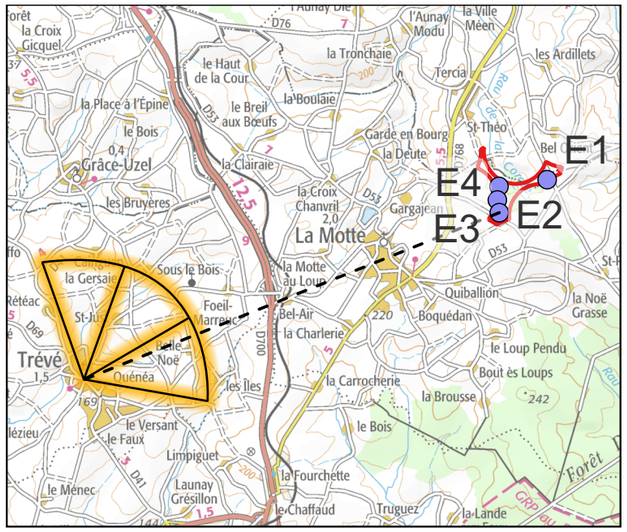
PM 36 - Cœur de bourg de Trévé

Données du point de vue

- Date et heure de la prise de vue : 27/02/2024 - 17H53
- Coordonnées : X : 269896 ; Y : 6806049
- Hauteur de la prise de vue : 1,65 m
- Altitude NGF : 159 m
- Azimut : 40°
- Distance à l'éolienne la plus proche : 7,18 km (E4)

Raisons du point de vue

Lieux de vie et d'habitat



Source : IGN SCAN 25
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

0 1 800 3 600 m N

Carte de localisation



Source : IGN SCAN ORTHO
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

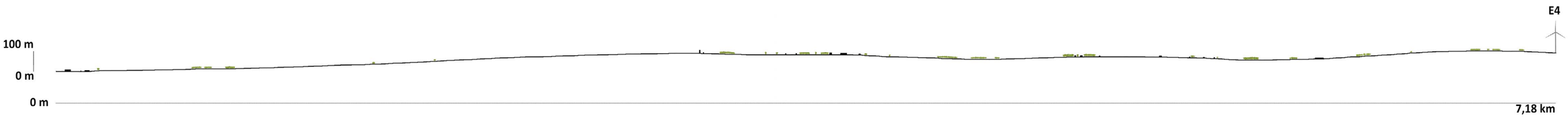
0 75 150 m N

Situation des abords du point de vue

Commentaires paysagers

Le bourg de Trévé est identifié avec une sensibilité modérée lors de l'état initial. Depuis cette prise de vue le parc est entièrement occulté par le tissu urbain du bourg. On ne décèle donc pas d'enjeu de lisibilité et de visibilité.

Coupe topographique





ETAT INITIAL 120° - 3 FOIS 40°

Ruisseau de Margot
Plemy
Trebry 2
Projet
E2 E3E1 E4
Le Placis Vert
Landes du Mené
La Vieille Lande
Les Moulins



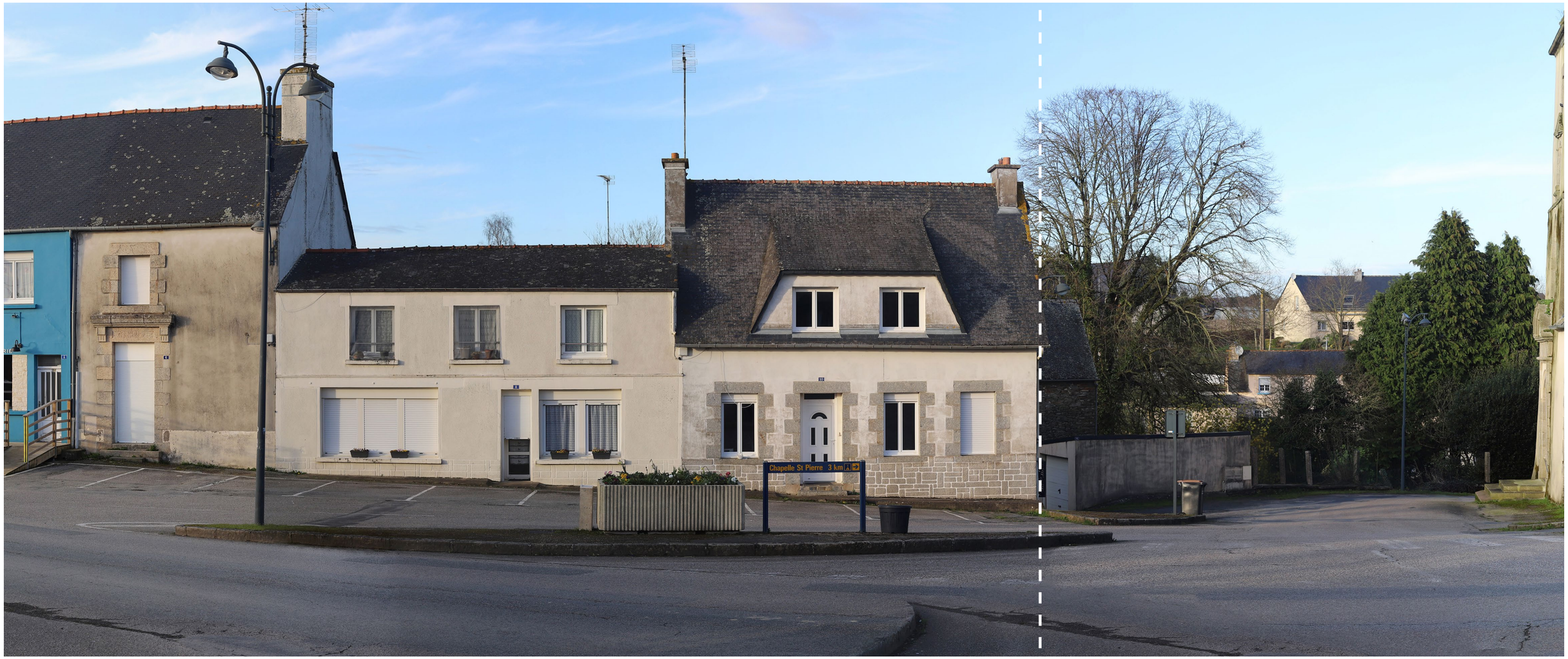
PANORAMA 120° - VUE FILAIRE - 3 FOIS 40°



PANORAMA 120° - PHOTOMONTAGE - 3 FOIS 40°

PM 36 - CŒUR DE BOURG DE TRÉVÉ

Panorama 120° (3 fois 40 ° à visualiser sur double page) - Photomontage



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.

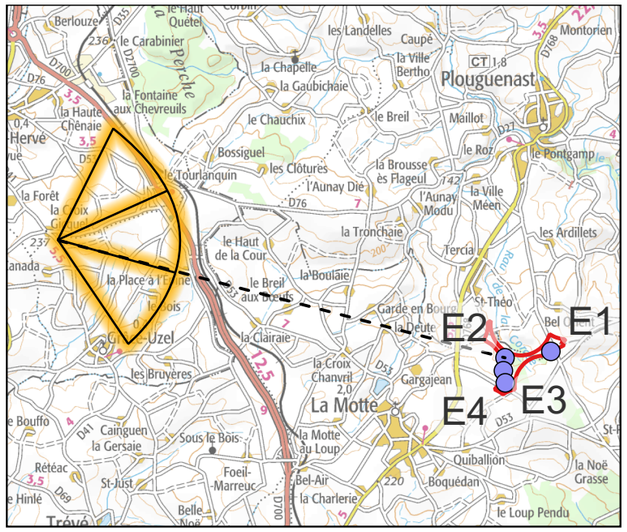
PM 37 - DEPUIS LA D 41

Données du point de vue

- Date et heure de la prise de vue : 27/02/2024 - 17H34
- Coordonnées : X : 269019 ; Y : 6811123
- Hauteur de la prise de vue : 1,65 m
- Altitude NGF : 232 m
- Azimut : 86°
- Distance à l'éolienne la plus proche : 7,78 km (E2)

Raisons du point de vue

AXES DE COMMUNICATION



Carte de localisation

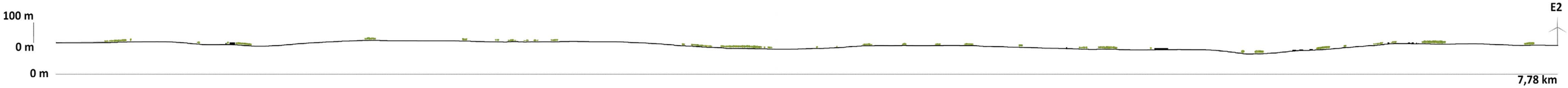


Situation des abords du point de vue

Commentaires paysagers

La route départementale D 41 est identifiée avec une sensibilité modérée dans l'état initial. Depuis cette prise de vue le parc projeté est en grande partie tronqué par le relief et filtré par la végétation. Les machines E1, E2 et E4 sont en grande partie occultées, seul le mouvement de rotation de pale de la machine E3 est perceptible grâce à une trouée dans la trame bocagère. Il est présupposé qu'en période feuillée E3 est moins perceptible. La hauteur apparente des éoliennes ne dépasse pas celle des composantes paysagères : haies bocagères, habitations, lignes électriques, arbres isolés, ce qui n'induit pas de changement de rapport d'échelle. Le motif éolien est relativement discret dans le paysage depuis ce point de vue.

Coupe topographique





ETAT INITIAL 120° - 3 FOIS 40°

Ruisseau de Margot
Plemy
Trebry 2
Le Placis Vert
Landes du Mené
Projet
La Vieille Lande
E1 E2 E3 E4
Les Moulins
Plumieux Energies
La Ferrière
Landes du Tertre
Plumieux



PANORAMA 120° - VUE FILAIRE - 3 FOIS 40°



PANORAMA 120° - PHOTOMONTAGE - 3 FOIS 40°

PM 37 - DEPUIS LA D 41

Panorama 120° (3 fois 40 ° à visualiser sur double page) - Photomontage



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.

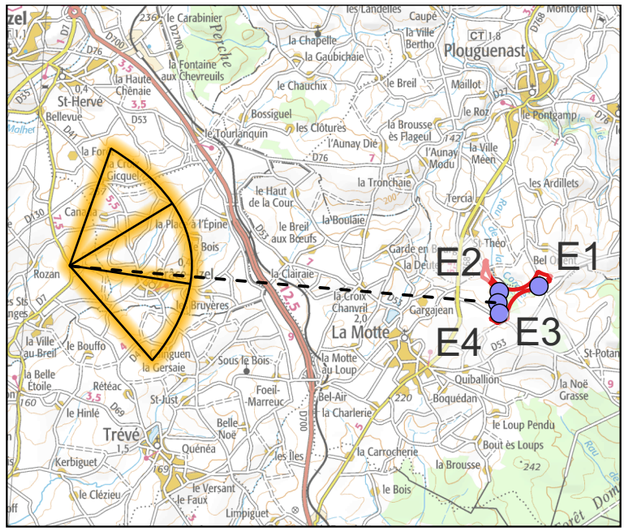
PM 38 - LA PLAINE DE LOUDÉAC

Données du point de vue

- Date et heure de la prise de vue : 27/02/2024 - 17H41
- Coordonnées : X : 268177 ; Y : 6809645
- Hauteur de la prise de vue : 1,65 m
- Altitude NGF : 182 m
- Azimut : 79°
- Distance à l'éolienne la plus proche : 8,38 km (E3)

Raisons du point de vue

UNITÉ PAYSAGÈRE



Source : IGN SCAN 25
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

Carte de localisation



Source : IGN SCAN ORTHO
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

Situation des abords du point de vue

Commentaires paysagers

L'unité paysagère de la plaine de Loudéac est identifiée avec une sensibilité modérée lors de l'état initial. Depuis cette prise de vue le parc projeté est en grande partie occulté par le relief et filtré par la végétation. Ainsi seul le mouvement de rotation en bout de pale est perceptible. On présuppose qu'en période feuillée les machines E1, E2 et E3 sont totalement masquées par la trame bocagère. On ne décèle pas d'enjeu de visibilité et de lisibilité du projet. La présence du motif éolien est ici très discrète.

Coupe topographique





ETAT INITIAL 120° - 3 FOIS 40°

Ruisseau de Margot
Plemy
Trebry 2
Le Placis Vert
Landes du Mené
Projet
E1 E2 E3 E4
La Vieille Lande
Les Moulins
La Ferrière
Landes du Tertre
Plumieux



PANORAMA 120° - VUE FILAIRE - 3 FOIS 40°



PANORAMA 120° - PHOTOMONTAGE - 3 FOIS 40°

PM 38 - LA PLAINE DE LOUDÉAC

Panorama 120° (3 fois 40 ° à visualiser sur double page) - Photomontage



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.

PM 39 - D 53 + ENTRÉE OUEST DE PLÉMY

Données du point de vue

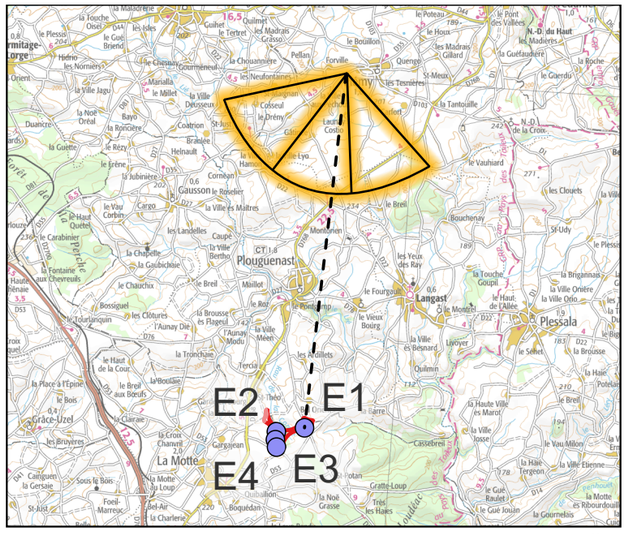
- Date et heure de la prise de vue : 27/02/2024 - 16H30
- Coordonnées : X : 278459 ; Y : 6818972
- Hauteur de la prise de vue : 1,65 m
- Altitude NGF : 212 m
- Azimut : 198°
- Distance à l'éolienne la plus proche : 9,79 km (E1)

Raisons du point de vue

AXES DE COMMUNICATION

LIEUX DE VIE ET D'HABITAT

CONTEXTE ÉOLIEN



Source : IGN SCAN 25
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

Carte de localisation



Source : IGN SCAN ORTHO
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

Situation des abords du point de vue

Commentaires paysagers

La route départementale D 53 est identifiée avec une sensibilité modérée dans l'état initial. Depuis cette prise de vue le projet est totalement occulté par le relief et la végétation. On ne décèle donc pas d'enjeu de visibilité et de lisibilité. Il est noté que le motif éolien est déjà présent au sein de ces paysages avec notamment le parc éolien de Plémy.

Coupe topographique





ETAT INITIAL 120° - 3 FOIS 40°

Plemy
La Vieille Lande Les Moulins Plumieux Energies Landes du Tertre Projet St-Barnabé Loudéac Le Menec St-Caradec Carmoise Trehouët Les Grands Clos
La Ferrière Lande de Carmoise
E1 E4E3E2



PANORAMA 120° - VUE FILAIRE - 3 FOIS 40°



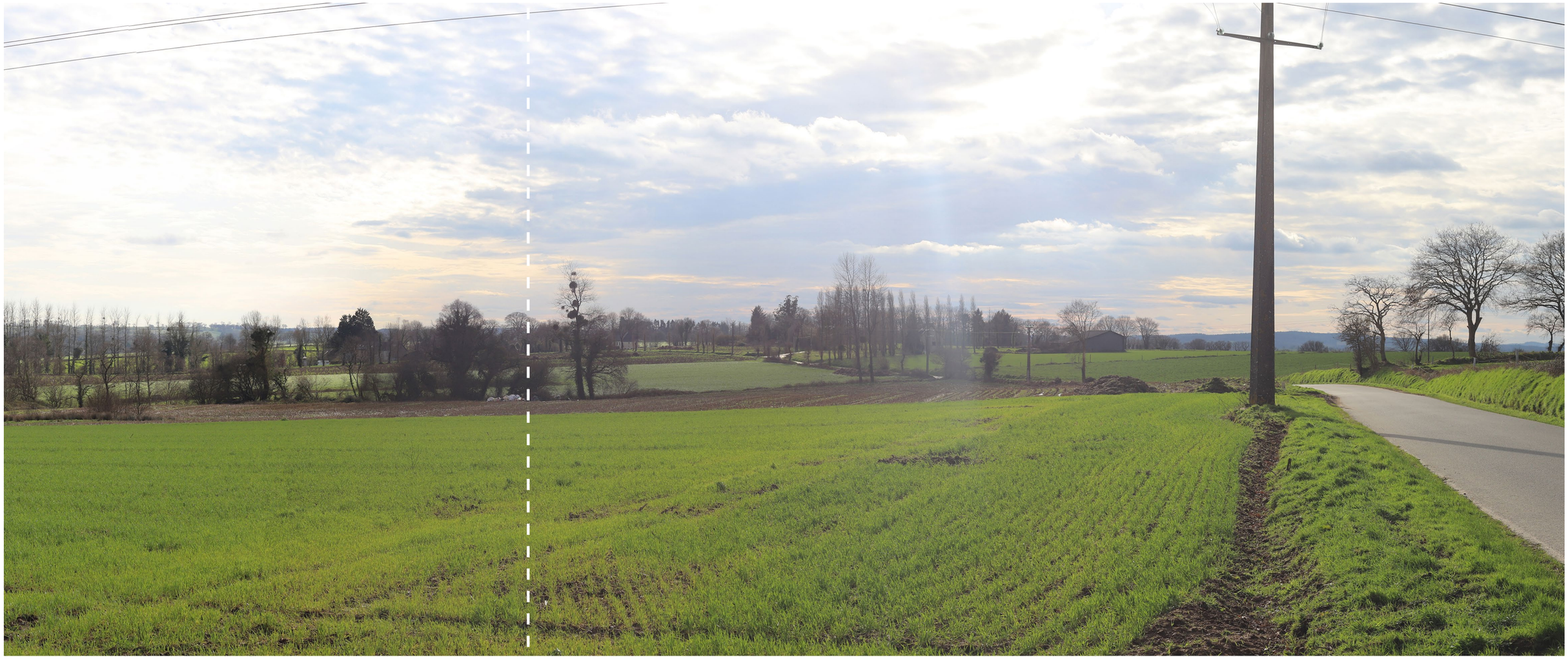
PANORAMA 120° - PHOTOMONTAGE - 3 FOIS 40°

Pm 39 - D 53 + Entrée ouest de Plémy

Panorama 120° (3 fois 40 ° à visualiser sur double page) - Photomontage



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.

PM 40 - LES COLLINES DU MENÉ

Données du point de vue

- Date et heure de la prise de vue : 27/02/2024 - 09H30
- Coordonnées : X : 282098 ; Y : 6817724
- Hauteur de la prise de vue : 1,65 m
- Altitude NGF : 237 m
- Azimut : 223°
- Distance à l'éolienne la plus proche : 9,73 km (E1)

Raisons du point de vue

CONTEXTE ÉOLIEN

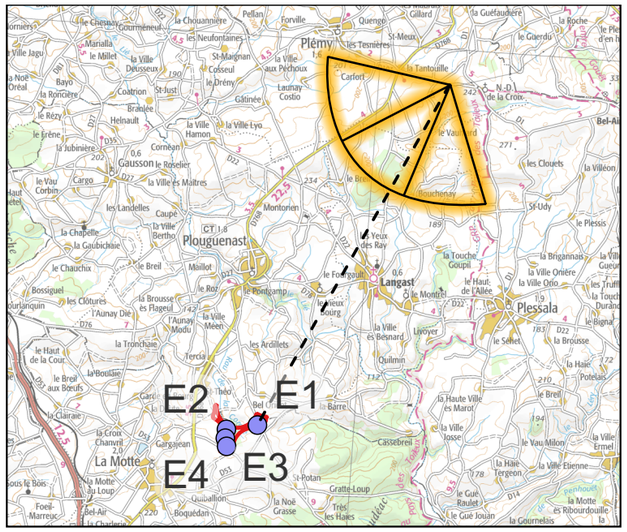
UNITÉ PAYSAGÈRE

Commentaires paysagers

L'unité paysagère les collines du Mené est l'unité d'accueil du projet, la sensibilité pressentie de cette unité est considérée comme très forte dans l'état initial. Depuis cette prise de vue le parc projeté se détache nettement à l'horizon. Sa position en point haut crée un effet de surplomb qui accentue la prégnance des éoliennes. On décèle un effet d'alignement des machines E1, E4, E3 et E2 avec une inter-distance hétérogène. Le motif vertical est déjà présent au sein du paysage avec les infrastructures électriques, toutefois au loin la silhouette du parc est clairement identifiable et constitue un point de repère. Un contraste d'échelle avec le relief collinaire au pied des éoliennes est relevé.

Coupe topographique

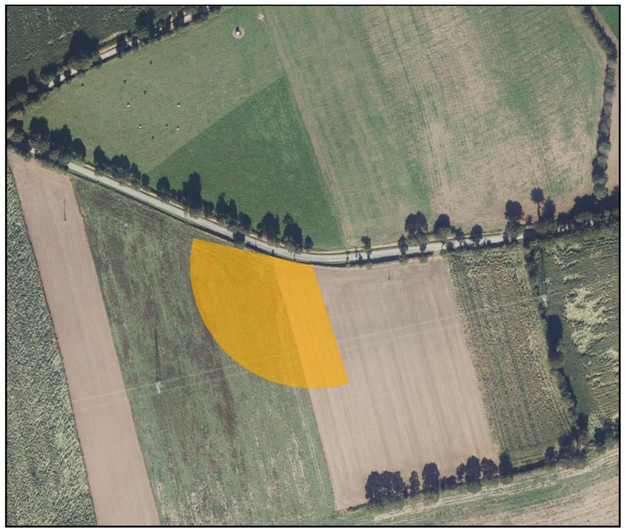




Source : IGN SCAN 25
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

0 2 000 4 000 m N

Carte de localisation



Source : IGN SCAN ORTHO
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

0 75 150 m N

Situation des abords du point de vue



ETAT INITIAL 120° - 3 FOIS 40°

Plumieux Energies Plumieux
La Ferrière
Landes du Tertre
Bois de Folleville St-Barnabé
Loudéac
Projet
E1E4E3E2
Le Menec
Carmoise Trehouët Hent Glaz
St-Caradec Lande de Carmoise
Plemy
Lanfains



PANORAMA 120° - VUE FILAIRE - 3 FOIS 40°



PANORAMA 120° - PHOTOMONTAGE - 3 FOIS 40°

PM 40 - LES COLLINES DU MENÉ

Panorama 120° (3 fois 40 ° à visualiser sur double page) - Photomontage



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.



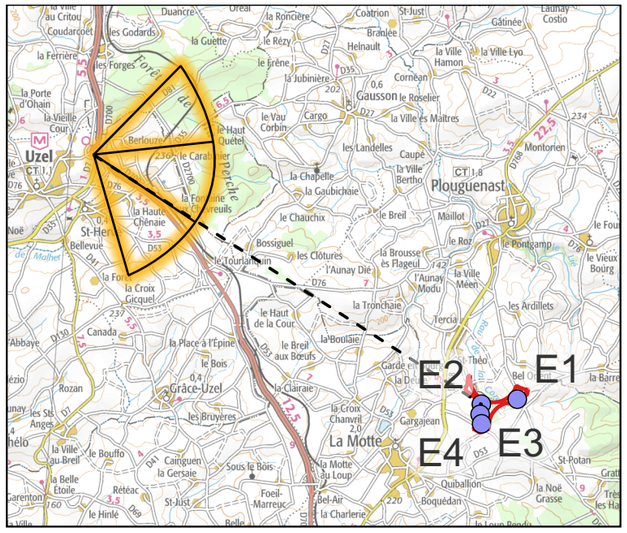
Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.

PM 41 - FRANGE EST D'UZEL

Données du point de vue

- Date et heure de la prise de vue : 27/02/2024 - 17H12
- Coordonnées : X : 268216 ; Y : 6814498
- Hauteur de la prise de vue : 1,65 m
- Altitude NGF : 229 m
- Azimut : 104°
- Distance à l'éolienne la plus proche : 9,91 km (E2)

Raisons du point de vue



Source : IGN SCAN 25
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

0 2 000 4 000 m N

Carte de localisation



Source : IGN SCAN ORTHO
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

0 75 150 m N

Situation des abords du point de vue

LIEUX DE VIE ET D'HABITAT

Commentaires paysagers

Le bourg d'Uzel est identifié avec une sensibilité pressentie modérée dans l'état initial. Le parc projeté est en grande partie occulté par le relief et filtré par la végétation. Seul le mouvement de rotation en bout de pale de la machine E4 est perceptible. La présence du parc est très discrète, on ne décèle pas d'enjeu de lisibilité et de visibilité. Aucun changement de rapport d'échelle n'est observé. La densité de la trame végétale et le relief collinaire permettent de masquer le parc depuis ce point de vue.

Coupe topographique





Ruisseau de Margot Plemy Trebry 2 Le Placis Vert Landes du Mené La Vieille Lande Projet Les Moulins E1 E2E3E4 Plumieux Energies La Ferrière Landes du Tertre St-Barnabé Bois de Folleville Le Menec Loudéac





PM 41 - FRANGE EST D'UZEL

Panorama 120° (3 fois 40 ° à visualiser sur double page) - Photomontage



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.

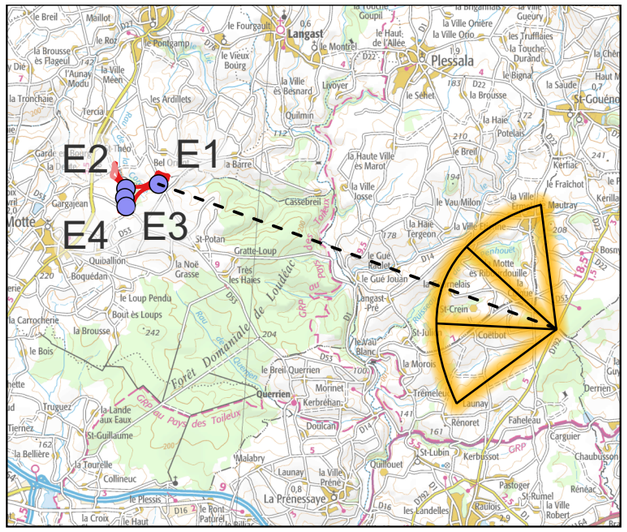
PM 42 - D 792

Données du point de vue

- Date et heure de la prise de vue : 27/02/2024 - 10H49
- Coordonnées : X : 286746 ; Y : 6805831
- Hauteur de la prise de vue : 1,65 m
- Altitude NGF : 237 m
- Azimut : 293°
- Distance à l'éolienne la plus proche : 10,04 km (E1)

Raisons du point de vue

AXES DE COMMUNICATION



Source : IGN SCAN 25
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

Carte de localisation



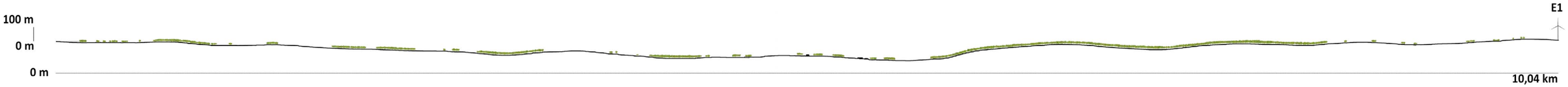
Source : IGN SCAN ORTHO
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

Situation des abords du point de vue

Commentaires paysagers

La sensibilité pressentie de cet axe de communication est considérée comme modérée dans l'état initial. Depuis cette prise de vue le parc projeté est totalement masqué par la densité du bocage. On ne décèle donc pas d'enjeu de lisibilité et de visibilité. Le motif éolien est déjà présent au sein de ces paysages.

Coupe topographique





ETAT INITIAL 120° - 3 FOIS 40°

Le Menec

Projet

E4E3E2 E1

Plemy



PANORAMA 120° - VUE FILAIRE - 3 FOIS 40°



PANORAMA 120° - PHOTOMONTAGE - 3 FOIS 40°

Pm 42 - D 792

Panorama 120° (3 fois 40 ° à visualiser sur double page) - Photomontage



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.

PM 43 - D 778

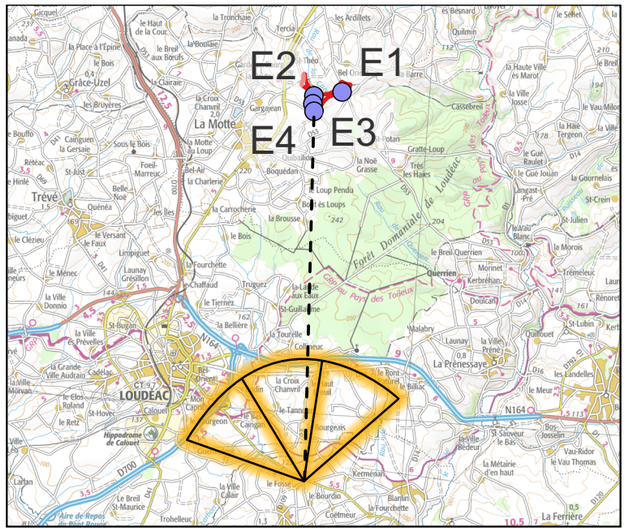
Données du point de vue

- Date et heure de la prise de vue : 27/02/2024 - 11H33
- Coordonnées : X : 276290 ; Y : 6798611
- Hauteur de la prise de vue : 1,65 m
- Altitude NGF : 142 m
- Azimut : 349°
- Distance à l'éolienne la plus proche : 10,12 km (E4)

Raisons du point de vue

AXES DE COMMUNICATION

CONTEXTE ÉOLIEN



Source : IGN SCAN 25
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

0 3 000 6 000 m N

Carte de localisation



Source : IGN SCAN ORTHO
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

0 75 150 m N

Situation des abords du point de vue

Commentaires paysagers

La sensibilité pressentie de cet axe de communication est considérée comme modérée dans l'état initial. Depuis cette prise de vue le parc projeté est partiellement occulté par le relief et filtré par le bocage. Seul le mouvement de rotation de pale reste perceptible. On relève un effet de superposition des machines E2, E3 et E4 qui complexifie la lisibilité du parc. Ce manque de lisibilité d'implantation est renforcé par le retrait de la machine E1. La hauteur apparente des éoliennes en bout de pale ne dépasse pas celle des lignes électriques à l'horizon ce qui n'induit pas de changement de rapport d'échelle. La présence du motif éolien reste discrète dans le paysage, en effet le bocage, les boisements et les infrastructures électriques atténuent la vue sur le projet. Une covisibilité indirecte avec une habitation est relevée.

Coupe topographique





ETAT INITIAL 120° - 3 FOIS 40°

Lande de Carmoise
Les Grands Clos
Le Menec
Lanfains
Projet
E2E3E4 E1
Plemy
Trebry 2
Le Placis Vert
Landes du Mené



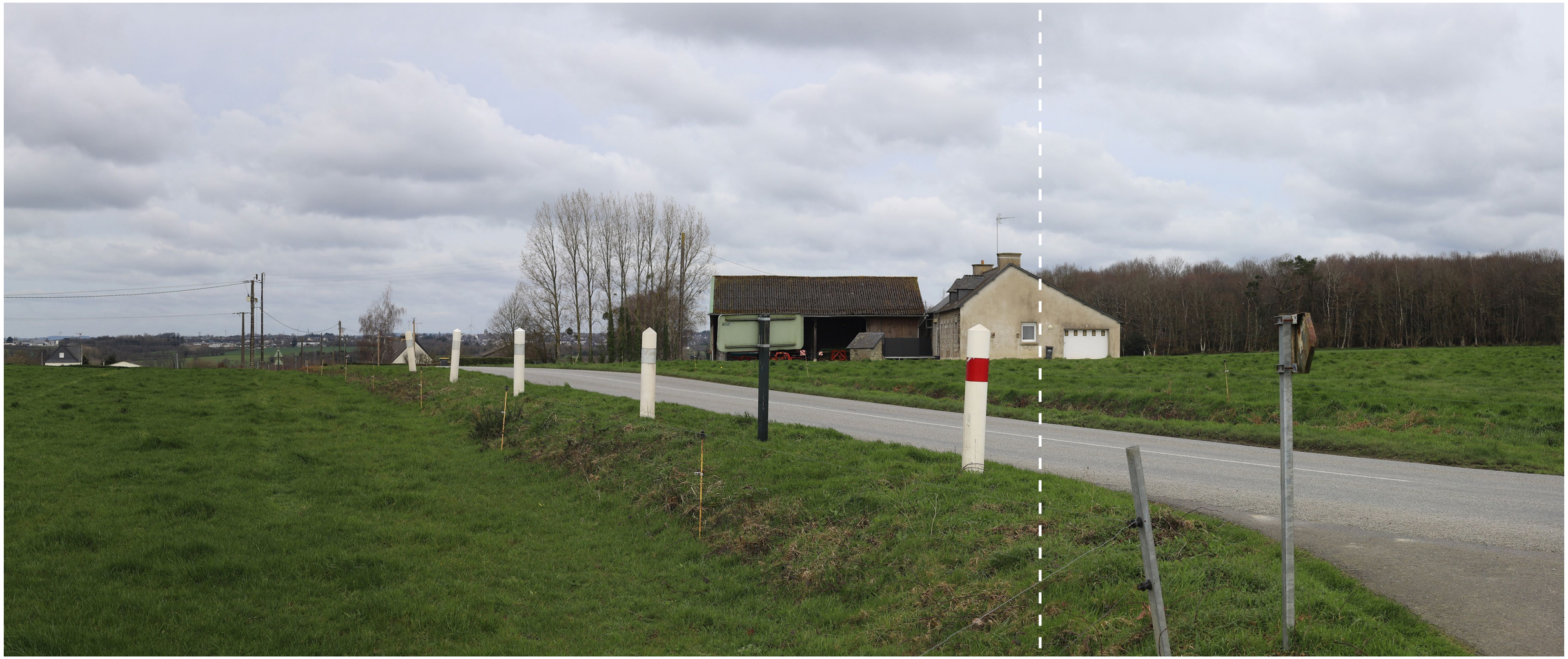
PANORAMA 120° - VUE FILAIRE - 3 FOIS 40°



PANORAMA 120° - PHOTOMONTAGE - 3 FOIS 40°

PM 43 - D 778

Panorama 120° (3 fois 40 ° à visualiser sur double page) - Photomontage



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.

PM 44 - D 44 + FRANGE EST DU BOURG DE SAINT-LAURENT

Données du point de vue

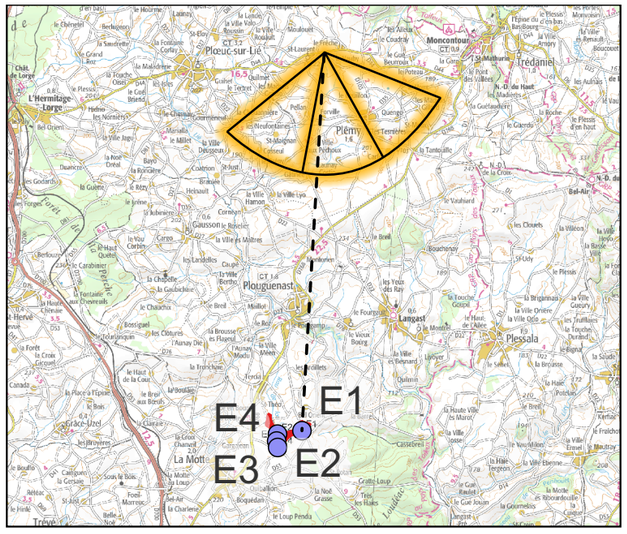
- Date et heure de la prise de vue : 28/02/2024 - 17H21
- Coordonnées : X : 278022 ; Y : 6821196
- Hauteur de la prise de vue : 1,65 m
- Altitude NGF : 232 m
- Azimut : 171°
- Distance à l'éolienne la plus proche : 11,97 km (E1)

Raisons du point de vue

AXES DE COMMUNICATION

LIEUX DE VIE ET D'HABITAT

CONTEXTE ÉOLIEN



Source : IGN SCAN 25
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

Carte de localisation



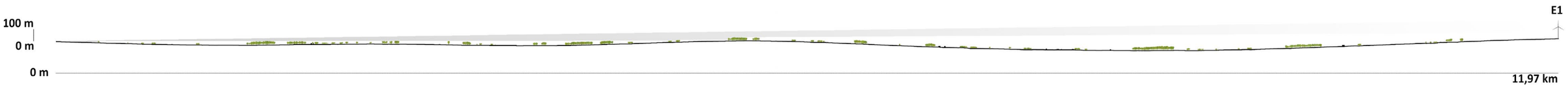
Source : IGN SCAN ORTHO
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

Situation des abords du point de vue

Commentaires paysagers

La sensibilité pressentie de cet axe de communication est considérée comme modérée dans l'état initial. Depuis cette prise de vue le parc projeté est en grande partie tronqué par le relief et filtré par le bocage. Seul le mouvement de rotation de pale est perceptible. La lisibilité du projet est complexifiée par la superposition des machines E4, E3 et E2. Le retrait de la machine E1 élargit l'emprise visuelle du parc projeté. La hauteur apparente des éoliennes en bout de pale ne dépasse pas celle du bocage en premier plan. On ne décèle donc pas de changement de rapport d'échelle. Le motif vertical est déjà présent au sein du paysage avec la présence des lignes électriques, du bocage et des parcs éoliens existants, ce qui tend à réduire la présence du projet. On note une covisibilité indirecte avec le parc éolien de Plémy. La présence du projet reste relativement discrète depuis ce point de vue.

Coupe topographique





ETAT INITIAL 120° - 3 FOIS 40°

Trebry 2 Le Placis Vert Landes du Mené La Vieille Lande Plemy Les Moulins Plumieux Energies Landes du Tertre La Ferrière Projet E1 E4E3E2 Le Menec St-Caradec Carmoise Trehouët Lande de Carmoise



PANORAMA 120° - VUE FILAIRE - 3 FOIS 40°



PANORAMA 120° - PHOTOMONTAGE - 3 FOIS 40°

PM 44 - D 44 + FRANGE EST DU BOURG DE SAINT-LAURENT

Panorama 120° (3 fois 40 ° à visualiser sur double page) - Photomontage



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.

PM 45 - DEPUIS LA VOIE VERTE DE LA RIGOLE D'HILVERN

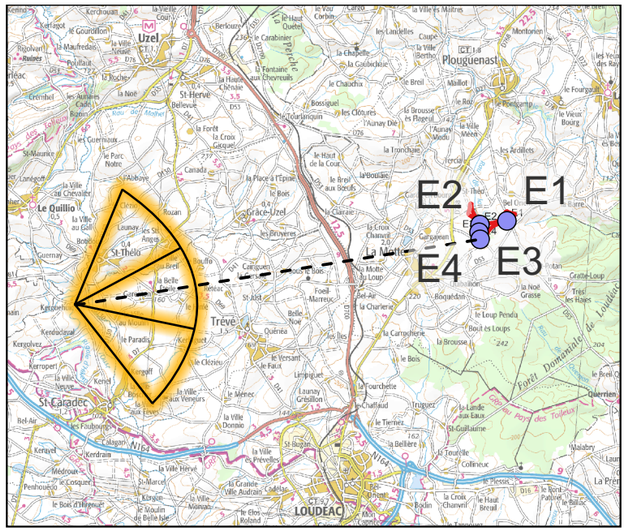
Données du point de vue

- Date et heure de la prise de vue : 28/02/2024 - 16H32
- Coordonnées : X : 264941 ; Y : 6806838
- Hauteur de la prise de vue : 1,65 m
- Altitude NGF : 144 m
- Azimut : 82°
- Distance à l'éolienne la plus proche : 11,77 km (E4)

Raisons du point de vue

PATRIMOINE / TOURISME

CONTEXTE ÉOLIEN



Source : IGN SCAN 25
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

0 3 000 6 000 m N

Carte de localisation



Source : IGN SCAN ORTHO
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

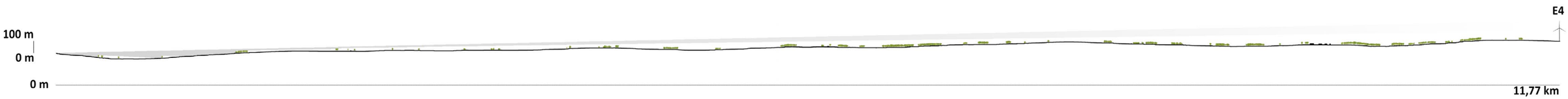
0 75 150 m N

Situation des abords du point de vue

Commentaires paysagers

La voie verte de la rigole d'Hilvern est identifiée avec une sensibilité modérée lors de l'état initial. Depuis cette prise de vue le parc projeté est en grande partie tronqué par le relief et filtré par la végétation. Seul le mouvement de rotation des éoliennes en bout de pale est perceptible. La superposition des machines E2 et E1 tend à complexifier la lisibilité du parc, toutefois on relève un effet d'alignement des machines E3 et E4. La hauteur apparente des éoliennes en bout de pale ne dépasse pas celle du bocage et des boisements à l'horizon, ce qui n'induit pas de changement de rapport d'échelle. On note une covisibilité indirecte avec le parc éolien de Le Ménec, qui est à relativiser en raison de l'éloignement du projet vis-à-vis du parc existant. La présence du projet est plutôt discrète au sein du paysage.

Coupe topographique





ETAT INITIAL 120° - 3 FOIS 40°

Plemy Trebry 2 Projet E2 E3 E1 E4 La Vieille Lande Les Moulins Plumieux Energies Le Menec La Ferrière Landes du Tertre Plumieux Loudéac Bois de Folleville St-Barnabé



PANORAMA 120° - VUE FILAIRE - 3 FOIS 40°



PANORAMA 120° - PHOTOMONTAGE - 3 FOIS 40°

PM 45 - DEPUIS LA VOIE VERTE DE LA RIGOLE D'HILVERN

Panorama 120° (3 fois 40 ° à visualiser sur double page) - Photomontage



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.

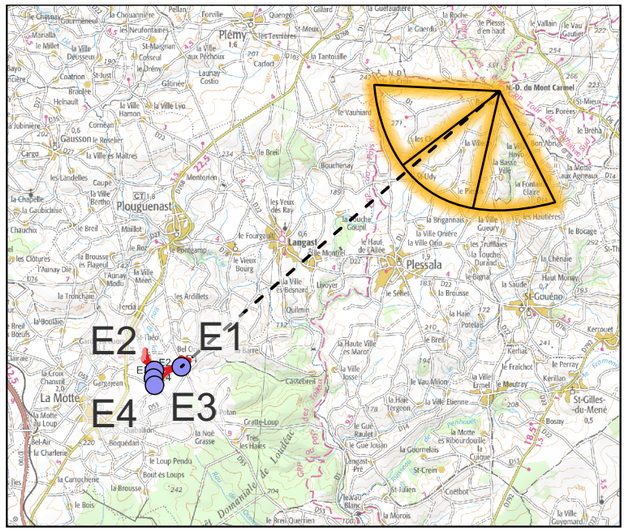
PM 46 - DEPUIS LE SITE INSCRIT ET CLASSÉ DU MONT BEL-AIR

Données du point de vue

- Date et heure de la prise de vue : 27/02/2024 - 09H41
- Coordonnées : X : 286427 ; Y : 6817157
- Hauteur de la prise de vue : 1,65 m
- Altitude NGF : 332 m
- Azimut : 213°
- Distance à l'éolienne la plus proche : 12,06 km (E1)

Raisons du point de vue

PATRIMOINE / TOURISME



Source : IGN SCAN 25
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

0 3 000 6 000 m N

Carte de localisation



Source : IGN SCAN ORTHO
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

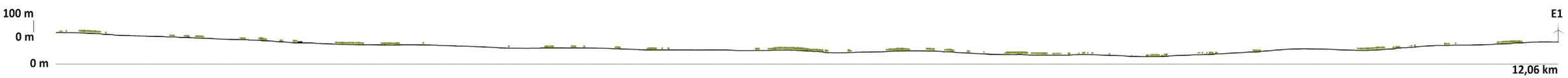
0 75 150 m N

Situation des abords du point de vue

Commentaires paysagers

Le site inscrit du Mont Bel-Air est identifié avec une sensibilité modérée dans l'état initial. Depuis cette prise de vue le parc est totalement occulté par la végétation aux abords du site. Il n'y a donc pas d'enjeu de lisibilité et de visibilité.

Coupe topographique





ETAT INITIAL 120° - 3 FOIS 40°

Plumieux Energies
La Vieille Lande Les Moulins
La Ferrière
Plumieux
Landes du Tertre
St-Barnabé
Projet
Le Menec
E1 E3
E4 E2
Plemy



PANORAMA 120° - VUE FILAIRE - 3 FOIS 40°



PANORAMA 120° - PHOTOMONTAGE - 3 FOIS 40°

PM 46 - DEPUIS LE SITE INSCRIT ET CLASSÉ DU MONT BEL-AIR

Panorama 120° (3 fois 40 ° à visualiser sur double page) - Photomontage



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.

PM 47 - DEPUIS LA VOIE VERTE DE LA RIGOLE D'HILVERN

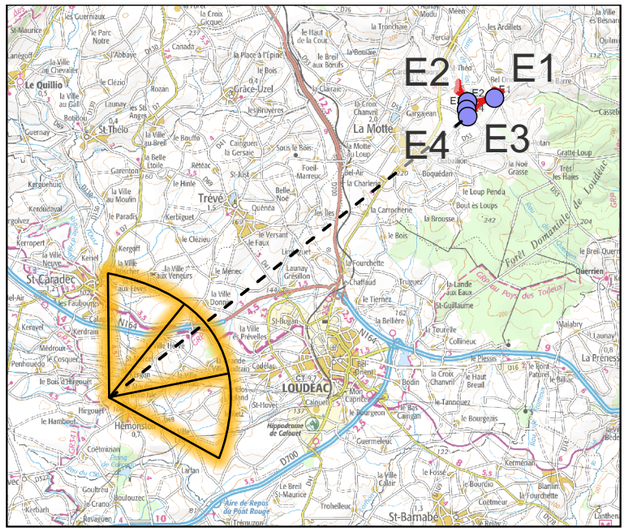
Données du point de vue

- Date et heure de la prise de vue : 28/02/2024 - 16H14
- Coordonnées : X : 266286 ; Y : 6800654
- Hauteur de la prise de vue : 1,65 m
- Altitude NGF : 132 m
- Azimut : 59°
- Distance à l'éolienne la plus proche : 13,06 km (E4)

Raisons du point de vue

PATRIMOINE / TOURISME

CONTEXTE ÉOLIEN



Source : IGN SCAN 25
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

0 3 000 6 000 m N

Carte de localisation



Source : IGN SCAN ORTHO
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

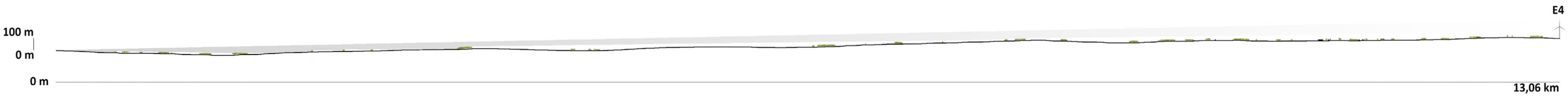
0 75 150 m N

Situation des abords du point de vue

Commentaires paysagers

La voie verte de la rigole d'Hilvern est identifiée avec une sensibilité modérée lors de l'état initial. Le projet est partiellement tronqué par le relief ainsi seul le mouvement de rotation de pale reste visible. On note un effet de superposition des machines E4 et E1, ainsi qu'avec le parc éolien de Le Ménec. Ces effets de superposition complexifient la lecture du projet et ne permettent pas d'identifier une cohérence d'implantation. On note une covisibilité directe avec le parc éolien Le Ménec. Bien que la hauteur apparente des éoliennes dépasse la végétation à l'horizon on ne relève pas de changement de rapport d'échelle. La présence du parc depuis ce point de vue est discrète. En effet, la prégnance du parc éolien de Le Ménec tend à réduire la silhouette des éoliennes du projet.

Coupe topographique





ETAT INITIAL 120° - 3 FOIS 40°

Le Menec
Plemy
Projet
E2
E3
E4
E1
La Vieille Lande
Les Moulins
Landes du Tertre
Plumieux Energies
La Ferrière
Plumieux
Loudéac
Bois de Folleville
St-Barnabé



PANORAMA 120° - VUE FILAIRE - 3 FOIS 40°



PANORAMA 120° - PHOTOMONTAGE - 3 FOIS 40°

PM 47 - DEPUIS LA VOIE VERTE DE LA RIGOLE D'HILVERN

Panorama 120° (3 fois 40 ° à visualiser sur double page) - Photomontage



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.

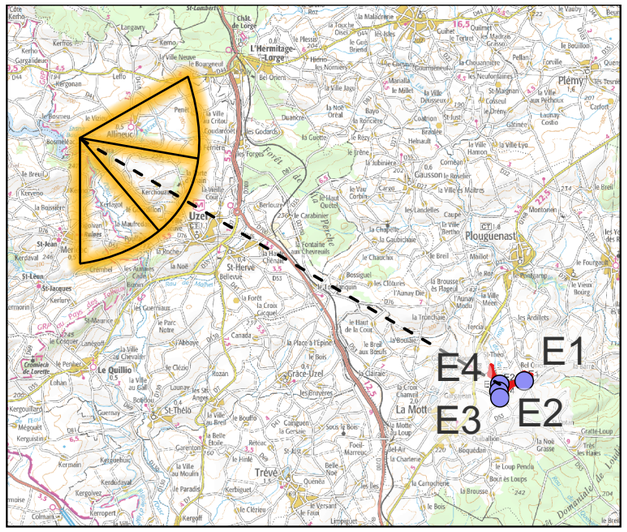
PM 48 - LES MONTS D'UZEL

Données du point de vue

- Date et heure de la prise de vue : 28/02/2024 - 16H57
- Coordonnées : X : 263268 ; Y : 6816912
- Hauteur de la prise de vue : 1,65 m
- Altitude NGF : 202 m
- Azimut : 120°
- Distance à l'éolienne la plus proche : 15,39 km (E2)

Raisons du point de vue

UNITÉ PAYSAGÈRE



Source : IGN SCAN 25
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

0 3 000 6 000 m N

Carte de localisation



Source : IGN SCAN ORTHO
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

0 75 150 m N

Situation des abords du point de vue

Commentaires paysagers

L'unité paysagère les monts d'Uzel est identifiée avec une sensibilité pressentie modérée dans l'état initial. Depuis cette prise de vue le parc projeté est entièrement occulté par le relief. On ne décèle aucune perception. De fait il n'y a pas d'enjeu de lisibilité ou de visibilité.

Coupe topographique





ETAT INITIAL 120° - 3 FOIS 40°

Ruisseau de Margot
Plemy
Trebry 2
Projet
E1E2E3E4
Landes du Tertre
Le Menec
St-Barnabé
Loudéac
St-Caradec
Kergrist



PANORAMA 120° - VUE FILAIRE - 3 FOIS 40°



PANORAMA 120° - PHOTOMONTAGE - 3 FOIS 40°

PM 48 - LES MONTS D'UZEL

Panorama 120° (3 fois 40 ° à visualiser sur double page) - Photomontage



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.

PM 49 - LE PLATEAU D'YVEL

Données du point de vue

- Date et heure de la prise de vue : 21/02/2025 - 15H33
- Coordonnées : X : 289122 ; Y : 6795779
- Hauteur de la prise de vue : 1,65 m
- Altitude NGF : 151 m
- Azimut : 306°
- Distance à l'éolienne la plus proche : 17,92 km (E1)

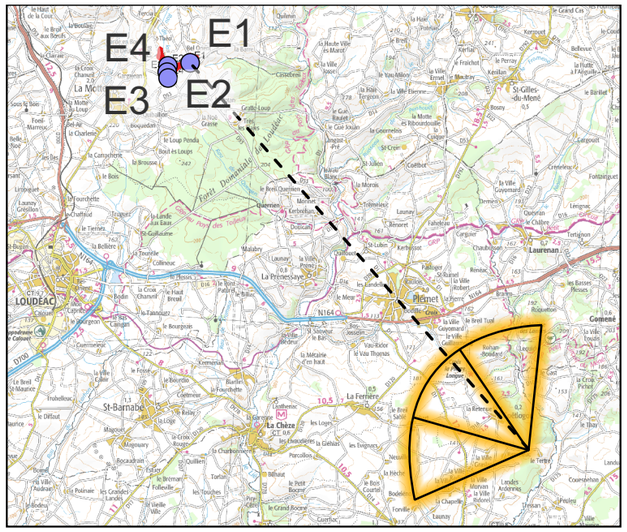
Raisons du point de vue

UNITÉ PAYSAGÈRE

CONTEXTE ÉOLIEN

Commentaires paysagers

Depuis cette prise de vue le parc projeté est entièrement occulté par le relief et la végétation. On ne révèle aucun enjeu de lisibilité, de visibilité, aucun changement de rapport d'échelle. L'unité paysagère du plateau de l'Yvel est peu marquée par le relief, les larges ondulations qui dynamisent le paysage combinées à l'éloignement vis-à-vis du projet suffisent à masquer les potentielles perceptions sur le projet. Il est noté la présence du motif éolien avec le parc de la Ferrière.



Source : IGN SCAN 25
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

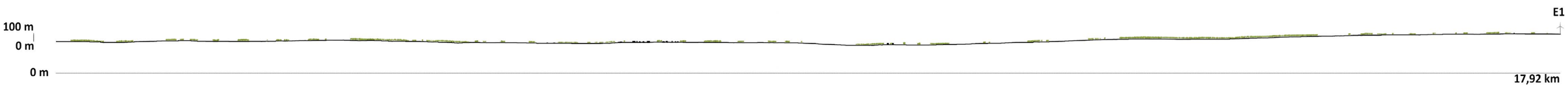
Carte de localisation



Source : IGN SCAN ORTHO
Réalisation : AEPE-Gingko 2025

Situation des abords du point de vue

Coupe topographique





ETAT INITIAL 120° - 3 FOIS 40°

Plumieux
Bois de Folleville
Gueltas Noyal - Pontivy
Loudéac
St-Barnabé
Plumieux Energies
La Ferrière
Landes du Tertre
Le Menec
Projet
E4
E3
E2
E1
Plemy
Les Moulins
La Vieille Lande
Trebry 2
Le Placis Vert
Landes du Mené



PANORAMA 120° - VUE FILAIRE - 3 FOIS 40°



PANORAMA 120° - PHOTOMONTAGE - 3 FOIS 40°

Pm 49 - Le plateau d'Yvel

Panorama 120° (3 fois 40 ° à visualiser sur double page) - Photomontage



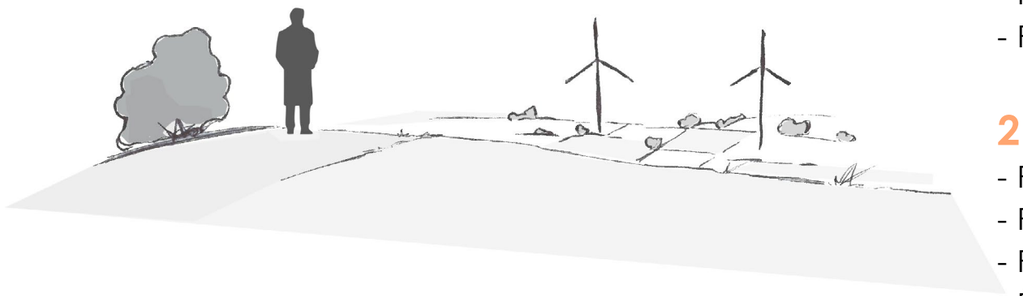
Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.



Prise de vue réalisée avec un objectif de 50 mm (champ vertical de 27° et horizontal de 40°). La double page A3 - format paysage doit être observée à environ 25 cm de distance pour restituer le réalisme de la prise de vue.

GLOSSAIRE PAYSAGER

Glossaire



Sources

[1] Guide de l'étude d'impact sur l'environnement des parcs éoliens – Actualisation 2010, Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, juillet 2010.

[2] Guide relatif à l'élaboration des études d'impacts des projets de parcs éoliens terrestres, Direction générale de la prévention des risques, décembre 2016.

[3] www.actu-environnement.com

[4] Convention européenne du paysage – Mise en œuvre en France, Ministère de l'Écologie et du Développement Durable, mars 2007.

[5] Éoliennes et paysages de la Manche, principes généraux, 2003, Conseil Général de la Manche.

[6] Le Parc et l'éolien – Guide pour un développement de l'éolien raisonné et cohérent, Parc Naturel Régional Loire-Anjou Touraine, 2008.

Toutes illustrations : Réalisation AEPE-Gingko, 2018

AEPE Gingko

Thématiques du glossaire

1 - Parc éolien - Généralités
- Éolienne
- Aérogénérateur
- Parc éolien
- Poste de livraison

2 - Lecture du paysage
- Paysage
- Paysage visible
- Paysage perçu
- Élément de paysage
- Élément de paysage emblématique
- Structure paysagère
- Points d'appel visuels (et points de repère)
- Lignes de force
- Paysage ouvert
- Paysage fermé
- Paysage semi-ouvert
- Paysage avec éoliennes
- Paysage éolien

3 - Vocabulaire utilisé dans le cadre d'une étude d'impact
- Enjeux
- Sensibilité
- Impact
- Effet

4 - Visibilité du parc éolien dans le paysage
- Champ visuel
- Visibilité
- Covisibilité
- Covisibilité directe
- Covisibilité indirecte
- Concurrence visuelle
- Vue franche
- Vue filtrée
- Effet de fenêtre

5 - Perception des proportions des machines
- Taille apparente
- Prégnance
- Interdistance
- Interdistance apparente
- Échelle d'un paysage
- Contraste d'échelle
- Surplomb

6 - Lecture du projet éolien
- Homogénéité / hétérogénéité des tailles apparentes
- Homogénéité / hétérogénéité des interdistances apparentes
- Homogénéité / hétérogénéité des altitudes sommitales
- Lisibilité paysagère
- Effet de brouillage

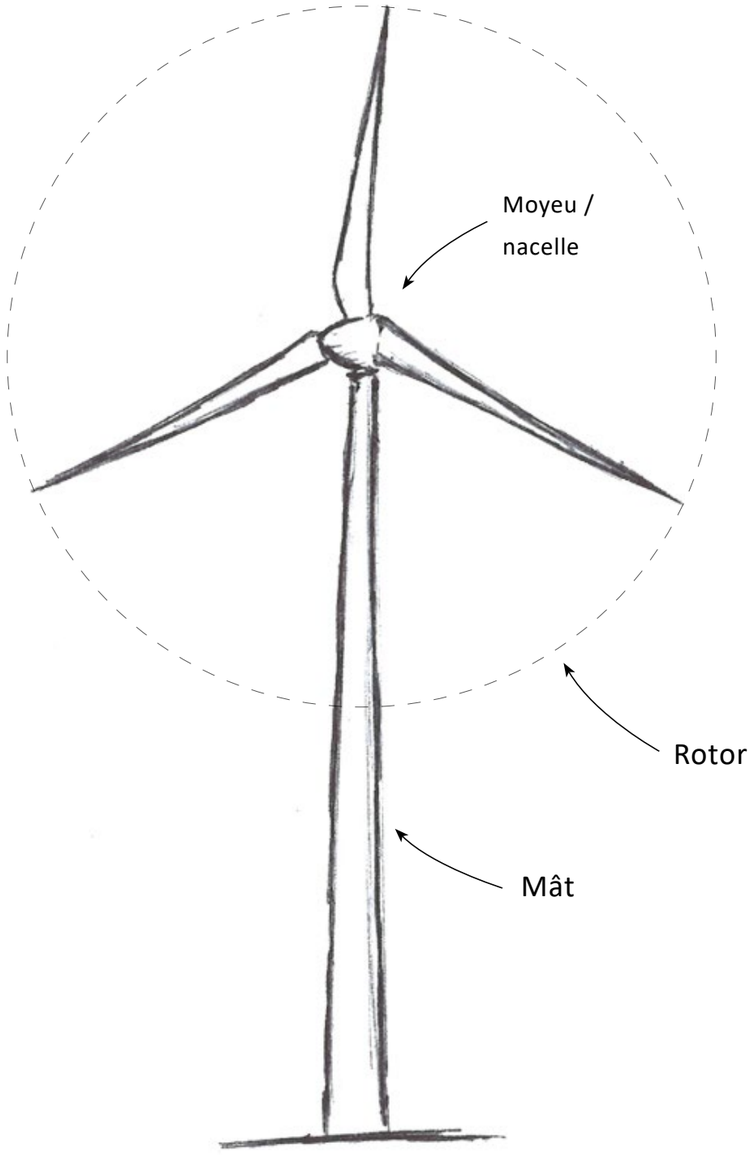
7 - Lecture du projet éolien dans un paysage éolien ou avec éoliennes
- Effets cumulatifs
- Effets cumulés
- Saturation visuelle
- Emprise visuelle horizontale occupée par le motif éolien
- Espace de respiration

8 - Outils d'analyse des effets du projet sur le paysage
- Carte de visibilité
- Photomontage

1 Parcs éoliens - Généralités

Éolienne : « Dispositif destiné à convertir l'énergie cinétique du vent en énergie mécanique. Les éoliennes sont composées de pales en rotation autour d'un rotor et actionnées par le vent. Elles sont généralement utilisées pour produire de l'électricité et entrent dans la catégorie des énergies renouvelables. Il existe deux types d'éoliennes modernes : celles qui ont un axe horizontal dont le rotor ressemble à une hélice d'avion et celles qui ont un axe vertical. Les plus courantes sont celles à axe horizontal qui sont composées d'un mât, d'un rotor, d'une nacelle, d'un système de régulation, et d'un poste de transformation moyenne tension. » [3]

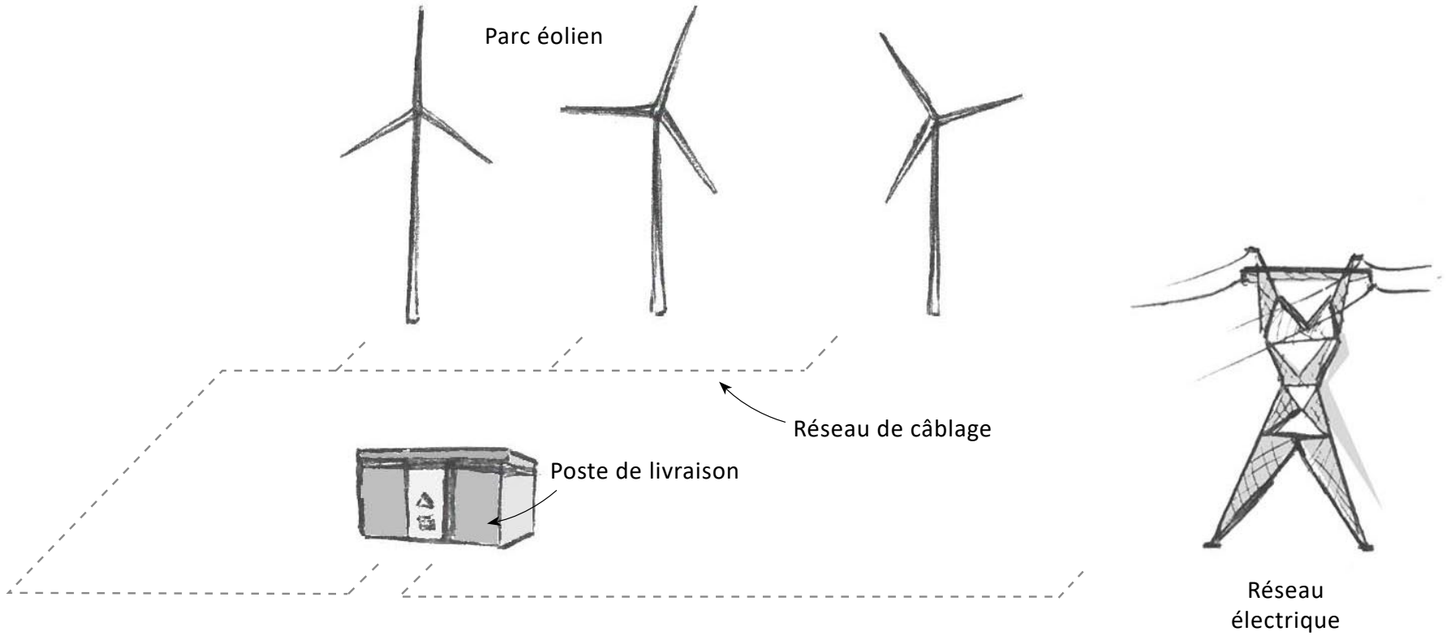
Aérogénérateur : Synonyme d'« éolienne ».



Éolienne
Aérogénérateur

Parc éolien : « Un parc éolien est un ensemble de plusieurs aérogénérateurs sur un site connectés au réseau d'électricité en un même point. » [3]

Poste de livraison (PDL) : Le poste de livraison (ou PDL) fait partie des éléments annexes du parc éolien. L'électricité produite passe par le réseau de cablage interne du parc jusqu'au poste de livraison (local technique), d'où elle est réinjectée dans le réseau électrique.



Parc éolien
Poste de livraison

2 LECTURE DU PAYSAGE

PAYSAGE : « Paysage désigne une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations. » [4]

PAYSAGE VISIBLE : « La notion de visibilité (…) correspond à une approche « quantitative ». Il s'agit de déterminer ce que l'on voit, dans quelles proportions on le voit (taille, distance, pourcentage d'occupation du champ visuel, etc.), depuis quel endroit, si l'observateur est statique ou dynamique, s'il est dynamique : quel est son moyen de transport (pédestre, véhicule lent, rapide, etc.), quelle séquence paysagère en découle, etc.... » [2]

PAYSAGE PERÇU : « Avec la notion de perception, l'approche devient « qualitative ». La perception prend en compte la façon dont l'espace est appréhendé de manière sensible par les populations. Ainsi, le paysage est analysé dans son ensemble et selon toutes ses composantes (physique, sociale, historique, culturelle, etc.). De même, le regard que porte l'observateur sur le parc éolien est mis en perspective en fonction notamment de la qualité et de la reconnaissance éventuelle du ou des points de vue considérés (au regard des valeurs portées notamment à ces points de vue) et donc de leur sensibilité respective. Par exemple, un point de vue depuis une route secondaire peu fréquentée sera généralement moins sensible qu'un point de vue depuis un panorama touristique. » [2]

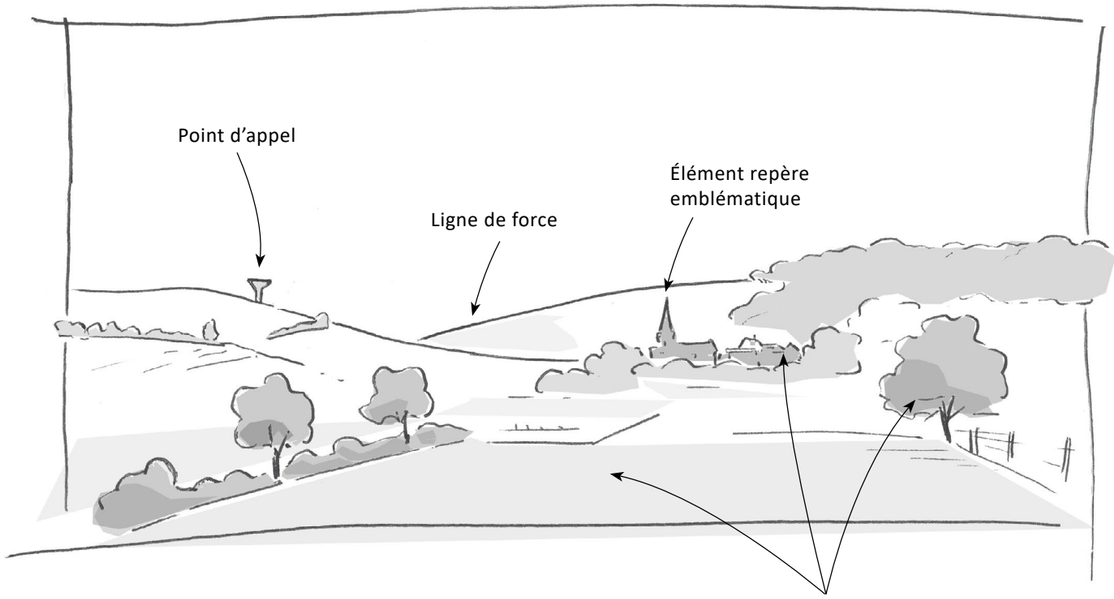
ÉLÉMENTS DE PAYSAGE : L'ensemble des entités ponctuelles biophysiques et anthropiques constituent indépendamment des « éléments de paysage », ou « composantes paysagères ». Assemblés entre eux de manière spécifiques, ils forment des structures paysagères. Il peu s'agir par exemple d'un arbre, d'une haie, d'un élément bâti, d'une éolienne, d'un étang, ...

ÉLÉMENTS DE PAYSAGE EMBLÉMATIQUES : Certains éléments de paysage sont nettement perceptibles depuis les territoires voisins et peuvent constituer des points de repères : clocher d'église, relief particulier, etc. Ils représentent un enjeu particulier notamment par rapport aux problématiques de concurrence visuelle ou de rupture d'échelle.

STRUCTURE PAYSAGÈRE : Une structure paysagère est un ensemble d'éléments de paysage qui interagissent. Les structures paysagères sont les traits caractéristiques d'un paysage.

POINTS D'APPEL VISUELS (ET POINTS DE REPÈRES) : Points vers lesquels le regard se fixe pendant un temps plus ou moins long, perçu de façon distincte et facilement identifiable dans le reste du paysage (un arbre isolé, un pylône électrique, un point de fuite...).

LIGNES DE FORCE : Les éléments linéaires structurants la perception d'un paysage constituent ses lignes de forces et peuvent correspondre à l'organisation du relief, à des structures végétales, etc... qui dessinent des lignes de fuites, des lignes de convergence ou soulignent des perspectives...



ÉLÉMENTS DE PAYSAGE

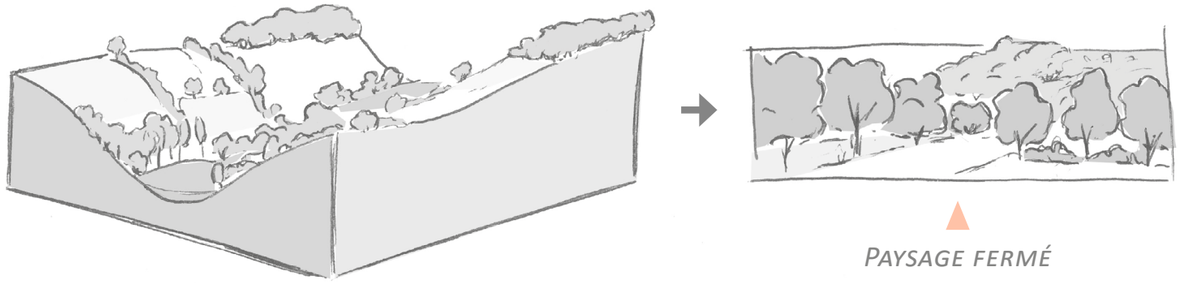
ÉLÉMENT DE REPÈRE - EMBLÉMATIQUE

POINT D'APPEL

LIGNE DE FORCE

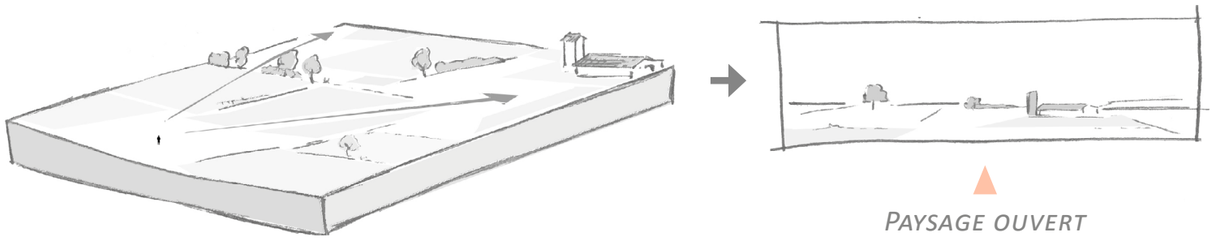
2 Lecture du paysage (suite)

Paysage fermé : On qualifie les paysages de «fermés» lorsqu'à l'intérieur de ces derniers le regard est le plus souvent bloqué au premier plan par des masques opaques (trame bâtie, végétation, etc.) C'est par exemple le cas de nombreuses vallées densément arborées ou d'ensembles urbains.



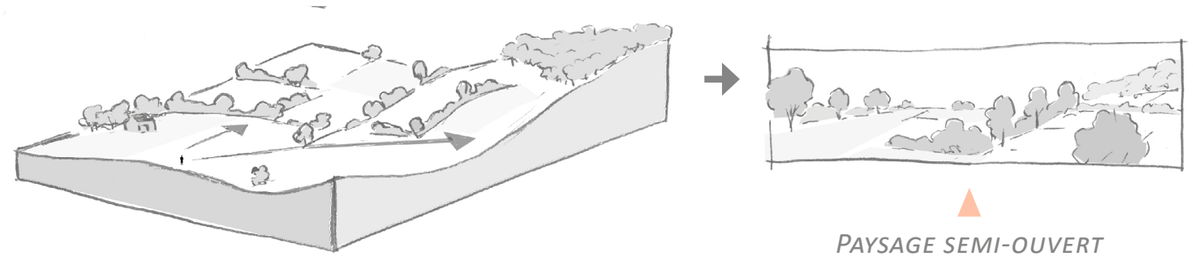
Paysage fermé

Paysage ouvert : On qualifie les paysages d'«ouverts» lorsqu'aucun élément ne bloque le regard au premier ni au moyen-plan et qu'ils offrent donc de larges et profondes perspectives sur les territoires environnants. C'est par exemple le cas des plateaux agricoles peu plantés, type «openfield».



Paysage ouvert

Paysage semi-ouvert : On qualifie les paysages de «semi-ouverts» lorsqu'ils présentent une alternance de territoires fermés et d'autres ouverts, c'est-à-dire que le regard est parfois bloqué au premier plan par des masques opaques (trame bâtie, végétation, etc.), et qu'à d'autres endroits de larges et profondes perspectives sur les territoires environnants sont possibles. C'est par exemple le cas de certains paysages bocagers vallonnés qui en point haut peuvent offrir des vues lointaines et en point bas présentent des ambiances plus intimistes.



Paysage semi-ouvert

Paysage avec éoliennes : « Les paysages avec éoliennes sont des territoires dans lesquels les éoliennes constituent un ensemble d'éléments de paysage dont l'implantation n'en modifie pas fondamentalement les qualités paysagères ». [1] [6]

Paysage éolien : « Les paysages éoliens sont des territoires dans lesquels les éoliennes en viennent à devenir les éléments de paysage prépondérants, le faisant ainsi évoluer vers de nouvelles spécificités et qualités paysagères ». [1] [6]

3 Vocabulaire utilisé dans le cadre d'une étude d'impact

Enjeux : « L'enjeu représente pour une portion du territoire, compte tenu de son état actuel ou prévisible, une valeur au regard de préoccupations patrimoniales, esthétiques, culturelles, de cadre de vie ou économiques. Les enjeux sont appréciés par rapport à des critères tels que la qualité, la rareté, l'originalité, la diversité, la richesse, etc. L'appréciation des enjeux est indépendante du projet : ils ont une existence en dehors de l'idée même d'un projet. » [1]

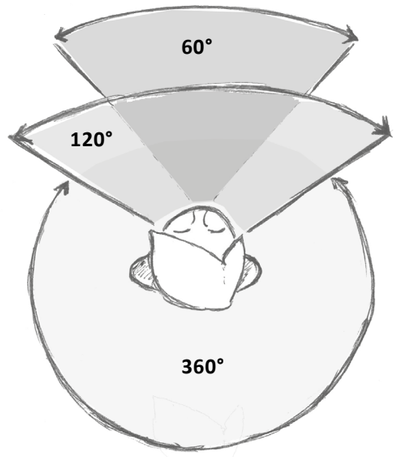
Sensibilité : « La sensibilité exprime le risque que l'on a de perdre tout ou partie de la valeur de l'enjeu du fait de la réalisation du projet. Il s'agit de qualifier et quantifier le niveau d'impact potentiel du parc éolien sur l'enjeu étudié. » [1]

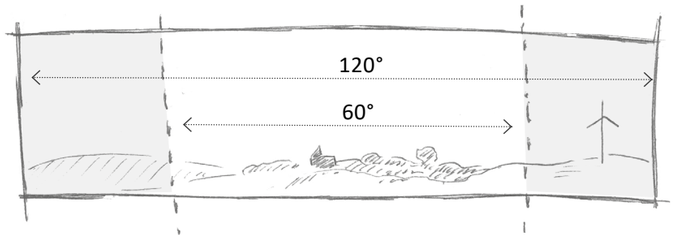
Impact : L'impact est la conséquence objective du projet sur l'environnement. Plusieurs facteurs rentrent en compte dans l'évaluation d'un impact sur le paysage ; il s'agit d'estimer la visibilité effective du projet (projet perçu ou non, vue franche ou filtrée, partielle ou complète...), la qualité de l'inscription du projet dans le paysage d'accueil (lisibilité, prégnance, cohérence...), et enfin le croisement de ces caractéristiques avec le niveau d'enjeu en présence (niveau de fréquentation du lieu, paysage emblématique, valeur patrimoniale...).

Effet : Synonyme d'impact dans l'étude paysagère et patrimoniale.

4 VISIBILITÉ DU PROJET ÉOLIEN DANS LE PAYSAGE

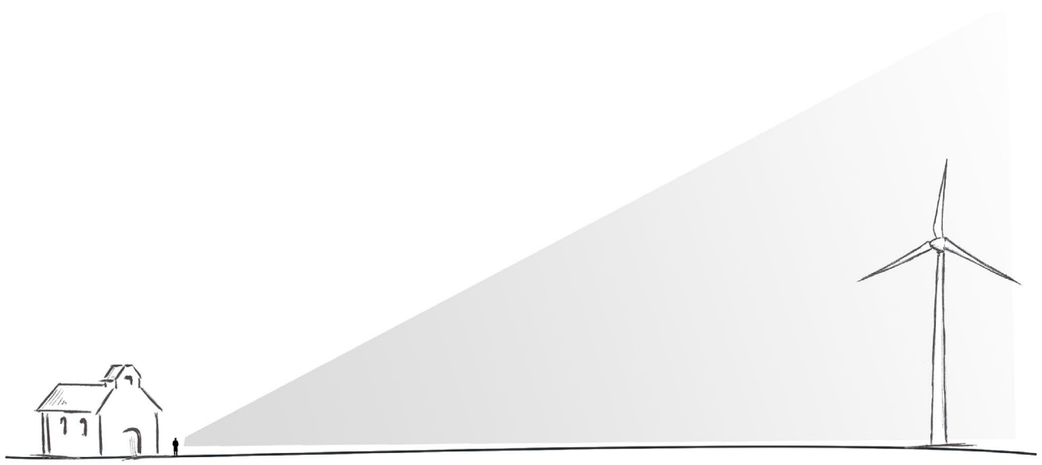
CHAMP VISUEL : Le champ visuel correspond à l'étendue spatiale perceptible à la vue depuis un point d'observation donné. On peut distinguer plusieurs cadrages horizontaux dans le champ visuel : un premier cadre de 60° correspondant à ce que l'on voit nettement et de façon détaillée ; un deuxième à 120° correspondant à ce que l'on peut voir en tournant légèrement la tête de part et d'autre ; un dernier à 360° correspondant à ce qu'il est possible de voir en pivotant sur soi-même.





CHAMP VISUEL HORIZONTAL

VISIBILITÉ : « La visibilité se définit dès lors qu'un observateur a la possibilité de voir tout ou une partie des éoliennes d'un parc depuis un espace donné. La visibilité doit être précisée à partir de différents paramètres : la distance entre l'observateur et l'éolienne (qui permet de prendre en compte notamment la taille relative de l'objet, le nombre de plans successifs visibles, les conditions de nébulosité, etc.) ; la présence d'obstacles ou de masques visuels entre l'observateur et l'éolienne (relief, couvert végétal, boisements, bâti, etc.). » [2]



VISIBILITÉ DEPUIS LES ABORDS D'UN MONUMENT

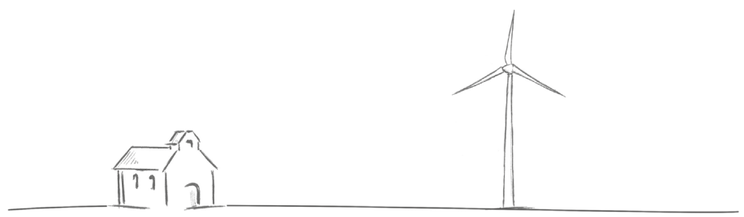
COVISIBILITÉ : « Tout ou partie des éoliennes d'un parc et un élément de paysage, une structure paysagère, ou un espace donné sont visibles conjointement, depuis un même point de vue. Cette définition appelle plusieurs subdivisions selon que la vision conjointe est directe ou indirecte. » [2]

COVISIBILITÉ DIRECTE : « Depuis un point de vue, tout ou partie des éoliennes d'un parc et un élément de paysage, une structure paysagère, ou un site donné, se superposent visuellement, que les aérogénérateurs viennent se positionner en avant-plan ou en arrière-plan. » [2]

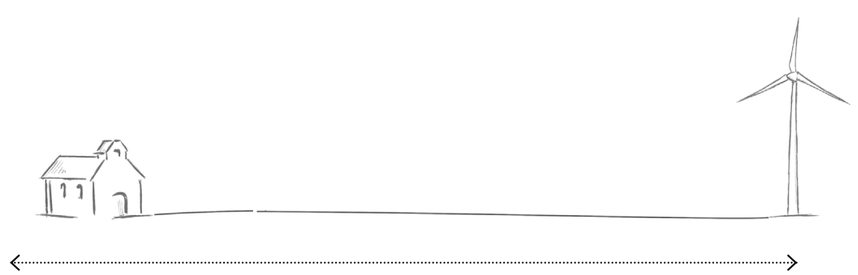
COVISIBILITÉ INDIRECTE : « Depuis un point de vue, tout ou partie des éoliennes d'un parc et un élément de paysage, une structure paysagère, ou un site donné sont visibles ensemble, au sein d'un champ visuel binoculaire de l'observateur, dans la limite d'un angle d'observation de 60° (30° de part et d'autre de l'axe central de vision). Au-delà de cet angle d'observation, on ne parlera plus de covisibilité, mais plutôt d'une perception selon des champs visuels juxtaposés. » [2]



COVISIBILITÉ DIRECTE



COVISIBILITÉ INDIRECTE

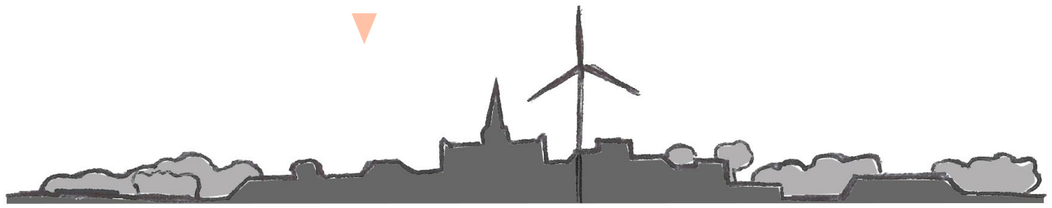


VISIBILITÉ DANS DES CHAMPS DE VISION JUXTAPOSÉS

VISIBILITÉ DU PROJET ÉOLIEN DANS LE PAYSAGE (SUITE)

CONCURRENCE VISUELLE : On parle de concurrence visuelle lorsque deux éléments de paysage (ou davantage) apparaissent dans la même portion du champ visuel, multipliant les points d'appel et / ou contrastant fortement au niveau de leur vocabulaire paysager (élément industriel proche d'une entité patrimoniale par exemple).

CONCURRENCE VISUELLE AVEC LA SILHOUETTE D'UN BOURG DE FAÇON SUPERPOSÉE



...OU DE FAÇON INDIRECTE

VUE FRANCHE : La vue est franche sur un parc éolien ou sur certaines éoliennes lorsque ces dernières sont perçues en entier ou presque (de la base du mât jusqu'à l'extrémité des pales), sans masque formé par d'autres éléments paysagers positionnés entre l'observateur et les machines.



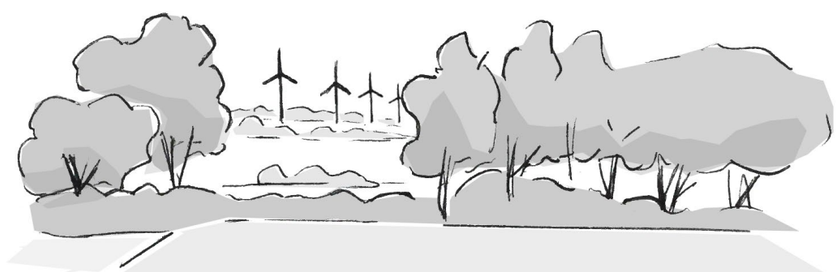
VUE FRANCHE

VUE FILTRÉE : La vue sur un parc éolien ou sur certaines éoliennes est dite filtrée lorsque la perception des machines est partiellement masquée par d'autres éléments de paysage positionnés dans des plans plus proches de l'observateur (végétation, éléments bâtis...). On peut alors parler « d'effet de masque ».



VUE FILTRÉE

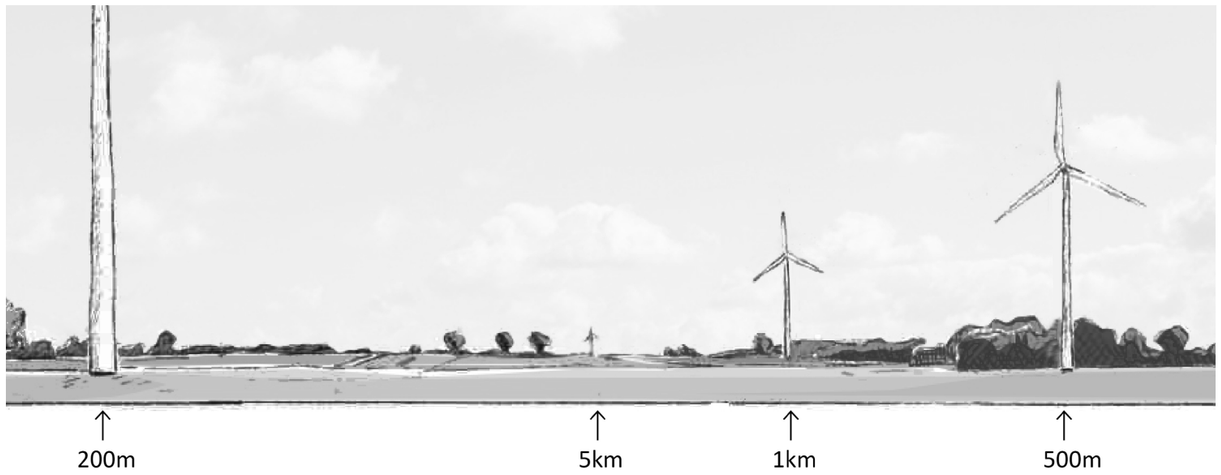
EFFET DE FENÊTRE : On parle d'effet de fenêtre lorsque les éléments de premier plan (végétation, bâti...) n'autorisent qu'une perception cadrée d'un élément de paysage lointain au gré d'une percée visuelle.



EFFET DE FENÊTRE PERCÉE VISUELLE

5 ÉCHELLES DE PERCEPTION DES ÉOLIENNES

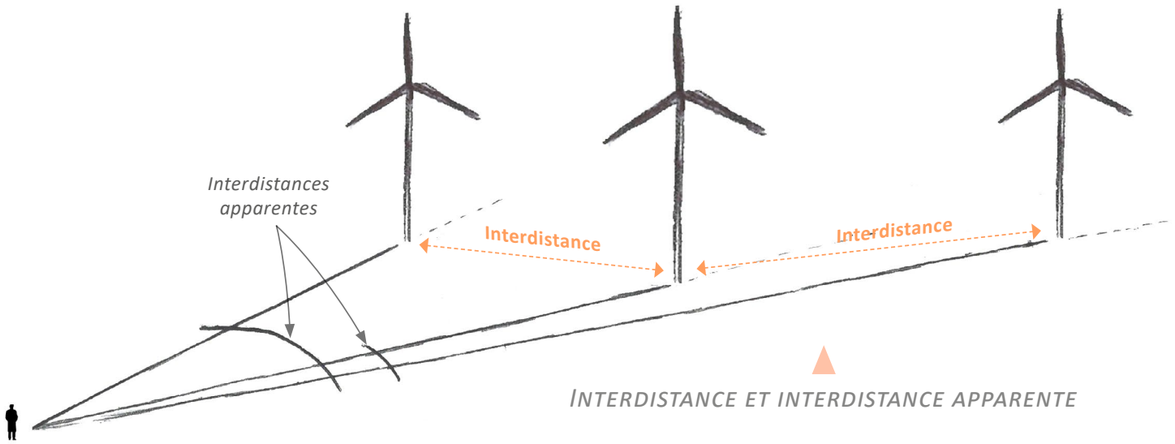
TAILLE APPARENTE : La taille apparente correspond à l'angle vertical occupé par un objet dans le champ visuel. Il dépend donc de ses dimensions physiques mais aussi de son éloignement. Plus un objet est distant du point d'observation, plus sa taille apparente est faible.



TAILLE APPARENTE D'UNE ÉOLIENNE

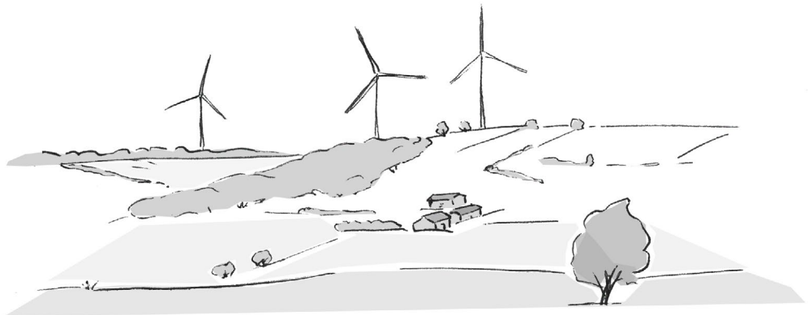
INTERDISTANCE : Écartement entre deux éléments de paysage, et notamment entre deux éoliennes.

INTERDISTANCE APPARENTE : Écartement dans le champ visuel entre deux éléments de paysage, et notamment entre deux éoliennes. L'interdistance apparente entre deux éléments identiques varie donc en fonction du positionnement de l'observateur.



INTERDISTANCE ET INTERDISTANCE APPARENTE

PRÉGNANCE : « La prégnance d'un élément dans le paysage fait référence à la perception de cet élément au sein d'un ensemble paysager. Le caractère prégnant d'un élément peut s'apprécier selon le rapport d'échelle qu'il entretient avec ce paysage d'accueil ou avec un autre élément composant ce paysage. Ainsi, la prégnance d'une éolienne correspond le plus souvent à l'appréciation du caractère dominant ou non de cette éolienne dans un paysage (on parle parfois de « dominance »). Dans les études paysagères et patrimoniales, la prégnance des éoliennes dans le paysage sera à appréhender en intégrant à la fois des critères quantitatifs (distances, tailles apparentes relatives des différents éléments de paysage, proportion dans le champ visuel, notion de champs de visibilité, position de l'observateur – vue plongeante, à niveau ou en contre-plongée – etc.) et des critères qualitatifs (ambiance paysagère, reconnaissance des paysages ou du patrimoine, etc.). La perception et la prégnance d'une ou plusieurs éoliennes dépendent de plusieurs facteurs qui vont conditionner son impact visuel :
- La distance : la perception visuelle d'un objet vertical (proportion de cet objet dans le champ visuel humain) suit une courbe asymptotique selon l'éloignement. En effet, avec l'éloignement, 1) la hauteur apparente d'une éolienne (son angle vertical) diminue selon une asymptote, 2) la fréquence des bonnes conditions de visibilité diminue (transparence de l'air) significativement, 3) l'existence au premier ou au second plan d'un obstacle va intervenir comme masque visuel.
- Mais également : l'arrière-plan, la situation et la position de l'observateur (vue plongeante, contre-plongée...), la dynamique de la vue, les éléments environnants, le nombre d'éoliennes, l'existence de parcs éoliens déjà présents, les conditions atmosphériques, la présence ou non d'autres éléments techniques ou industriels… » [2]



← Vue ouverte en contre-plongée

effet de surplomb, éolienne prégnante, caractère dominant



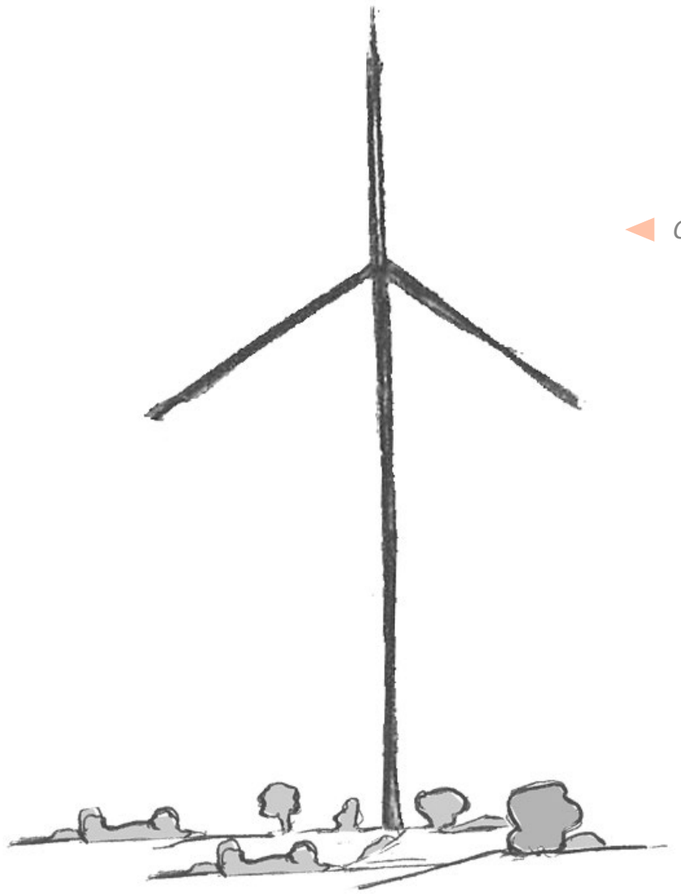
← Vue filtrée, taille apparente modérée, nombreux éléments de premier plan, motif éolien moins prégnant

FACTEURS DE PRÉGNANCE VISUELLE

5 ÉCHELLES DE PERCEPTION DES ÉOLIENNES (SUITE)

ÉCHELLE D'UN PAYSAGE : « L'échelle d'un paysage est donnée par deux éléments : la dimension de l'espace perçu et la présence dans cet espace « d'étalons » visuels à l'échelle humaine qui permettent de comparer les grandeurs par rapport à une échelle habituelle. » [5]

CONTRASTE D'ÉCHELLE : La notion de contraste d'échelle s'applique lorsqu'un nouvel élément de paysage présente, depuis un point d'observation donné, une taille apparente supérieure à celle des entités en place. On parle de rupture d'échelle lorsque cet effet de contraste est très fort.



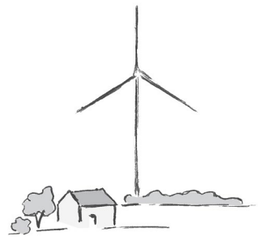
CONTRASTE D'ÉCHELLE

SURPLOMB : On parle d'effet de surplomb lorsque des éléments sont perçus comme hors d'échelle par rapport à un élément donné, avec un très fort contraste entre les différentes tailles apparentes. Cet effet de domination ne préjuge pas nécessairement d'une dépréciation paysagère.



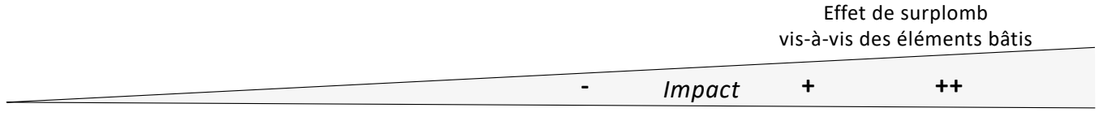
Rapports d'échelle inchangés



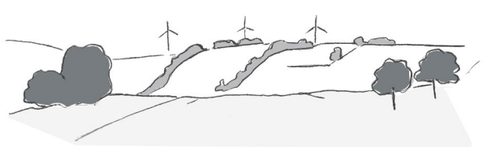


Fort contraste d'échelle

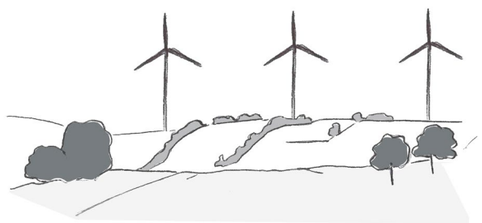
Effet de surplomb
vis-à-vis des éléments bâtis

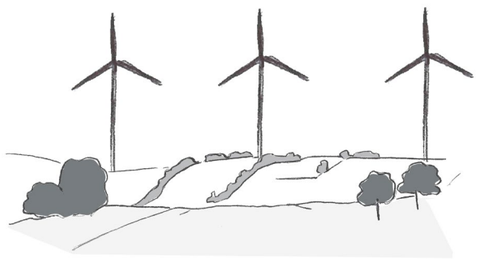


ANALYSE DES RAPPORTS D'ÉCHELLE



Rapports d'échelle respectés par rapport au relief





Contraste d'échelle, effet d'écrasement par rapport au relief



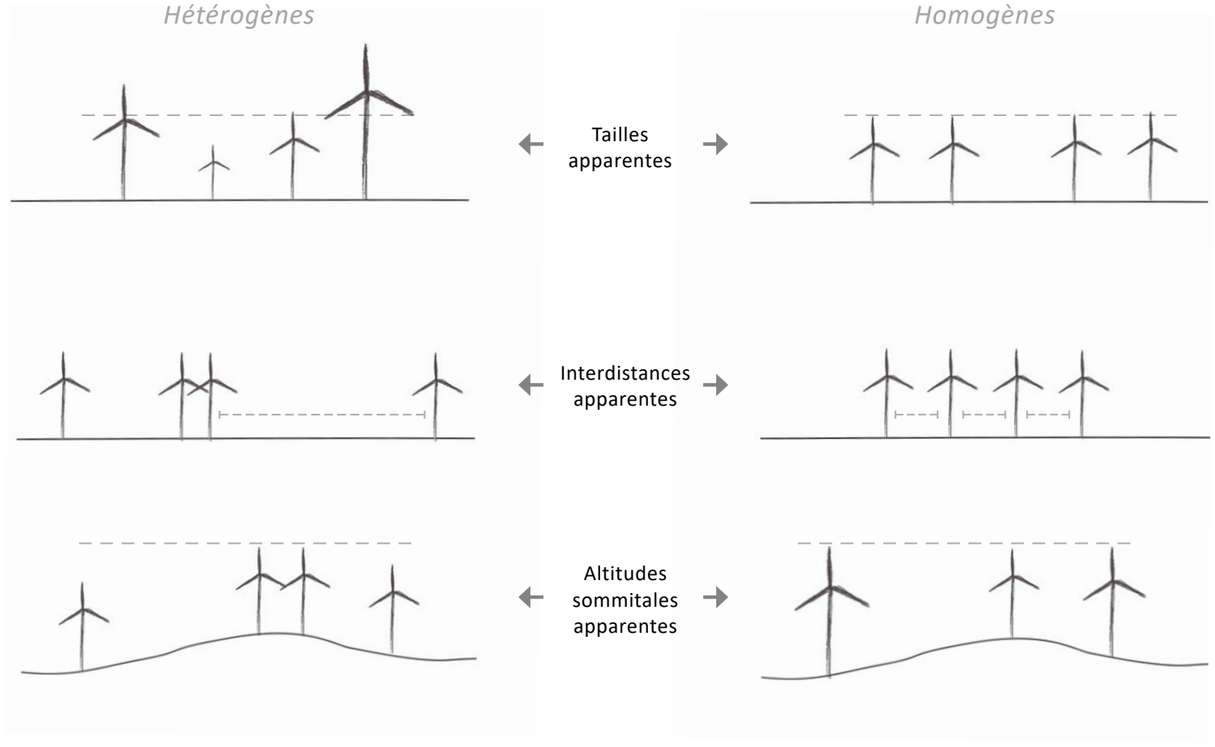
LECTURE DU PROJET ÉOLIEN

HOMOGÉNÉITÉ / HÉTÉROGÉNÉITÉ DES TAILLES APPARENTES : On parle d'homogénéité des tailles apparentes lorsque toutes les éoliennes d'un parc apparaisent avec une taille constante (même angle vertical apparent) dans le champ visuel. À contrario lorsqu'elles apparaissent dans plusieurs plans différents, leurs tailles apparentes ne sont pas constantes, on parle d'hétérogénéité.

HOMOGÉNÉITÉ / HÉTÉROGÉNÉITÉ DES INTERDISTANCES APPARENTES : On parle d'homogénéité des interdistances apparentes lorsque les éoliennes apparaissent dans le champ visuel avec un écartement régulier entre les machines. À contrario lorsque cet écartement apparent n'est pas constant entre éoliennes d'un même parc, on parle d'hétérogénéité.

HOMOGÉNÉITÉ / HÉTÉROGÉNÉITÉ DES ALTITUDES SOMMITALES : On parle d'homogénéité des altitudes sommitales apparentes lorsque les extrémités des pales des éoliennes d'un même parc apparaissent à hauteur égale dans le champ visuel, indépendamment du modelé du relief sur lequel elles sont implantées.

HOMOGÉNÉITÉ - HÉTÉROGÉNÉITÉ



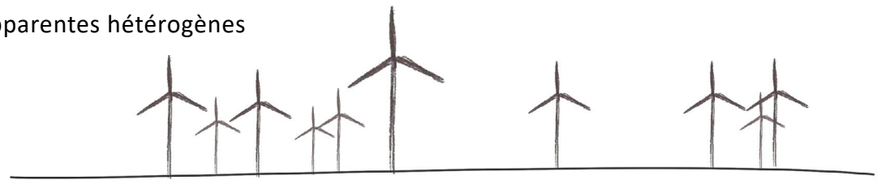
LISIBILITÉ PAYSAGÈRE : Un paysage ou un élément de paysage peut être qualifié de lisible lorsqu'il est facilement identifiable par l'observateur, perçu avec clarté et qu'il s'articule de façon cohérente avec les autres éléments du paysage. Au contraire, un élément peu lisible apporte de la confusion dans la compréhension d'un paysage.

EFFET DE BROUILLAGE : Le brouillage du motif éolien correspond à la superposition de mâts ou de pales dans le même angle du champ visuel, il peut diminuer la lisibilité individuelle de chaque élément et ainsi complexifier l'intégration paysagère de l'ensemble.

LISIBILITÉ D'UN PARC ÉOLIEN

Facteurs de mauvaise lisibilité :

- Éoliennes dans des plans multiples
- Superposition des rotations des pales
- Interdistances apparentes hétérogènes
- Tailles apparentes hétérogènes



Facteurs de lisibilité :

- Éoliennes dans un nombre limité de plans visuels
- Motif d'implantation identifiable et simple
- Effet de perspective
- Interdistances apparentes homogènes
- Tailles apparentes homogènes



7 LECTURE DU PROJET ÉOLIEN DANS UN PAYSAGE ÉOLIEN OU AVEC ÉOLIENNES

EFFETS CUMULATIFS : Il s'agit des effets induits par le projet s'ajoutant aux effets déjà constatés à l'état initial (par rapport aux autres parcs éoliens exploités par exemple).

EFFETS CUMULÉS : Il s'agit des effets induits par le projet s'ajoutant aux effets des autres parcs projetés connus (autorisés ou ayant fait l'objet d'un avis de l'Autorité Environnementale), conformément à l'article R122-5 du Code de l'Environnement, relatif aux études d'impacts. Ainsi, les projets connus mais n'entrant pas dans ce cas de figure n'ont pas à être pris en compte dans l'évaluation de ces effets.

SATURATION VISUELLE : Caractérise la part de l'éolien sur l'horizon paysager: le terme de saturation indique que l'on a atteint le degré au-delà duquel la présence de l'éolien dans le paysage s'impose dans tous les champs de vision. Ce degré est spécifique à chaque territoire et peut être analysé à plusieurs échelles : à l'échelle locale avec une évaluation depuis un point spécifique, et à l'échelle d'un secteur, avec une évaluation globale de la saturation ressentie lors de la traversée du territoire. L'analyse de la saturation visuelle fait intervenir les notions d'emprise visuelle occupée par le motif éolien et d'espace de respiration.

EMPRISE VISUELLE HORIZONTALE OCCUPÉE : Portion horizontale du champ visuel (angle) dans laquelle des éoliennes sont perçues depuis un point donné.

Brouillage de la lecture des motifs des différents parcs →



Augmentation de l'emprise visuelle du motif éolien →



Multiplication des points d'appel →



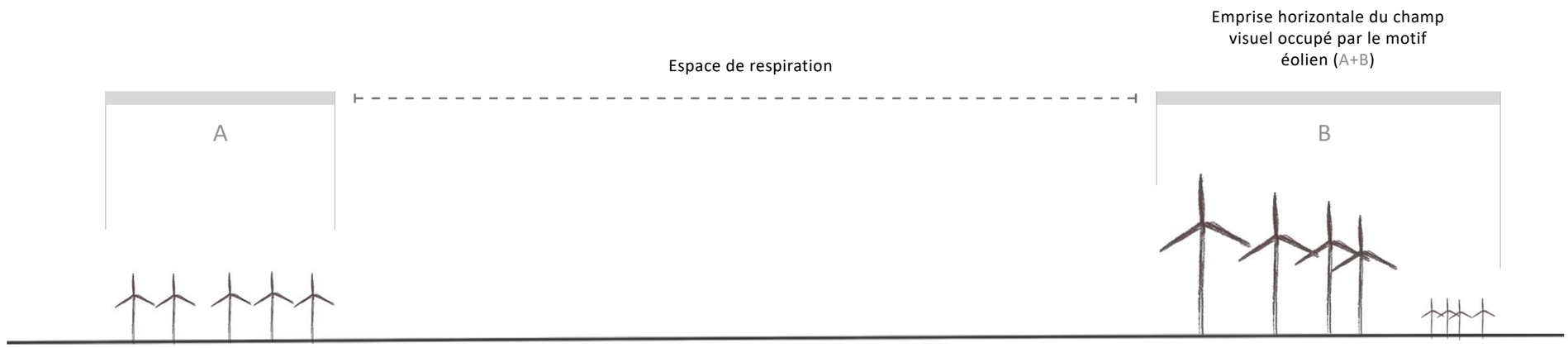
Saturation visuelle par le motif éolien ou effet d'encerclement depuis un point particulier →



IMPACTS POTENTIELS PAR EFFETS CUMULATIFS

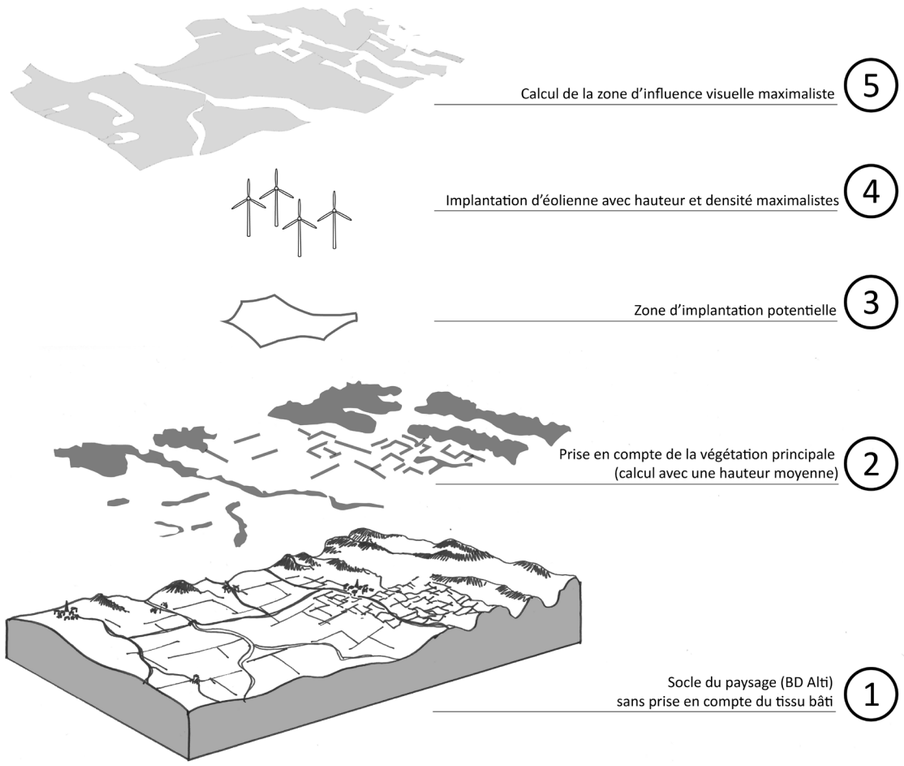
ESPACE DE RESPIRATION : Portion horizontale du champ visuel (angle) entre la perception de deux parcs éoliens; espace avec absence du motif éolien.

EMPRISE HORIZONTALE OCCUPÉE ET ESPACE DE RESPIRATION

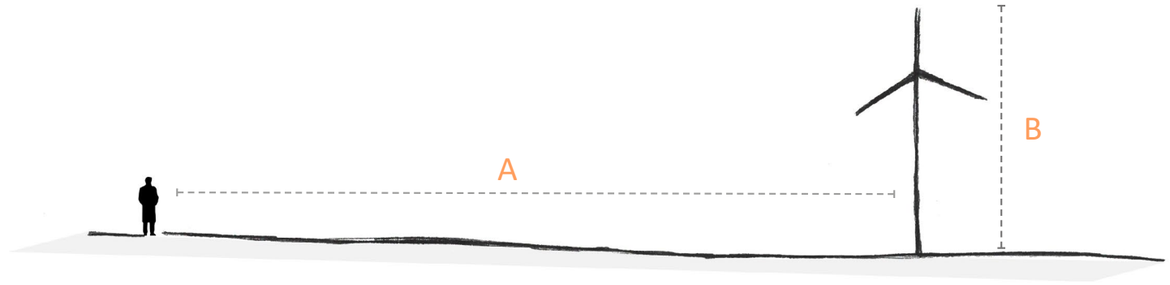


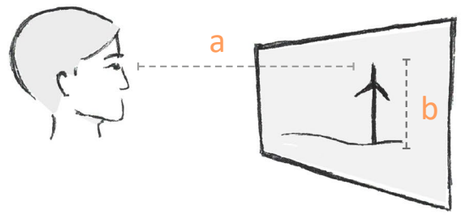
8 Outils d'analyse des effets du projet sur le paysage

Carte de visibilité : La carte de visibilité est un outil d'analyse qui spatialise les « **Z**one d'**I**nter-**V**isibilité » théorique (ZIV) aussi appelée « **Z**one d'**I**nfluence **V**isuelle ». Cette zone c'est la portion de l'aire d'étude depuis laquelle le parc éolien sera théoriquement visible. La ZVI est obtenue à partir d'un calcul d'analyse spatiale via un système d'information géographique (SIG) ; cette modélisation peut tenir compte selon les données disponibles et choisies : de la topographie, des masques visuels constitués par les principales structures végétales, du bâti, de l'implantation des éoliennes et de leur hauteur... Les limites des cartes de visibilité théoriques résident dans la précision des données d'entrée utilisées et de celle de la modélisation. Le résultat obtenu est souvent maximaliste et théorique et doit être vérifié par les photomontages qui fournissent un résultat proche de la réalité du terrain.



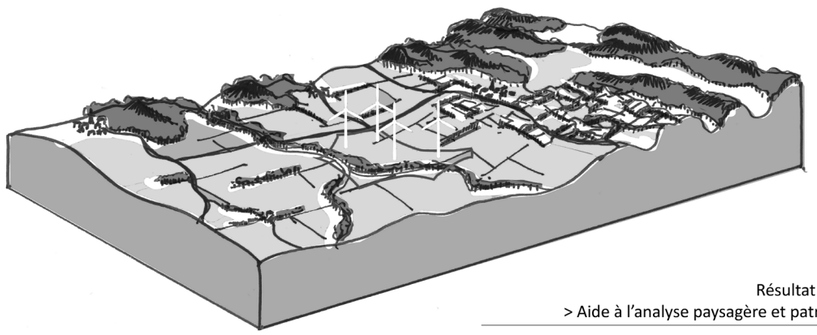
Photomontage : Simulation visuelle permettant de modéliser et visualiser de façon réaliste l'inserton d'un ou plusieurs projets dans leur environnement. Cet outil est utilisé pour comparer les effets des différentes variantes d'implantation d'un projet et pour évaluer l'impact paysager du projet choisi. La réalisation des photomontages dans le cadre de l'étude d'impact s'appuie sur une méthode précise de réalisation des prises de vue (choix pertinent du point de vue, utilisation d'un trépied, conditions météorologiques anticipées...). Les photomontages sont ensuite créés de façon normée à l'aide de logiciels professionnels et d'une méthodologie qui permet d'assurer le bon positionnement des éoliennes dans le champ visuel et leur bonne dimension. Leur présentation respecte une vue équi-angulaire de manière à restituer de façon réaliste le paysage et les rapports d'échelle au plus proche de la vision humaine.





$$A / B = a / b$$

Principe de la représentation équi-angulaire des photomontages



Résultat sur carte
> Aide à l'analyse paysagère et patrimoniale

ZVI et carte de visibilité théorique

Annexe 23 Etude acoustique